

# Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

# Le Folklore Brabançon

## SOMMAIRE

Le Folklore 1830-1930. — Les anciens jeux de « biceux » en plein air à Nivelles. — Offrandes en nature. — Pratiques et Superstitions précédant le tirage au sort de jadis. — Simulation de maladies par les soldats. — Montaigu. — La légende du Petit-Poucet au Roman Pays de Brabant. — Li Danse Mari Doudouye. — Un jeu de Sirop. — L'Ommegang du Sablon, Bruxelles. — Menus Faits. — Congrès, Réunions, Sociétés.

## Le Folklore 1830-1930.

*Une fois par an, le commerçant fait un inventaire de sa situation et juge de l'état de ses affaires, de sa prospérité, de ses progrès. N'arrive-t-il pas à chacun d'avoir dans sa vie des points de repère, des moments où, se retournant, on apprécie les étapes parcourues ? Il en est des peuples comme des individus et un jubilé comme celui que commémore cette année la Belgique est un de ces moments où il est opportun de jeter un regard en arrière.*

*En 1930, combien de publications ne sont pas annoncées où des spécialistes, en collaboration, font un inventaire de la raison sociale Belgique, de 1830 à 1930 (1). Faisons donc un rapide état de notre rayon : le Folklore. Nous diviserons cet exposé en deux parties : 1<sup>o</sup> Un examen des faits eux-mêmes, de leur évolution au cours du siècle révolu ; 2<sup>o</sup> Une histoire de la science, brève esquisse des tendances de nos folkloristes pendant la même période.*

---

(1) A notre connaissance, en voici trois : *La Patrie Belge*, 1830-1930, éditée par Le Soir ; *Le Livre d'Or de la Belgique*, édité, rue Royale, 83, Bruxelles ; *Patria Belgica*, édité par l'Académie.

## LES FAITS.

Partout où le machinisme et les moyens rapides de communication se sont développés, bien des caractéristiques des peuples ont lentement disparu. Ce sont les goûts et les modes cosmopolites qui ont pris leur place. Partout l'industrialisme a été facteur de nivellation, d'uniformisation. Ce cosmopolitisme s'est imposé dans l'ameublement, l'outillage, les objets et ustensiles courants des ménages, des métiers et de la vie familiale ; puis, il a gagné, plus lentement il est vrai, les usages, les mœurs, les croyances, toutes les conceptions en général.

Il est certain qu'il y a un siècle, les divergences dans les mœurs, les pratiques, les façons de s'habiller, l'art de cuisiner ou de se distraire, de chanter ou de danser étaient, chez tous les peuples de l'Europe centrale ou occidentale, infiniment plus grandes qu'aujourd'hui. Il n'était pas nécessaire d'entendre parler un homme pour savoir de quel pays il était originaire, de quelle région de ce pays ; il suffisait de regarder son costume, tel détail de sa toilette, nous oserions même dire tel détail de son attitude, pour être aussitôt fixé. Dans une foule cosmopolite du XX<sup>e</sup> siècle, telle qu'il en est dans nos grandes capitales, le long du littoral, dans nos villes d'eaux, nos centres d'art réputés, tous les milieux touristiques en général, rien ne distingue plus d'une façon certaine un français, d'un anglais, un hollandais, d'un suisse ou d'un allemand. Il faut entendre parler les gens pour les étiqueter suivant leur nationalité.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la Belgique, qui fut le premier pays du continent à construire un chemin de fer qui depuis un siècle est devenue un pays intensément industriel, n'ait plus rien dans le costume de ses habitants qui permette de les distinguer. Il n'y a plus que de vagues traces de costumes locaux. Rares sont encore les villes où de loin en loin on rencontrerait une femme — et c'est toujours une vieille femme — portant le grand manteau pélerine, de drap ou de coton, suivant les saisons, lui tombant des épaules au talon, et dont le capuchon lui couvre la tête. Nous ne voyons plus non plus la *sandronette*, le petit bonnet blanc, au bord tuyauté et orné de dentelles. Rarement, nous rencontrons encore la *faille*, cette jolie coiffure, caractéristique du Hageland, la faille à la coiffe petite dominant le chignon, et

à laquelle est épinglé le châle petit, coquet et souvent très riche, retombant sur les épaules. Parfois, dans la région de Spa, on voit encore, dans les champs, la femme coiffée du chapeau de paille, de forme caractéristique, cerclé d'un large ruban, et qui fut pendant longtemps, jusqu'à la guerre à peu près, le modèle officiel, le type d'uniforme de la garde barrière, le long de nos voies ferrées.

Côté homme, nos investigations seront plus infructueuses encore. Celui que l'on rencontrerait dans nos rues vêtu du *sarreau* de toile bleue y soulèverait une curiosité générale. Le sarreau de toile bleue si bien porté en 1830, qu'il devint l'uniforme des révolutionnaires. Il arrive encore de voir sur nos marchés, ceux des petites villes tout au moins, le paysan coiffé de la casquette, ronde et haute, de soie noire, ou de la toque de loutre. Cet animal est devenu si rare le long de nos cours d'eau que tout aussi rares sont ceux qui ont eu l'occasion d'en capturer un et d'usager sa peau. Celle-ci d'ailleurs a atteint des prix si astronomiques que l'heureux chasseur s'empresse généralement de revendre la bête et se contente lui-même d'une casquette de drap du modèle standardisé.

Dans l'art du vêtement et de la parure, nous sommes, en Belgique, internationalisés, moulés dans le costume courant, la mode d'un moment. Les traces d'anciens costumes ne sont plus que des anachronismes, des survivances.

Les curiosités régionales de la table et de l'alimentation ont subi elles aussi le choc de la fabrication en grand, et de l'offensive massive des produits exotiques amenés sur place économiquement par les moyens de transport rapides, fréquents.

Jamais, dans n'importe quelle ville du pays, si vous consultez la carte des restaurants, vous ne verrez apparaître quoi que ce soit qui soit bien caractéristique de chez nous et l'art d'accommoder les mets y est devenu d'une désespérante monotonie. Rien ne distingue le poulet de Bruxelles du poulet du Mans ou de la Bresse. On accommode le poisson de Meuse aux mêmes sauces que celui du Rhin et vous ne voyez plus — sinon sur demande — le poisson à *l'escavèche* à la carte de nos restaurants. Le jambon d'Ardenne n'a plus de celui-ci que le nom, et bien rares sont les ménagères ou les restaurateurs qui sauraient nous donner la recette ou même nous dire en quoi consiste le « *blanc mangé* » de veau ou « *l'öye* » dont se régalaient jadis nos pères.

Quelques fromages particuliers ont échappé au rouleau nivelateur. Leur odeur eût dû cependant les signaler de suite à son attention ; mais on ne peut dire vraiment qu'ils sont bien caractéristiques de chez nous. Fabriqués d'après des principes simples, familiaux presque, ils sont un peu de partout. Seuls les noms qu'ils portent diffèrent de localité : Makeye, boulette, cassette, platekees, crostofé etc.

De plus en plus disparaissent nos bières locales qui, elles, variaient sensiblement de couleur et de goût d'une localité à l'autre. Partout les bières à haute fermentation les ont supplantées et vous avez quelque peine, même dans leur lieu de fabrication, à trouver la bière de Hougaerde ou la bière de Louvain, bières pourtant si rafraîchissantes.

Si la *dorée* de Liège, tarte au riz savoureuse, le gâteau de Verviers, la galette de Namur, le pain d'épice de Gand, la *couque* de Dinant, le *nœud* de Bruges portent toujours le nom de ces localités qui en avaient jadis l'exclusivité et qui peut-être leur ont conservé un certain « tour de pâte » particulier, ces produits se fabriquent actuellement partout en Belgique. Sans doute, Nivelles a-t-elle conservé la spécialité et l'exclusivité de la *tarte à l'djotte* et des *doubles*, Gand celle des *mokes*, mais ces produits semblent de plus en plus dédaignés par les habitants de ces villes qui se précipitent avec une incompréhensible légèreté sur des articles de boulangerie, de pâtisserie, de fabriques de biscuits, produits sortis de mécaniques fabriquant en grand, pour l'exportation même et qui sont loin souvent d'avoir la même saveur.

Nous serions étonnés de savoir combien d'enfants de l'actuelle génération sauraient nous dire ce qu'est le *lolo*, le *babulaire*, la *crotte de Gheel*, combien de petits bruxellois sauraient encore nous dire ce qu'était un *parapluike*, toutes bonnes choses dont se régalaient les enfants de la précédente génération. Aujourd'hui, des camions automobiles déversent simultanément dans les boccas de toutes nos confiseries des produits identiques qui bénéficient peut-être de la faculté d'une plus longue conservation.

Les mêmes tendances se manifestent dans l'art de l'ameublement. Les fabriques de meubles ont supplanté les ébénistes locaux et elles sont parvenues même à créer des modes si puissantes que nous avons eu maintes fois l'occasion de voir des familles paysannes ou bourgeoises échanger de bon vieux meubles d'une solidité à défier le temps et

d'une grande originalité de lignes pour des mobiliers de pacotille fabriqués en grandes séries.

Les petites industries locales, qui toutes procuraient à l'artisan l'occasion de donner aux objets fabriqués ou aux outils employés, une forme, une ligne, une couleur, un dessin particuliers, ont toutes disparu, et quand elles survivent péniblement, les artisans ayant reçu à l'école des notions d'art, au lieu de s'abandonner à leur goût personnel, spontané, au sens esthétique de leur milieu, de leur village, de leur classe, s'inspirent des caractéristiques des grandes écoles et produisent alors généralement des horreurs prétentieuses.

La façon de se divertir a, elle aussi, perdu tout caractère régional. Le cinéma, la téléphonie sans fil, le phonographe, tous ces procédés mécaniques perfectionnés, ont tué les veillées familiales où on se distrait de contes, de légendes, d'anecdotes transmises traditionnellement ! La jeunesse lancée à fond dans les sports internationaux régis par des règlements universellement les mêmes, abandonne les jeux locaux particuliers, jeu de fer, jeu de quilles, jeu de boules, crosse au mur, *struyfspel*. Seul le tir à l'arc et à l'arbalète, à la perche ou au berceau, semble encore se maintenir à travers tous ces divertissements aussi standardisés que les produits de la grande industrie. Le jeu de balle — *balle pelote* ou *au tamis* — s'est maintenu chez nous avec assez de force pour se faire accepter sur la liste des grands sports, le tennis ou le football.

Il est inutile de parler des danses et de la chanson. Ici, comme ailleurs, toute chanson ou tout pas bien lancé dans n'importe quel pays, s'importe, s'implante, y devient une scie dont la vie est de plus ou moins grande durée, qui se généralise et s'impose même aux plus réfractaires, mais dont la vitalité est toujours éphémère. Tandis que jadis une danse était conservée souvent pendant plusieurs générations, que les mères apprenaient aux enfants des chansons souvent apprises de leur grand mère, aujourd'hui, une danse, une chanson passent rapidement après avoir tout envahi, les salons et les cabarets. C'est une vogue, une vague de peu de durée.

\* \* \*

Alors quoi ! Il n'y a plus de folklore belge ? Votre article est une oraison funèbre ?



Ce que nous disons ici de la Belgique ne peut-il se répéter de tous les pays ? Là où des caractéristiques locales dans le costume, l'ameublement, la table, les divertissements, les métiers se maintiennent, n'est-ce pas parce que ces centres ont été tenus à l'écart des moyens de communication rapides ? Ou bien parce que ces endroits étant devenus des centres touristiques il est de l'intérêt de la population de les maintenir ?

Ces circonstances spéciales mises à part, partout dans l'Europe centrale et occidentale, les mœurs se sont cosmopolisées, et ce n'est que d'une façon sporadique que l'on retrouve des vestiges anciens, quelques vieux meubles, quelques bibelots, un vieil atelier, un vieux costume, un vieux conteur. Tout cela est devenu si rare qu'on le regarde comme une curiosité, un anachronisme. On est presque pris de pitié pour les malheureux qui vivent entourés de choses si vieilles, si peu commodes, si laides,

Et bien, toutes ces observations que nous venons de faire, si elles sont justes, pertinentes, incontestables, nous oserions presque dire qu'elles sont superficielles, et que bien plus d'usages qu'on ne s'imagine, bien plus de superstitions, bien plus de conceptions archaïques qu'on ne pense survivent, dans certains milieux, certaines localités, certaines couches de population, avec une intensité à peu près aussi grande qu'avant les chemins de fer et le télégraphe, avant le machinisme, avant le développement de l'instruction.

Nous avons en Belgique, partout, des pratiques médicales et vétérinaires aussi vivantes, aussi tenaces, aussi fidèlement observées qu'il y a un siècle. La médecine populaire n'a pas reculé d'un pas depuis un siècle. Des remèdes ont disparu, d'autres ont apparu, mais la mentalité des gens est restée telle, malgré l'école, que dans toutes les villes et villages, dans toutes les couches de population, pour toutes les maladies, il y a des remèdes spéciaux tout à fait étranger à la médecine scientifique.

De même, dans nos campagnes, nos paysans se laissent bien plus guider, pour l'exécution de leurs travaux, par une météorologie traditionnelle que par les indications de l'observatoire.

Partout des usages spéciaux, auxquels on se soumet sous peine de ne pas paraître conforme aux exigences de son milieu, se manifestent à l'occasion des naissances, des bap-

têmes, communions, mariages, noces d'argent, d'or, ou de diamant, décès, deuil, construction de maisons, fêtes patronales. Sur tous nos marchés, il y a des usages qui se pratiquent fidèlement pour la conclusion des achats et des ventes. Ces usages ne sont pas si apparents. Ils relèvent davantage de la vie intime, privée, professionnelle et ils passent inaperçus. La foi aux présages de bonheur ou de malheur, le folklore de l'amour ou des rêves est toujours tenace, tout autant que les superstitions mêlées intimement aux obligations religieuses, dogmatiques, liturgiques. Pas de localité qui n'ait conservé certains usages locaux, pas de métier qui n'ait les siens. Ces usages sont surtout des rites auxquels les intéressés se soumettent sans discuter. On ne compterait pas enfin les petites chapelles parmi lesquelles il en est de si coquettes et de si naïvement ornées, où nos compatriotes, les femmes surtout, se rendent avec piété et confiance pour obtenir les faveurs de quelque saint, et où elles mêlent, sans discernement, des dévotions parfaitement conformes aux exigences de la religion à des pratiques à tout le moins superstitieuses.

Tous ces usages, toutes ces pratiques sont tenaces ; elles sont aussi nombreuses, aussi variées, aussi répandues qu'il y a un siècle ; mais elles n'appartiennent pas à ce que nous pourrions appeler le grand folklore, celui qui frappe davantage le visiteur occasionnel, le touriste, et même l'autochtone peu averti. Ce sont des actes auxquels se livrent les gens isolément. Les grandes manifestations caractéristiques de la vie populaire belge, ce sont les cortèges avec beaucoup de bruit, beaucoup de musiques, beaucoup de drapeaux, de grands et riches drapeaux, beaucoup de foule ; ce sont aussi les grandes processions auxquelles se mêlent aux éléments religieux, quantité de souvenirs de notre histoire. Ces manifestations, non seulement ont échappé aux influences nivellatrices de la vie des peuples, mais, depuis la guerre, elles ont repris avec une vigueur plus grande encore. Des frais énormes ont été faits parfois pour leur rendre leur antique splendeur.

Qui n'a entendu parler de la fameuse procession du Saint-Sang à Bruges, cortège auquel la plus haute société participe, et revêt pour la circonstance de riches costumes reconstitués du XII<sup>e</sup> siècle ? Tournai n'a-t-il pas sa procession de l'Exhaltation de la Sainte-Croix, avec 2000 person-

nages ? Quel régal de choix ! Qui ne connaît la curieuse procession de Furnes ? N'y vient-on pas en auto de toute la région ?

La ville de Nivelles n'a-t-elle pas étoffé par une reconstitution de l'ancien chapitre de l'abbaye noble de Sainte-Gertrude, son fameux *Tour* de Sainte-Gertrude ? Longue promenade à travers champs et prairies, durant toute une journée et pendant laquelle on véhicule sur un char imité de l'ancien de toute beauté, une réplique de la merveilleuse châsse de la patronne de la ville. Mons n'a-t-elle pas aussi reconstitué son ancien chapitre, et son vieux car d'or de Sainte-Waudru n'est-il pas une curiosité remarquable ? La procession dite *De Fiertel* à Renaix, n'a-t-elle pas conservé toutes ses curiosités de jadis ? Les processions de l'Entre-Sambre et Meuse, dites « *marches* » avec leurs troupes de militaires revêtus de costumes napoléoniens, et qui parcourent, elles aussi, un nombre considérable de kilomètres sont peut être uniques au monde. On y revoit de magnifiques tambours-major au shako surmonté d'un énorme panache, d'alertes cantinières, des enfants de troupes et des groupes de tambours qui tapent leur caisse avec un infatigable courage et un entrain surprenant. Des processions, comme celle d'Hakendover, ne font-elles pas accourir les foules de tous les coins du pays ? N'y vient-il pas des pèlerins de Hollande et, avant la guerre, d'Allemagne ? Toute cette foule circule à travers les campagnes, foulant les grains naissant, tandis que des chevaux en grand nombre, de gros chevaux de ferme, chevauchent au grand galop en tournant sans interruption autour du cortège religieux. Nos pèlerinages à N.-D. de Hal ou de Montaigu, Saint-Guidon d'Anderlecht, n'alertent-ils pas les cohues ?

Une des curiosités de la plupart de ces processions et de ces pèlerinages, ce sont les drapelets de pèlerinage, caractéristiques de ces manifestations de la vie religieuse belge. Les vignettes qu'ils portent, évocatrices d'épisodes de la vie du saint vénéré, au dessin souvent très fruste, sont reproduites parfois depuis des siècles sans qu'on ait jamais songé à leur donner plus de cachet artistique. Elles restent frustes et populaires. L'usage du drapelet qui semblait se perdre avant la guerre a reconquis aujourd'hui une vogue nouvelle. Là où on n'en imprimait plus, on en refait et maint sanctuaire qui n'en avait pas en possède actuellement, mais

là aussi la standardisation a fait son œuvre et des drapelets en étoffe servent souvent à maints sanctuaires.

Dans la plupart des localités, la *kermesse* ou fête locale est concomitante avec la procession patronale. Nombreuses sont les localités où la kermesse possède certaines particularités locales et où des efforts sont faits pour conserver ces particularités. Ainsi, il est certain que le *Doudou* de Mons a repris force et vigueur depuis la guerre. Sans le *lumeçon*, évocation du combat de Saint Georges contre le dragon, on ne conçoit pas la *ducasse* de Mons. La foule montoise, à laquelle se mêlent de nombreux curieux des communes environnantes et du pays, assiste toujours avec entrain au dit combat. Elle y participe par ses chants, ses bourrades, ses efforts pour arracher quelque crin de la tarasque. Les autorités communales assistent au combat du balcon de l'Hôtel de ville.

La plupart de nos villes ont leurs géants qui sortent à l'occasion de la kermesse. Bruxelles, Anvers, Malines, Vilvorde, Lierre, Gand, Furnes, Ostende, Tirlemont, Ath, Termonde, Nivelles, Hasselt, Wetteren, Liège, Wavre, etc. ont leurs géants que l'on promène en cortège. Ils sont souvent accompagnés d'une ménagerie en carton pâte : chameaux, lion, aigles, dragon, licorne, etc. Dans certaines localités, comme à Ath, la sortie des géants est encore agrémentée, telle qu'elle était il y des siècles, de scénarios des anciens mystères.

Les géants sont encore une des caractéristiques du folklore belge. Loin de disparaître, ils tendent à se perpétuer et à multiplier leur race. Les localités où ils avaient disparu pendant la guerre, où faute de soins ils étaient devenus une pâture pour les mites, s'en sont données de nouveaux. Alors que tant de traditions disparaissaient à la suite de la grande secousse 1914-1918, celle-là se réveillait aussitôt la paix revenue. Des localités qui n'avaient jamais eu de géants, Braine le Comte, Liège, Wavre, Boitsfort, s'en accordaient, soit en puisant dans leur histoire, en allant, comme à Wavre, chercher dans le passé quelque personnage ayant été particulièrement bon pour la ville, soit en s'inspirant de particularités de la vie locale contemporaine : paysan et paysanne du Hageland à Tirlemont, grand veneur à Boitsfort, soit en évoquant le souvenir de quelque type populaire, tel *Tchanchet* à Liège. La sortie des géants est

toujours prétexte à grande liesse populaire. Il suffit de voir par exemple quelle foule et quel entrain, chants, danses, cris, hurlements, quand, à Bruxelles, le jour de la kermesse de Saint-Laurent, on procède à la plantation du *Meiboom*, et on promène à cette occasion la *roue de la Fortune*, cérémonie qui se pratique sans interruption depuis 600 ans. Même, pendant la guerre, discrètement, à l'insu de l'occupant qui interdisait les cortèges et rassemblements, les gens du quartier n'ont pas manqué une seule année de procéder à la plantation de l'arbre.

Les belges ont tellement l'amour des cortèges évocateurs des fastes de leur passé qu'ils ne reculent pas devant des dépenses élevées pour les rendre fastueux.

Notre folklore national, comme particularité extraordinaire, restée bien vivante possède encore les *Gilles de Binche* dont la réputation est mondiale et qui, eux aussi, semblent bien depuis la guerre, avoir retrouvé les faveurs du public. Leur riche costume, chatoyant et mouvant, grâce aux plumes d'autruches dont le chapeau est orné, leur danse quasi mystique, les détails de leur fête ayant tout le caractère de rites, l'espèce de foi avec laquelle ils remplissent leur rôle, fait de leur sortie une attraction extraordinaire. Ici encore, les autorités communales ne manquent pas d'assister au *rondeau* final du balcon de l'Hôtel de ville, et on organise des trains spéciaux pour amener les étrangers dans la localité.

La fête des Gilles, est avec le carnaval de Malmédy à peu près tout ce qui nous reste de caractéristique de l'ancien carnaval.

Quand nous aurons dit la persistance des *cramignons* liégeois, quand nous aurons rappelé le succès constant des théâtres de marionnettes à Liège et à Anvers, quand nous aurons signalé la ferveur avec laquelle nos anciennes *gildes*, nos vieux serments s'efforcent de maintenir vivaces quelque séculaire tradition et les soins dont ils entourent les objets que le passé leur a légué, on comprendra mieux comment tout n'est pas mort dans notre folklore belge. On saura que, loin de disparaître, certaines traditions, certains usages, non seulement ont résisté au flot envahisseur du cosmopolitisme, mais ont retrouvé une force nouvelle depuis la guerre. On dirait que cette catastrophe qui s'est abattue sur le pays lui a fait faire un repli sur lui-même, l'a incité à aller recher-

cher dans le passé les éléments bien caractéristiques de son tempérament. Chaque peuple a sa façon à lui d'exprimer sa foi et de manifester sa gaîté, une façon bien adéquate à sa mentalité, à ses goûts, à sa psychologie. Si par exemple, notre peuple ne peut résister à l'infiltration de danses, de chants, de distractions ayant un caractère cosmopolite, s'il se soumet à la mode, on sent que ces éléments importés ne l'amuse pas d'une façon conforme à son tempérament. On ne retrouve les débordements de sa joie, de sa spontanée gaîté, qu'à l'occasion de ces manifestations populaires, et alors, trêve est proclamée à toutes les querelles de parti ou autres. C'est le peuple qui s'abandonne et oublie pour un moment, ses luttes et ses misères.

Non, on n'est pas près de faire l'oraison funèbre de notre folklore. Nous osons le proclamer éternel. Certes, il n'est pas intangible. Il doit, dans une certaine mesure s'adapter aux exigences de notre temps. Les géants de nos villes doivent tenir compte de la hauteur séparant les trolleys du sol, et se rapetisser s'ils veulent encore sortir. Les personnages de la roue de la Fortune sont parfois vêtus d'une redingote et du haut de forme. Dans les concours de jeux populaires, on ne lutte plus toujours pour l'honneur et pour un titre, pour un objet en nature, un couvert, une pipe ou une cravate ; il faut des prix en argent monnayé. Les drapelets de pèlerinage sont parfois en coton imprimé. C'est regrettable, mais au fond la tradition survit, éternelle. Elle s'adapte aux circonstances. N'est-ce peut-être pas la seule condition pour ne pas périr ? (1)

Contrairement à l'opinion courante qui veut que le Folklore soit appelé à disparaître, nous le croyons éternel. Il se renouvelle sans cesse, des faits disparaissent, d'autres naissent et ceux qui se transmettent à travers les générations se modifient sans cesse. Chaque génération prépare le Folklore de la génération suivante. Dans un milieu social donné, à un moment donné, tous les individus ont un

---

(1) Cette première partie est reprise de la revue Allemande : *Völkermagazin*, qui s'est donnée pour mission de propager en Allemagne l'idéal de la Société des Nations. Cette revue vient de consacrer un numéro spécial à la Belgique (novembre 1929) et nous a demandé d'y faire l'article sur le Folklore.

ensemble de mœurs, d'idées, de conceptions, de croyances, d'usages ; chacun, sans qu'il s'en doute, se conforme aux exigences de son temps, de son milieu. Ces éléments du conformisme social évoluent, se modifient sans cesse, mais les conceptions périmées ne meurent pas immédiatement. Elles survivent parfois longtemps. C'est à partir du moment où elles cessent d'être conformes, d'être généralement acceptées par tous, que les individus s'aperçoivent de leur caractère anachronique et se mettent à les observer, à les étudier. Elles entrent dans le domaine folklorique et viennent renouveler son faisceau de faits. Tel est le canal par lequel un courant nouveau vient constamment ravigourer le folklore, tel est le mécanisme expliquant son caractère d'éternité.

Cette conception, nous ne l'ignorons pas, est une innovation et nous ne doutons pas que les folkloristes eux-mêmes resteront en arrêt rien qu'à son énoncé.

### LES CONCEPTIONS.

Tâchons maintenant d'esquisser une brève histoire de la science folklorique en Belgique.

Elle est neuve. Dans de nombreux milieux scientifiques on lui conteste encore le moindre caractère et la moindre utilité scientifiques. Nombreux sont encore les milieux savants qui lui sont fermés. Nous sommes parmi ceux qui en sont le moins étonnés. Cette résistance est logique. Il faut du temps avant que de nouvelles conceptions soient acceptées et absorbées par le conformisme. C'est un phénomène identique à celui que nous venons de rencontrer et où nous avons vu les faits rejetés par le conformisme d'un temps, d'une époque, d'une génération, tomber dans le domaine du Folklore.

On peut dire qu'en 1830 cette science n'existait pas. Le mot lui-même n'a été créé qu'en 1846 par l'anglais J. W. Thoms.

Ce furent d'abord des collectionneurs qui s'y intéressèrent. Leur seule préoccupation était de réunir, pour leur satisfaction personnelle, le plus de pièces possible, de ramasser des séries aussi complètes que possible d'objets dans un domaine déterminé. Leur joie n'était jamais si grande que lorsqu'ils parvenaient à posséder une pièce rare, une pièce

que ne possédait aucun de leurs collègues. Evidemment, une collection n'est jamais scientifique; elle peut aider la science; mais combien de sciences n'ont pas débuté par de simples fantaisies de collectionneurs? Les collectionneurs de cailloux n'ont-ils pas été les premiers géologues? Il n'y a pas longtemps encore que les entomologistes se contentaient d'épingler des insectes sur des cartons et que le plus grand botaniste était celui qui avait le plus bel herbier.

Ne faut-il pas réunir le matériel avant que s'échafaude l'édifice d'une science?

Nous eûmes ensuite — et beaucoup de folkloristes sont encore arrêtés à cette conception — le folklore anecdotique, se contentant d'annoter des faits au hasard de leur rencontre, de les verser dans des archives, de les publier de ci de là, dans des journaux et revues sans autre préoccupation que d'intéresser ou d'amuser les lecteurs. N'est-ce pas encore le seul usage pratique que l'on tire des quantités innombrables de faits observés?

Plus tard vinrent les folkloristes descriptifs. Parmi eux il en est de mérites très divers.

Les seuls qui nous intéressent vraiment sont ceux qui s'attachent à suivre rigoureusement dans leur travail des procédés scientifiques: observation des faits dans leur milieu même, objectivité de l'observation, description narrative sans y rien ajouter de personnel mais en s'efforçant de ne rien oublier de ce qui peut être utile à la description complète. Ce procédé est inspiré déjà des sciences naturelles et les folkloristes de cette catégorie sont ceux qui ont réuni le matériel sur lequel on peut songer aujourd'hui à édifier une véritable science. Mais, nous tenons à bien insister sur ce point, les faits ne sont pas la science. Ils en sont l'amorce, le point de départ. La science proprement dite ne commence qu'au moment où les faits sont réunis méthodiquement.

Au cours du siècle écoulé, les folkloristes descriptifs furent pléiade; mais quelle diversité dans la qualité du travail! Combien sont sujettes à caution les publications laissées par les premiers d'entre eux! Si de Reinsberg-Düringsfeld fut le premier à faire une sorte d'inventaire de notre folklore, qui oserait aujourd'hui utiliser sans réticence les observations consignées dans son fameux calendrier populaire? Et que de lacunes! C'est cependant le premier bagage réuni. Il le fut il y a quelque cinquante ans. Quel

chemin parcouru de ce travail à celui par exemple sur les *Drapelets de Pélerinage* de M. van Heurck, folkloriste descriptif rigoureusement scientifique et objectif ? Folkloriste travaillant sur pièces de collections : images, livres populaires, mais se documentant sur place, par correspondance, pour donner une description objective du fait auquel se rapporte l'objet décrit. L'objet en effet n'est en quelque sorte que le témoin, la preuve, la pièce à conviction d'une manifestation folklorique déterminée. Elle n'est pas le *fait*, objet d'observation. Là est souvent l'erreur commise par les collectionneurs. Ils ne voient que la pièce, l'objet ; tandis que pour eux le fait, l'usage n'en est que l'accessoire. Or c'est le contraire qui est vrai. Le fait, c'est la manifestation, l'usage, la pratique, la cérémonie dans laquelle on utilise l'objet. Si la pièce est intéressante, c'est le fait lui-même et lui seul qui présente une utilité scientifique, pour autant qu'il soit bien décrit.

Nous pouvons encore citer — entre autres bien entendu, car nous ne pouvons songer à faire ici un inventaire de tous les ouvrages intéressants et notre exposé est limitatif — les travaux de De Cock et Teirlinck. Ils procèdent davantage de l'observation directe, sur place, dans le milieu même et, comme méthode suivie, se rapprochent sensiblement des sciences naturelles ; c'est le domaine folklorique exploré comme le monde animal et le monde végétal le furent, par exemple. Entre ce travail de départ, celui de De Reinsberg-Düringsfeld et ceux de van Heurck, De Cock, Teirlinck, quelle différence dans la valeur, la précision, la rigueur scientifique. Entre cette première œuvre et les dernières que de nuances dans la qualité des travaux multiples entrepris et publiés. Mais combien, à ce simple énoncé, on sent, on voit apparaître le progrès accompli, en moins d'un siècle, dans le domaine folklorique. Le premier a fait ébauche méritante en tant qu'effort préliminaire, les seconds ont scientifiquement réuni, groupé et présenté un tel bagage de faits qu'il est impossible, à tout qui en prend connaissance, d'en contester le caractère scientifique.

Mais les savants s'intéressent-ils à ce qui se passe en dehors de leur spécialité ? De là leur opinion préconçue à l'égard du Folklore. Ils en demeurent à leur idée à priori, justifiée il y a quelque cinquante ans, mais absolument impertinente aujourd'hui.

Des travaux précités se dégage cette vérité, c'est que le Folklore n'est pas une science de choses mortes, relevant de l'histoire ou de l'archéologie, mais une science de faits vivants.

\* \* \*

Sans doute les faits folkloriques, comme tous les faits dans n'importe quel domaine scientifique peuvent, être étudiés dans le temps, au point de vue historique ; ils peuvent être analysés non seulement au point de vue statique mais encore dynamique, dans leur évolution, dans leurs transformations au cours des siècles. On ne conteste plus actuellement l'opportunité qu'il y a à faire l'histoire des sciences, l'analyse des conceptions et des systèmes successifs élaborés par l'humanité. Des Revues spéciales sont consacrées à cette étude. Et précisément la valeur des travaux des meilleurs folkloristes descriptifs a mis en lumière l'importance pour chaque science en particulier des apports folkloriques, car dans le folklore on trouve des réactions mentales établissant que dans nos milieux sociaux actuels, des hommes raisonnent et agissent encore en conformité avec ces idées qui semblent d'un autre âge.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que des savants formés aux études de l'histoire, formés à la méthode historique, aient compris quelle mine féconde le folklore leur apportait. Habités à manier les archives, les vieux grimoires, les manuscrits poudreux, les écritures vétustes, de nombreux historiens ont été frappés d'y rencontrer des faits cités par les folkloristes descriptifs, des faits appartenant à la réalité vivante actuelle. Tout en continuant leur œuvre historique d'après la conception moderne, ils ont annoté, au lieu de passer à côté sans les voir, comme ils l'avaient fait jusqu'à présent, toutes les citations pouvant constituer un apport au Folklore, ou bien les observations des folkloristes leur ont apporté des contributions leur permettant de comprendre des textes qu'ils eussent mal interprété sans elles. Certains savants orientés vers l'histoire ont éprouvé tellement d'attrait pour ces faits qu'ils se sont en quelque sorte spécialisés dans l'étude du folklore dans le passé, complétant ainsi, par leurs travaux, l'édification de la science folklorique. Les écrits de M. Gessler sont, dans ce domaine spécial de l'exploration du passé, des modèles de précision et de rigueur.

Et que de découvertes importantes nous ne devons pas attendre de ce côté ! Mais combien apparaît aussi la complexité du labeur, la nécessité déjà se faisant sentir d'une spécialisation ; d'une division des tâches dans l'élaboration de la connaissance. N'est-ce d'ailleurs pas l'indice le plus sérieux que la science folklorique à pris corps, qu'elle devient consistante et que nous sommes loin du plaisir, un peu égoïste, du collectionneur, de la simple distraction de l'amateur. Le Folklore n'est plus seulement un objet de curiosité ou d'amusement, il est devenu un domaine de la connaissance, domaine exploré scientifiquement sous tous ses aspects. Quelque chose lui manquait encore cependant pour avoir tous les caractères d'une science proprement dite. Une science ne consiste pas seulement dans l'observation et la description de faits. Ce ne sont là que les travaux préliminaires à tout œuvre scientifique, travaux indispensables, travaux de première ligne, travaux sans lesquels il n'y a pas de science, travaux qui ne peuvent jamais être poussés assez à fond et sont susceptibles de toujours plus de perfectionnement.

Quand les faits sont décrits, il faut les expliquer. Après l'anatomie, la physiologie. Après le *comment*, le *pourquoi*. C'est une filière. Le Folklore répète ce qui s'est passé dans toutes les sciences et si la plupart des folkloristes hésitent à faire ce pas en avant, c'est parce que, pour le franchir, il faut avoir l'esprit synthétique, il faut avoir une orientation d'esprit philosophique et que, sur cent intellectuels, on trouve nonante-neuf analyseurs pour un « synthétiseur ». Ils résistent et reculent parce que les premiers efforts de généralisation, indispensables pour expliquer, sont assurés d'un échec certain. Faut-il renoncer à les faire ? Il faudra bien les faire un jour et tout imparfaits qu'ils soient ils ne peuvent manquer de rapprocher la science folklorique des autres sciences. La science va du particulier au général. C'est seulement le jour où cet effort de généralisation sera fait que les folkloristes peuvent espérer avoir la considération du monde savant. Tant que cet effort n'aura pas été fait d'une façon acceptable, les réticences des milieux scientifiques auront un fondement de justification.

Le fait seul que certains esprits pensent pouvoir poser le problème indique combien est grand le progrès réalisé par la science du Folklore au cours du siècle dont nous faisons ici l'inventaire.

Il convient donc que nous en disions deux mots pour finir et il le faut d'autant plus que c'est en Belgique que cette école de néo-folkloristes semble prendre le plus de consistance.

\*  
\* \*

Ces néo-folkloristes ne s'inquiètent pas des détails des faits. Ils s'inquiètent à peine d'en recueillir eux-mêmes. Ils se servent des documents assemblés par les folkloristes descriptifs et s'efforcent, par la comparaison des faits décrits et observés, d'y trouver les caractères communs permettant de faire des généralisations. Sans doute les néo-folkloristes sont-ils arrêtés souvent dans le choix des faits car ils n'ont pas toujours les garanties nécessaires qu'ils ont été bien décrits ou bien observés. Ils doivent faire un triage entre les auteurs dont ils utilisent les travaux. Ajoutons qu'en général les néo-folkloristes constatent que les travaux des folkloristes descriptifs pèchent souvent par le manque d'observation sur place, dans la réalité vivante et ils préconisent avant tout l'observation directe. Sous l'angle de leur conception générale, ils doivent observer à nouveau les faits sur lesquels ils s'appuient, car, souvent, les folkloristes descriptifs ne se sont pas appesantis suffisamment sur ce qui en constitue l'essentiel. Le folkloriste descriptif est avant tout frappé par ce qui est *spécial* à chaque manifestation, le néo-folkloriste au contraire, recherche ce qui est *général* dans les faits.

Folkloristes descriptifs et folkloristes généralisateurs sont loin de se comprendre et une crise se produit en ce moment dans le monde des folkloristes. C'est même la principale caractéristique de notre époque dans le domaine du folklore. On s'est tellement habitué à appeler „ folkloristes “ les seuls „ descriptifs “ que ces derniers se croient seuls mériter la qualité de folkloristes et contestent le titre aux néo-folkloristes. Ils disent d'eux : „ qu'ont-ils écrit sur le folklore ? “ ou plus simplement, plus radicalement : „ ils ne font pas du folklore “. Le folklore traverse donc actuellement une période de croissance due au besoin de renouveler les conceptions et les méthodes. Il faut s'en réjouir plutôt que le regretter car c'est un indice de grande vitalité ; c'est la preuve la plus forte de l'orientation de plus en plus

scientifique des études et recherches. Si des efforts de généralisation peuvent être entrepris, si des folkloristes croient pouvoir tenter de dégager une *théorie* du Folklore, c'est que les travaux des folkloristes descriptifs ont été suffisamment abondants et précis. On ne doit y voir nulle critique de leur œuvre, nulle restriction dans l'éloge qu'on peut en faire ; bien au contraire. Nulle généralisation ne serait possible sans leurs travaux. On ne doit pas en déduire non plus que leur labeur deviendra inutile dans l'avenir. Non, il est à souhaiter que les folkloristes employant la méthode descriptive ou la méthode historique continuent leur œuvre, l'étendent et la précisent toujours davantage. Leurs travaux ne manqueront d'apporter sans cesse des éléments nouveaux qui montreront l'imperfection des généralisations et permettront ainsi de les corriger et de les adapter. Il y aura interaction des travaux des uns sur ceux des autres. Ils se compléteront mutuellement.

Rien ne peut mieux faire apprécier ce qui différencie les folkloristes descriptifs des néo-folkloristes qu'un référendum sur les meilleurs ouvrages de folklore parus au cours du siècle écoulé. Un referendum de ce genre a été entrepris par M. Gessler pour l'article qu'il vient de consacrer au Folklore dans *Le Livre d'or de la Belgique*. Tous les ouvrages désignés comme étant les plus remarquables sont des ouvrages descriptifs : ouvrages de MM. van Heurck, De Cock, Teirlinck, de Meyere, Hock etc. tous ouvrages dont nous sommes les premiers à apprécier et vanter les qualités ; mais pas un seul écrit des folkloristes généralisateurs n'a obtenu un nombre de voix suffisant pour être choisi à cette espèce d'élections. Pas un même n'a été cité. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; d'abord parce que ces écrits sont encore rares ; ensuite, les efforts des généralisateurs ne sont pas appréciés du tout ni compris par les folkloristes eux-mêmes. Constatation, assez étonnante à première vue mais assez logique, ils sont mieux compris par les savants s'occupant de science plus précises. Si nous devons faire un referendum où les réponses pour être prises en considération devraient s'inquiéter de la tendance généralisatrice, incontestablement plus scientifique que la simple tendance descriptive, les ouvrages élus seraient tout à fait différents et les folkloristes, au sens le plus généralement admis de cette expression, resteraient ahuris.

Nous verrions émerger sans doute, entre autres, l'introduction, mais l'introduction seulement, écrite par Eugène Monseur pour son *Folklore Wallon* (1892). Quel dommage que cet auteur ait éprouvé le besoin d'écrire ces quelques vingt pages en écriture phonétique ! Bien qu'écrite il y a cinq lustres environ, cette préface dénonce chez ce savant une préoccupation de la généralisation et un vif désir d'essayer de dégager de l'étude des faits quelque idée théorique. Si l'effort est timide, Monseur fut néanmoins à ce sujet un vrai précurseur.

Déjà, dans deux articles importants publiés dans la *Revue des Traditions Populaires de Paris*, en juin 1902 et avril 1903, l'un sur le fantastique, l'autre sur la morale des contes, M. Paul Hermant fit une application de la psychologie scientifique aux données du folklore et rechercha les conditions sociales favorables à leur éclosion et à leur transmission. Ces études avaient fort séduit l'excellent folkloriste français que fut Paul Sébillot.

Nous citerions encore un article récent, paru dans le *Folklore Brabançon* (1) et qui fut à peine remarqué par les folkloristes descriptifs. Peut-être même l'ont-ils tout à fait oublié. Nous pensons cependant que ce travail émergera un jour et deviendra l'inspirateur de bien des travaux. Cet article était intitulé : *Le Folklore comme Science sociale*, et portait la signature de Th. Jamar.

Il suffit de citer ces travaux de folkloristes généralisateurs, travaux courts, de quelques pages, ne dépassant pas les dimensions d'un article de revue, travaux ardu à lire et nécessitant un grand effort d'attention et de réflexion chez le lecteur, pour sentir aussitôt ce qui les différencie des œuvres des folkloristes descriptifs, généralement longs, copieux, de lecture facile et agréable.

Tandis que ces derniers se caractérisent par une abondance extraordinaire de faits, par le souci de l'auteur d'être complet, d'épuiser à fond une classe de faits, les premiers se caractérisent par une idée, une idée dégagée des faits, idée où l'on sent la préoccupation d'établir une similitude entre les faits folkloriques et les faits plus généraux procédant d'autres sciences, plus évoluées. Ici, les faits eux

---

(1) *Folklore Brabançon*, 7<sup>ème</sup> année, p. 213.

mêmes sont supposés déjà connus du lecteur ; on en cite à peine ; il y a une étape franchie dans la recherche de la connaissance, un acheminement vers des abstractions cadrant davantage avec les préoccupations habituelles des sciences plus générales. Si le folkloriste généralisateur cite des faits en grande abondance, la méthode de classement qu'il suit pour les présenter diffère tout à fait du procédé suivi par le folkloriste descriptif. Les tendances sont tellement différentes que le second ne comprend pas le premier.

Sans doute ces travaux plus abstraits ne sont-ils accessibles qu'à un public restreint, plus cultivé, d'une culture générale étendue ; mais ils nous permettent de conclure cet article, consacré au Folklore de 1830 à 1930, en constatant que le folklore au cours du siècle a franchi toutes les étapes, depuis le simple plaisir du collectionneur jusqu'à l'assimilation par les sciences anthropologiques les plus accréditées.

En 1930, nous le voyons se présenter au seuil du temple du savoir avec des conceptions dont on ne peut discuter l'importance et l'utilité, conceptions imparfaites encore, incomplètes, imprécises, mais qui ont toutes les caractéristiques d'une Science, de la Science. Son évolution sera certes plus accentuée encore dans les années qui vont suivre.

ALBERT MARINUS.



## Les anciens jeux de « bicteux » en plein air, à Nivelles

En plein cœur de la ville, Nivelles possède une belle et spacieuse place de jeu ombragée de vieux tilleuls. C'est la Place St-Paul ou « Su l'place » comme disent les Aclots. Elle est le rendez-vous des grands et des petits. Les adolescents et adultes y jouent beaucoup à la balle et les gamins à « merbes » (billes) « al fusée » (toupie) et autres jeux, tels que : « al drigaïe », « au wîwy », au « tchat muchî », sortes de jeux de cache-cache et à courir qui se pratiquent surtout au moment du montage des « baraques » et des « boutiques » pour la foire annuelle.

Il y a un demi siècle, on jouait « su l'place » et en d'autres endroits de la ville à certains jeux d'argent ou de « bictage » qui étaient très en vogue. Les gains et les pertes des joueurs étaient relativement minimes, les mises étant du reste très faibles : quelques centimes.

Ces jeux étaient : al grosse, al ligne, au vingt-quatte, al pontche, au carré, al galine, au rond, au liard djiléboûn, etc.... quelques-uns sont encore en vogue et d'autres tombés en désuétude depuis bon nombre d'années.

Ceux qui s'adonnaient à ces amusements, jouaient avec des « ptits liards », des « mastoques » et des « gros sous », pièces de monnaie valant respectivement : 2 centimes (pièce belge en cuivre), 5 et 10 centimes (pièces françaises en cuivre).

Comme la police traquait les jeunes « Bicteux », ceux-ci quittaient la Place St-Paul pour se réfugier dans les allées du Parc de la Dodaine ou dans les prés Rase y attendant, ou ailleurs.

Ce sont ces jeux qui sont décrits dans cette notice. L'exposé est nécessairement un peu aride et la lecture peu aisée, mais il est plus que temps de les décrire si on veut les sauver de l'oubli. Bientôt, on ne connaîtra plus rien de ces anciens jeux, qui bien que très populaires sont peu recommandables, à cause de leur esprit de lucre.

Nos ancêtres aclots étaient des « bicteux » invétérés à en juger par les deux extraits d'ordonnances pris par le magistrat de Nivelles, reproduites ci-après, en vue de réprimer les jeux de « hazeterrie » et de « billetrye » :

I.

« Par madamme de Nyvelle, sa justice, bourghemes-  
« tres, rentiers, jurez ».

« Lon vous fait assavoir de par madamme de Nyvelle,  
« sa justice, les bourghemestres, rentiers et jurez de la dite  
« ville que poer remedye et mectre polisse au desordre de  
« la hazeterrie et billetrye par lesquels le nom de Dieu, de  
« benoite vierge Marie et des sains de paradis est et sont  
« inhumainement et desordonnement blasfemes et plusieurs  
« menus fais et perpetrez.... z<sup>a</sup> z<sup>a</sup> 17 Décembre 1527 ».

II.

« Ordonnance pour temps de guerre ».

« Que aux hospitaux, au bayard, nuls ne savanche de juer  
« a dez, ne a quelque aultre jeux de billetrye.... z<sup>a</sup> z<sup>a</sup> ».

Cette ordonnance n'est pas datée, mais elle est certainement du XVI<sup>e</sup> siècle aussi, vu qu'elle se trouve transcrite dans le même registre que la précédente ordonnance.

Ces deux extraits nous ont été communiqués obligeamment par M. Aimé Brulé, Directeur honoraire au Ministère des Travaux Publics.

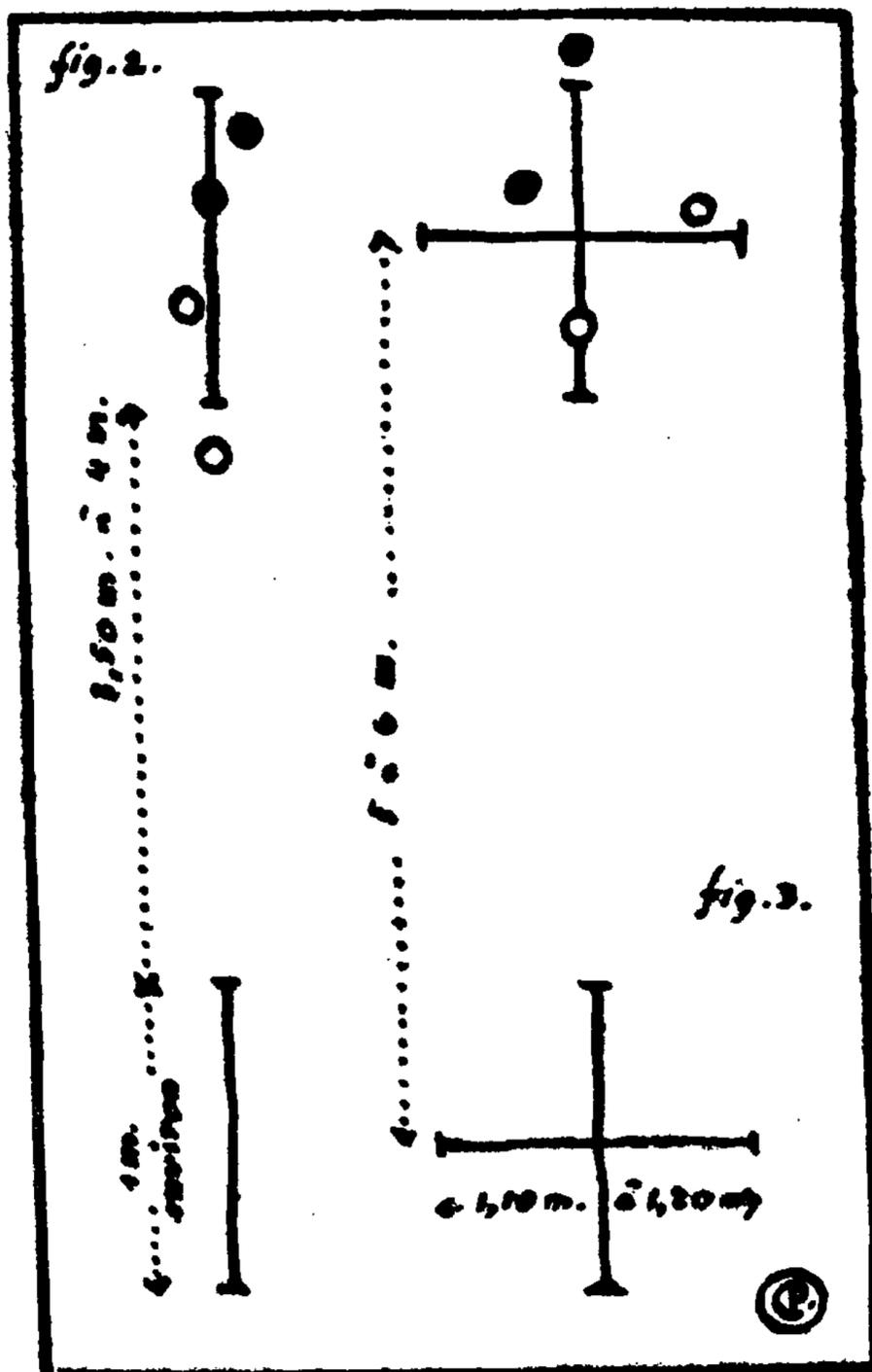
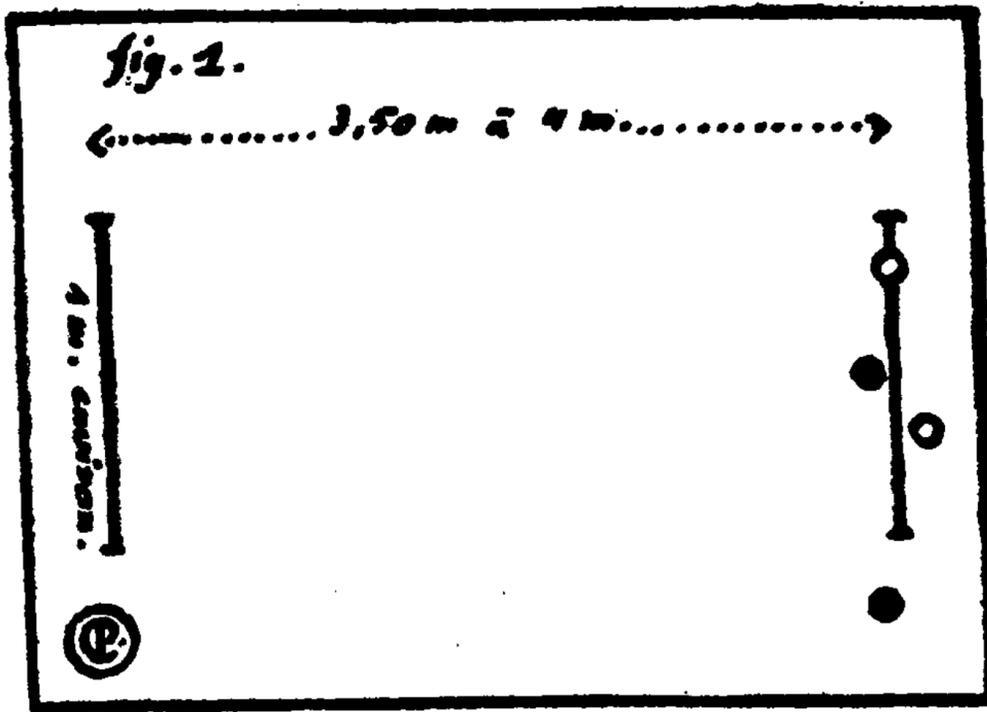
A la page 44 de la « Géographie et Histoire des Communes Belges » (Ville de Nivelles) par J. Tarlier et A. Wauters, il y a plusieurs ordonnances de police dont une prise en vue de refreiner les jeux de hasard, que voici :

« Une deuxième (ordonnance), qui émane de l'abbesse,  
« du maire, des bourgmestres, rentiers, jurés et maîtres de  
« métiers, prohibe sévèrement le jeu de dés, défense qui fut  
« étendue aux jeux de cartes, le 17 décembre 1527 et le  
« samedi avant la Noël 1564 ».

Maintenant, passons en revue les anciens jeux de « Bicteux » qui vraisemblablement n'ont pas été publiés jusqu'ici, tels qu'ils étaient ou sont encore pratiqués ; ça et là, quelques jeux nouveaux ont été ajoutés :

**Al grosse.**

Le plus simple et le plus ancien de ces jeux était « al grosse ». C'est en somme une ampliation du vieux jeu de palet, à ceci près, que les palets ou petits disques en métal étaient des gros sous en cuivre et que les buts de ficelles tendues et blanchies étaient tout bonnement deux lignes ou raies tracées sur le sol (fig. 1).



Un des joueurs avec le « *champ* » d'un gros sou tirait une ligne ou « linche » (en wallon) d'environ un mètre de longueur terminée à chaque extrémité par une petite barre perpendiculaire appelée « *faute* », puis lançait devant lui, à une certaine distance, la pièce de monnaie ; où elle tombait, il indiquait la seconde raie.

Le jeu ainsi établi, il pouvait y avoir une distance de 3 m. 50 à 4 m. entre les deux lignes.

On jouait régulièrement à 12 points pour 10 centimes et on était habituellement à 4 joueurs (2 contre 2), à 2 et à 3 (chacun pour soi).

La valeur des points était :

Pièce sur la ligne, 2 points ;

Pièce la plus proche de la ligne, 1 point ;

Pièce en dehors des « *fautes* », point nul : « *sotte* », disait-on.

Avant d'entamer le jeu, si on était 4, on faisait « *lé-z-hommes* » c'est-à-dire que l'on faisait choix de son partenaire, pour être 2 contre 2. A cet effet, chaque joueur à son tour, et d'un but à l'autre, jetait un gros sou ; les deux plus près de la ligne jouaient contre les deux plus éloignés, en alternant : les plus près classaient 1<sup>r</sup> et 3<sup>e</sup> et les plus éloignés, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

La partie commençait dans l'ordre ci-dessus. De but à but, les joueurs lançaient avec adresse leur gros sou sur la ligne ou le plus près possible de celle-ci, en cherchant toujours à démonter l'adversaire.

Il va de soi que l'avantage était au dernier ; dès qu'il avait joué, on comptait le ou les points revenant à la mieux placée des deux équipes. Celle qui avait obtenu le point jouait la première au tour suivant, les rondes se succédaient ainsi jusqu'au moment où l'une des équipes avait acquis 12 points. Les deux « *gagnants* » recevaient chaque 10 centimes acquittés par les « *perdants* ».

Les cas douteux étaient :

Un gros sou touchant la ligne et que le joueur prétendait sur la ligne. Alors, on passait dans la raie la lame d'un canif ; si la pièce bougeait, elle était considérée comme étant sur la ligne et on avait 2 points. Au contraire, si elle ne se déplaçait pas, on avait 1 point.

Deux gros sous, un de chaque équipe, paraissaient-ils à l'œil à égale distance de la raie, on faisait une « bus-

quette » avec un fétu de paille ou une brindille et l'on mesurait la distance de la ligne à chaque pièce ; la plus courte longueur l'emportait et avait le point.

### **Al ligne**

Ce jeu est le même que le précédent et ne différait que par la disposition des lignes. Celles-ci, au lieu d'être parallèles comme « al grosse », étaient dans le même alignement ou prolongement. On jouait exactement de la même façon qu' « al grosse » (fig. 2).

Ces deux jeux sont délaissés depuis très longtemps et on leur préfère encore aujourd'hui « le vingt-quatte ».

### **Au vingt-quatte.**

Parmi les anciens divertissements, c'est le vingt-quatte, le plus goûté des Aclois et il est toujours très en vogue chez les grands comme chez les petits. Il est aussi apparenté au jeu de palet (fig. 3).

Pour jouer au « 24 », on trace sur le sol deux croix en forme de  $\dagger$  éloignées de centre à centre de 5 à 6 mètres. Chacune des lignes de la croix a 1 m. 10 à 1 m. 20 de longueur et est limitée par des « fautes ».

Le « 24 » est ainsi dénommé pour plusieurs raisons sans doute :

1° parce que chacune des 4 branches vaut 6 points et que le total donne 24.

2° parce que le centre de la croix vaut 24 points.

3° parce qu'on y joue à 24 points.

Anciennement, comme palet, on avait un gros sou en cuivre ou même une pièce de 5 francs en argent ; aujourd'hui, on emploie des pièces blanches de 25 centimes et de 2 frs. Les gamins se servent de rondelles de boulons (35 à 40 mm de diamètre) ou des « *pepins* » provenant du perçage des tôles dans les ateliers.

La valeur des points est :

Pièce couvrant le centre et embrassant les 4 lignes de la croix, 24 points ;

Pièce sur une ligne, 6 points ;

Pièce plus près d'une ligne, 1 point ;

Pièce en dehors des « *fautes* », point nul :

Mais au lieu de dire que la pièce est « *sotte* », on dit maintenant qu'elle est « *bize* ».

On joue à 2 et 3 (l'un contre l'autre), à 4 et 6 (2 contre 2 et 3 contre 3). Pour ces deux derniers cas, on fait « *lé-z-hommes* » comme il est mentionné « *al grosse* ».

Généralement en faisant « *lé-z-hommes* » les 1<sup>rs</sup> classés comptent déjà les points qu'ils ont faits et la partie continue.

Les joueurs placent le talon du pied gauche à la « *faute* » intérieure du « 24 » et font un pas en avant avec le pied droit lorsqu'ils lancent leurs pièces. Ils visent le centre et cherchent à évincer l'adversaire. Naturellement, la chance est toujours au dernier joueur ; le ou les points non rabattus sont seuls valables.

On renouvelle les rondes en allant d'un « 24 » à l'autre et la 1<sup>re</sup> équipe qui fait 24 points gagne la partie. Autrefois, l'enjeu était 5 ou 10 centimes par partie et par homme ; aujourd'hui, comme tout augmente, on joue à 24 points pour 25, 50 centimes et 1 franc. Les gamins jouent encore pour l'honneur !

Pour les cas douteux, c'est la même chose qu'« *al grosse* ».

Depuis quelques années, les gamins ont agrémenté le « 24 » de lignes supplémentaires, ils ont ajouté à chacun des angles droits une bissectrice de telle sorte qu'il y a 8 lignes rayonnantes. Le jeu est baptisé le « quarante huit » (fig. 4). Une ligne vaut 6 points et le centre, 48. On y joue à 48 points en observant les règles du « 24 ».

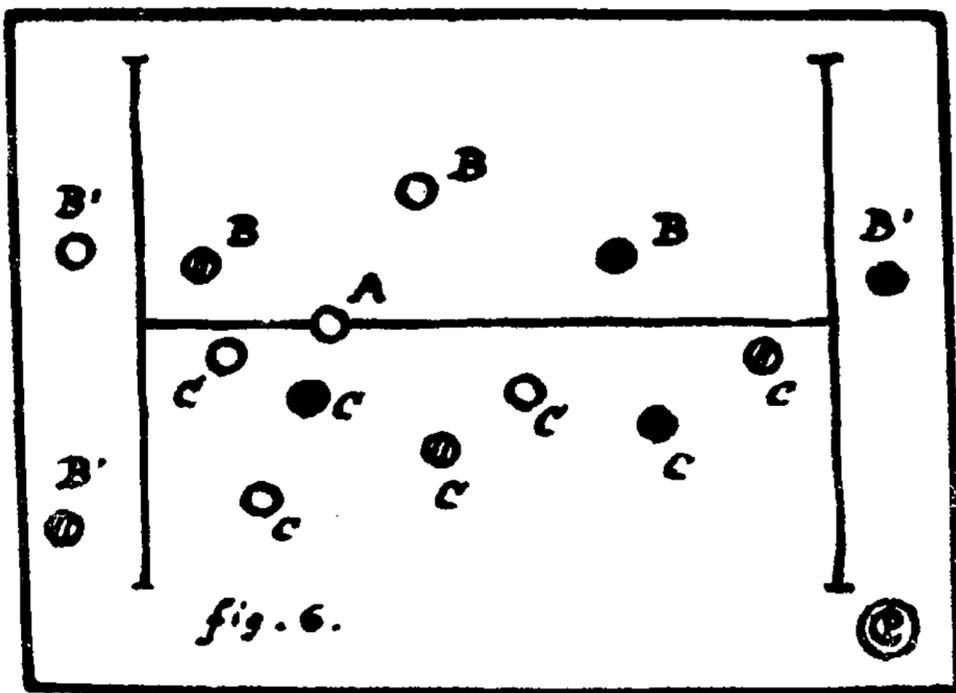
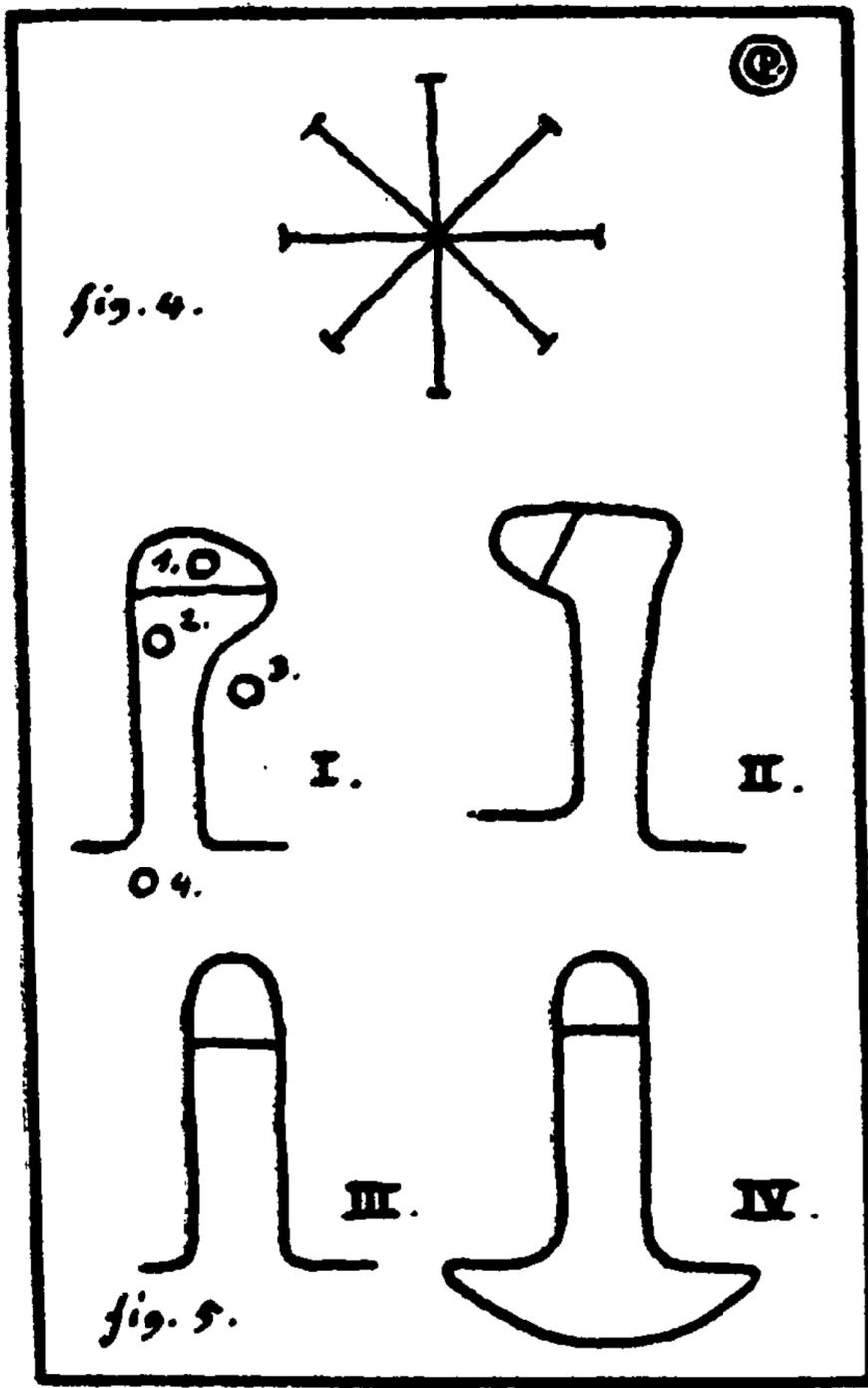
Heureusement que ce jeu est parfois pratiqué par des gamins qui préfèrent avoir beaucoup de 6 plutôt par hasard que par adresse.

#### **Al pontche.**

Par désir de lucre, ce jeu passionnait beaucoup les gamins et les jeunes gens, bien que le gain fût relativement minime, puisque l'on jouait ordinairement avec des pièces de 2 centimes.

La police pourchassait les « petits bictoux » et c'est probablement là une des causes de la disparition du jeu de « pontche ». Il y a bien 40 ans qu'on ne s'y adonne plus et il n'y a guère que ceux qui frisent la cinquantaine qui se souviennent encore de cet amusement.

On jouait « *al pontche* » à 2, à 3 et à 4 pour son propre compte (fig. 5).



Avant de commencer une partie, on traçait sur le sol une « *linche* » et à 3 pas de distance, les joueurs, 4 par exemple, lançaient chacun un « *petit liard* » (« *liard* » ou « *cens* ») après la ligne. La pièce sur la ligne ou la plus proche était classée 1<sup>re</sup>, les autres, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> selon leur position par rapport à la raie.

C'était au 1<sup>r</sup> à qui revenait l'honneur de tracer ci-contre (I, II, III et IV) ; il en indiquait le pas et jouait le dernier, mais dans la suite, c'était toujours au dernier à faire la « *pontche* ».

Les joueurs, d'après leur classement, jetaient chacun à leur tour un « *liard* » vers l'intérieur du dessin de façon à être le plus près possible de la petite barre transversale ou de la barre de but. Suivant la situation des pièces, il y avait : 1<sup>r</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ; toutefois, la pièce hors du dessin était « *sotte* » et classée dernière (3 de la fig. 1) ; il y avait cependant exception pour la ou les pièces placées sous les branches pliées à droite et à gauche (4).

La figure IV est une « *pontche fermée* », toutes les pièces pour être valables devraient se trouver à l'intérieur du dessin.

Cette première phase du jeu tenait encore du jeu de palet, mais la seconde, détaillée ci-après, n'est plus de l'adresse mais du « *bictage* », du jeu de pur hasard.

Le 1<sup>r</sup> ramassait les 4 « *cens* » et les plaçait sur la paume de la main gauche, en ayant soin de marier les pièces : une pièce « *tiessse* » (face), une pièce « *lette* » (pile) de même pour la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> ; cette opération était contrôlée par les autres joueurs. La main droite recouvrait les 4 pièces qui se trouvaient dans une sorte de poche, on agitait les mains pour « *osquiner* » (secouer) les pièces afin de les mélanger avant de les « *jeter al cabaïe* » (jeter en l'air). Dès qu'elles étaient tombées par terre, toutes les « *tiesses* » étaient pour lui (le 1<sup>r</sup>) et les « *lettes* » pour le 2<sup>e</sup>. Celui-ci pouvait interrompre la descente des pièces en attrapant une ou plusieurs pièces qu'il projetait de suite par terre. Primitivement ce procédé n'était pas admis.

Si le 2<sup>e</sup> avait recueilli 3 « *lettes* », par exemple, il les lançait aussi « *al cabaïe* » et aussitôt les pièces par terre, il relevait les « *tiesses* ». S'il n'obtenait qu'une seule pièce, il avait sa « *mitche* » (son pain ou sa mise) et les deux autres (« *lettes* ») allaient au 3<sup>e</sup>.

Lorsqu'il ne restait que 2 « *liards* », le 3<sup>e</sup> joueur les lançait aussi en l'air, mais ils étaient placés à cheval l'un sur l'autre (pile et face) entre les extrémités du pouce et des deux doigts suivants. Arrivés par terre, s'il y avait deux « *tiesses* », les pièces appartenaient au 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> était « *merlitche* » (n'avait rien) ; si au contraire, il y avait deux « *lettes* », c'était pour le 4<sup>e</sup> ; et le 3<sup>e</sup> n'avait rien.

Dans le cas où un seul « *petit liard* » revenait au 3<sup>e</sup>, celui-ci tenait la pièce en main et la tournait derrière le dos ; il la lançait horizontalement dans la direction du 4<sup>e</sup>, placé à quelques mètres du 3<sup>e</sup>, qui la saisissait et la projetait sur le sol. Si c'était « *lette* » c'était pour lui, et « *tiesse* » pour le 3<sup>e</sup>.

La partie prenait fin et l'on en commençait une nouvelle.

Le 4<sup>e</sup> et dernier joueur avait la charge de dessiner une nouvelle « *pontche* » ou il pouvait en utiliser une déjà existante. Il jouait dernier ; le et les autres observaient le classement de la partie précédente.

La « *pontche* » était parfois remplacée par une simple ligne avec « *fautes* », ou « *au plus près du mur* », ou « *au plus près d'une fenêtre* » à condition que les « *liards* » demeurent sur le seuil en pierre, ou « *au salon* » : bordure en pierre d'un trottoir, le joint entre les deux pierres était le « *but* » et un autre joint situé plus loin, la « *lîse* » ou le « *pas* » (1). De celui-ci, il fallait placer les « *cens* » le plus près du joint désigné comme « *but* ». Il n'y avait que les pièces entre le « *but* » et la « *lîse* » qui comptaient, celles au delà du « *but* » ou tombées en bas de la bordure étaient « *sottes* ». Le 1<sup>r</sup> ramassait toutes les « *cens* » pour les jeter « *al cabaïe* » comme plus haut.

Pour changer une « *mastoque* » contre des « *ptits liards* », les gamins tapaient en l'air la pièce de 5 centimes et pendant son ascension et sa descente, le changeur criait : « *tiesse deux* » ou « *lette deux* ». Si la « *mastoque* » tombait « *tiesse* » comme spécifié, on recevait 2 « *cens* » ; si c'était « *lettes* » on en avait 3.

---

(1) La bordure du trottoir de la Place St-Paul a 30 cm. de largeur et 3 à 4 mètres de joint à joint.

Un « biceux » est « *squeu* » lorsqu'il a perdu tout son argent.

Les gamins jouaient aussi « al pontche » avec des boutons d'uniformes militaires dont on avait, au préalable, aplati la queue. Le côté portant un attribut quelconque ou des chiffres était la « *tiessa* » (face) et le côté de la queue, « *lette* » (pile).

#### Au ptit liard ou al mastoque.

On « *tapait* » « *al cabaïe des ptits liards et des mastoques* » à jet continu sans faire de « pontches ». C'étaient des passionnés « biceux » ; ils n'étaient que deux jouant à tour de rôle. Ils lançaient en l'air les pièces de monnaie du bout des doigts avec deux pièces (chacun sa mise) ou « *al cabaïe* » avec plusieurs (mises doubles ou triples).

Il y avait parfois des « *chaquines* » (disputes), notamment, lorsqu'on laissait une « *craïe* » (vide) entre deux pièces à cheval ou que l'on ne rangait pas convenablement les pièces dans le creux de la main. On recevait alors l'épithète d' « *afaustrieû* » ou de « *chaquineû* ».

#### Al bîze.

On traçait une raie d'environ 1 mètre de longueur, arrêtée à chaque bout par une « *faute* » allongée, le « *pas* » ou « *lîse* » était à une distance de 3 à 4 mètres (fig. 6).

On y jouait à plusieurs et pour son compte personnel.

Chaque joueur pouvait jeter autant de « *ptits liards* » qu'il voulait par des rebarres successifs, et cessait dès qu'il avait obtenu une bonne place.

Le dessin ci-dessus indique 3 joueurs : le 1<sup>r</sup>, les pièces noires, le 2<sup>e</sup> les pièces blanches et le 3<sup>e</sup> les pièces hachurées.

Le 1<sup>r</sup> classé (pièce A) ramassait toutes les pièces. D'abord, les B, au-dessus de ligne et B' « *sottes* », ou « *bîze* » qui étaient pour lui, ensuite, les A et C, sous la ligne, restaient au jeu et devait être jetées « *al cabaïe* » comme pour la « pontche ».

Les pièces tombées « *tiesses* » étaient encore pour lui et les « *lettes* » allaient au classé 2<sup>e</sup> qui les lançait à son tour « *al cabaïe* », les « *tiesses* » lui appartenaient et s'il y avait des « *lettes* » c'était pour le 3<sup>e</sup> et dernier joueur.

Ce jeu est encore quelque peu pratiqué aujourd'hui mais on y a ajouté quelques fantaisies, telles que : mettre la « *lîse* » à une longue distance de la « *linche* », 10 m. et plus ; lancer les pièces sous la jambe levée ; jeter la pièce « *al cabriole* », etc...

Pour ne pas laisser traîner les pièces autour de la ligne et dans la crainte de la police, sans doute, on ramasse, au fur et à mesure, les pièces rabattues et les pièces « *sottes* » ou « *mauvaises* », on en fait deux paquets séparés : le 1<sup>r</sup> provenant des pièces rabattues s'appelle « *panse* » et qui seront, dans un instant, jetées « *al cabaïe* » ; le 2<sup>e</sup> paquet, nommé « *bîze* » sont les pièces « *mauvaises* » et sont destinées au joueur qui sera classé 1<sup>r</sup>.

Aujourd'hui, on ne connaît plus les pièces en cuivre de 2 centimes et on joue avec des pièces de 5 centimes.

Si on doit changer au cours du jeu une pièce de 10, 25, 50 centimes ou de 1 fr., on fait la monnaie avec les pièces de la « *panse* », ou de la « *bîze* » et lorsqu'on jette « *al cabaïe* » la « *panse* », s'il se trouve des pièces de 10, 25, 50 centimes ou de 1 fr., avec le consentement des joueurs, on les jette aussi pour leur valeur conventionnelle.

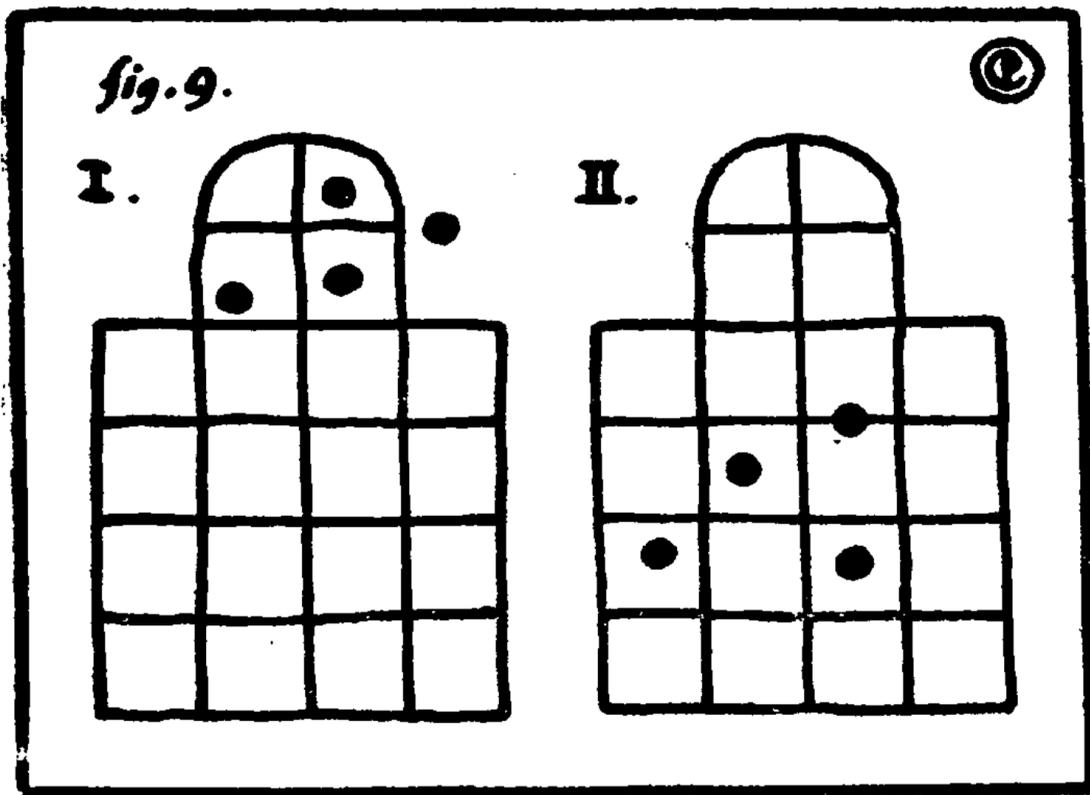
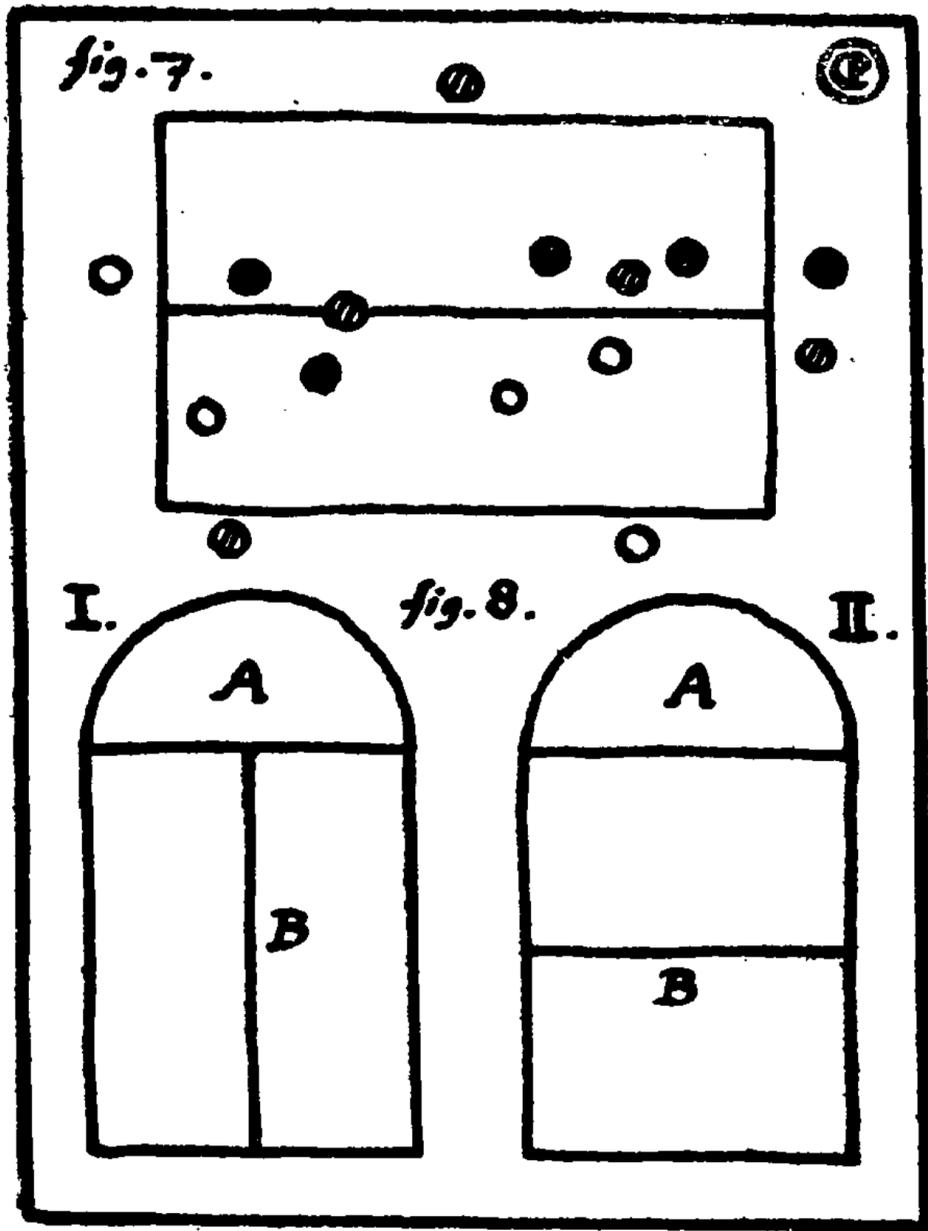
Lorsqu'il y a beaucoup de pièces « *al cabaïe* », le 1<sup>r</sup> classé les secoue vigoureusement dans les mains et les passe ensuite au 2<sup>e</sup> qui peut jeter à terre en une seule fois toutes les pièces ou en plusieurs fois ; ce dernier procédé s'appelle « *boudin* ».

Si au moment de lancer les pièces en l'air, on demande « *à tout* » (avoir le tout) et que tous les joueurs sont d'accord, alors, celui qui jette les pièces les aura toutes pour lui s'il y a plus de « *têtes* » (face) que de « *lettes* » (pile) ; si c'est le contraire, alors il abandonne le tout aux autres joueurs.

*Variantes.* Anciennement, la simple ligne était remplacée par un rectangle de 60 cm. × 40 cm. ayant au milieu, dans le sens longitudinal, une ligne de but (fig. 7).

Les pièces au dehors du rectangle étaient « *bîze* » et appartenaient au 1<sup>r</sup> classé, celles à l'intérieur du rectangle étaient lancées « *al cabaïe* ».

Il y avait des rectangles dont l'un des petits côtés était terminé par un demi cercle, auquel on donnait le nom « *d'orquèse* » (orchestre). Dans « l'orquèse » (A) on mettait toutes les pièces jetées hors de la figure 8, I ou II ci-



contre, ou dans la partie A. Elles étaient destinées à celui classé 1<sup>r</sup>. Le ligne de but (B) était disposée dans le rectangle comme on le voulait.

### Au carré.

Sur le sol, on traçait un grand carré de 50 à 60 cm. de côté divisé en petits carrés d'environ 15×15 cm. Le grand carré était surmonté d'une couronne ou demi cercle barré d'une croix (+) (fig. 9).

Ordinairement, on était 4 joueurs et chacun à son tour d'un « pas » fixé lançait une pièce de 2 cent. dans la couronne (I). Le joueur ayant la pièce la plus rapprochée du « 24 » ramassait les 4 pièces et retournait au « pas » ou « al lise ».

Il y avait deux façons de continuer la partie : *La première, la plus ancienne*, était celle-ci : de la « lise » on lançait d'un seul jet les 4 pièces dans le grand carré, celles qui étaient à l'intérieur des petites cases, sans toucher aucune ligne, revenaient au lanceur classé 1<sup>r</sup>. Le 2<sup>e</sup> obtenait les pièces sur les lignes, dans la couronne et celles « bize » et du « pas » il lançait à son tour le restant des pièces, et ainsi de suite (II).

*La deuxième méthode* consistait à emprisonner les pièces entre les mains, à les secouer et à les passer ensuite dans les mains du 2<sup>e</sup> classé qui les flanquait dans le grand carré. Les « liards » à l'intérieur des petits carrés et ne touchant pas les lignes étaient pour le 1<sup>r</sup>, le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et, au besoin, entre le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

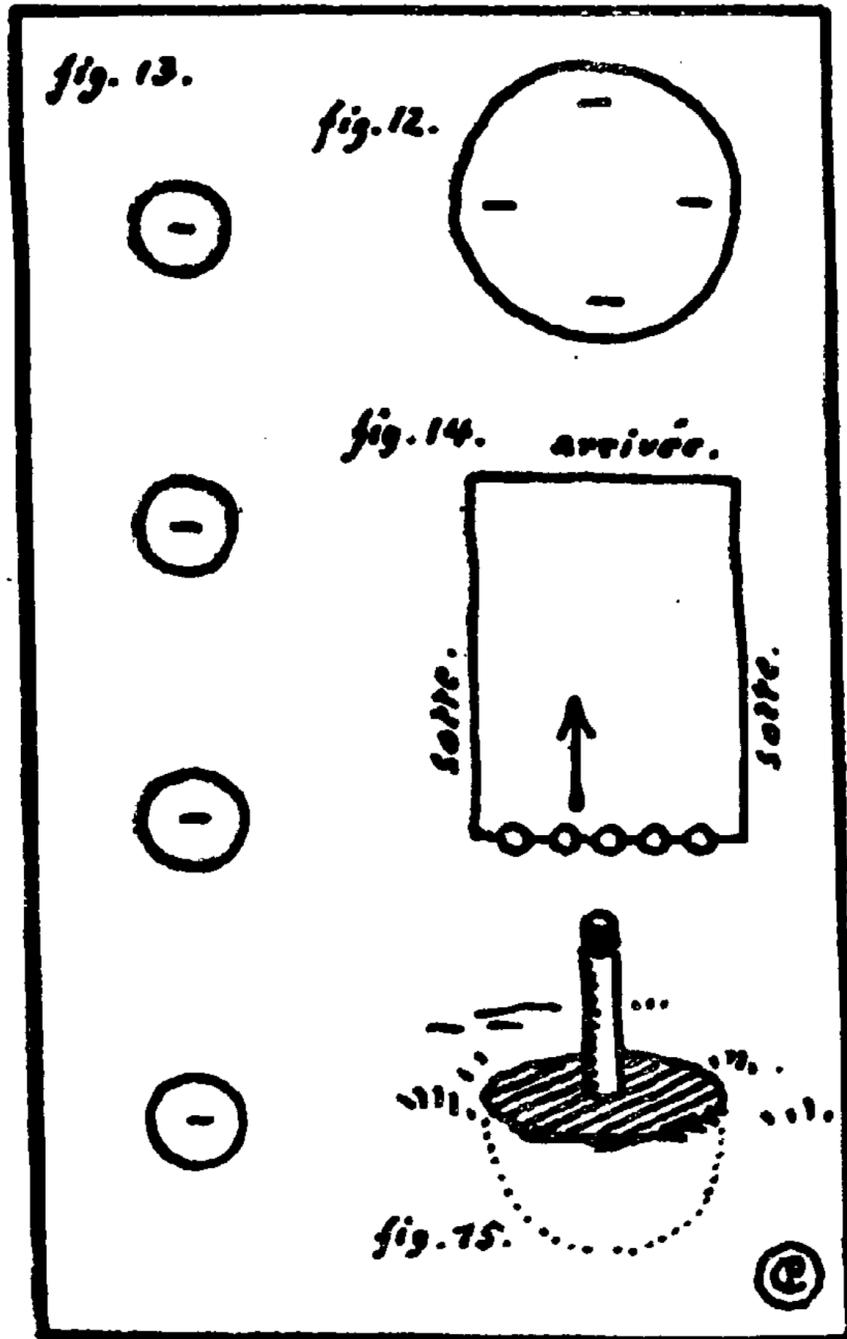
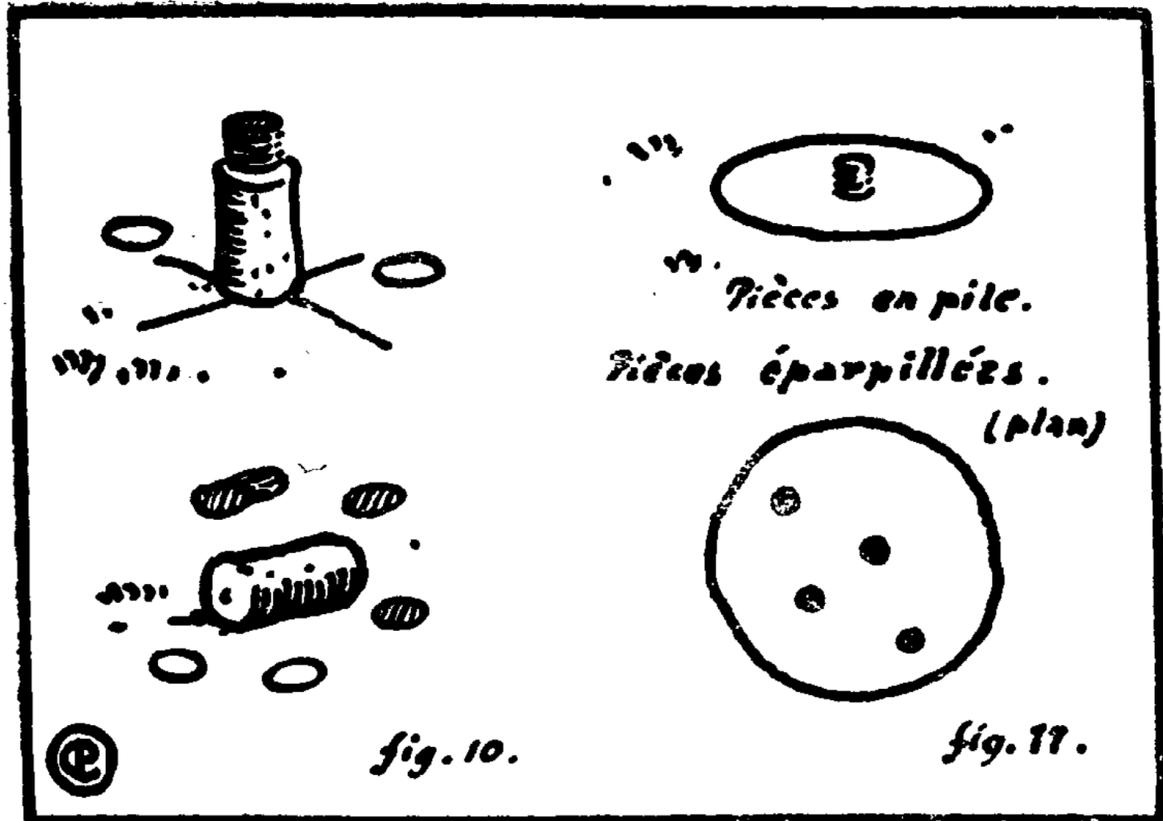
Le jeu dit « au carré » est abandonné depuis 45 à 50 ans.

### Algaline.

Nom donné, à Nivelles au vieux jeu de bouchon, jadis très populaire et actuellement beaucoup délaissé (fig. 10).

Ce jeu très estimé de nos pères demandait autant d'adresse que de doigté, car il fallait savoir caser son palet, en l'espèce un « gros sou » français en cuivre.

Comme matériel, un bouchon de liège, ordinaire « stampé » (debout) sur une petite croix ou au centre d'un cercle de 10 cm. de diamètre tracé sur la terre et qui sera



l'emplacement constant du bouchon. Le « *pas* » ou « *lîse* » était situé à 4 ou 5 m. de la « *galine* ».

Sur celle-ci, les joueurs, dont le nombre variait de 2 à 6 déposaient chacun sa « *mitche* » ou « *mise* » : une pièce de 2 ou de 5 centimes. La mise pouvait être doublée ou triplée.

Suivant l'ordre déterminé, au préalable, les joueurs (4 par exemple) se rendaient « *al lîse* » et l'un après l'autre lançaient un « *gros sou* » en pointant le bouchon.

Après le dernier joueur, le 1<sup>r</sup> ramassait son palet, les 3 autres restaient en place, et dès qu'il l'avait jeté et casé, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, à tour de rôle, faisaient la même chose ; cela se répétait continuellement.

Le bouchon renversé, les « *liards* » répandus par terre, ceux-ci appartenaient soit « *al galine* », soit au joueur dont le palet était le plus proche des « *liards* ». Si ces derniers étaient au bouchon, les joueurs continuaient à lancer leur « *gros sou* » pour gagner les petites pièces : soit en « *platinant* » pour se rendre maître du bouchon ou en « *pointant* » ou « *piquant* » celui-ci pour le faire « *spiter* » (jaillir) au loin.

Voici quelques règles qui étaient d'usage courant :

Lorsqu'un partenaire avait son palet près des « *ptits liards* » et que le bouchon était maître de ceux-ci, le joueur qui se trouvait « *al lîse* » lui criait avant de faire sauter le bouchon : « *part à deux* » et en cas de réussite, ils se partageaient le gain.

Quand les « *ptits liards* » étaient à cheval les uns sur les autres et que le bouchon et le palet les touchaient en même temps, on disait que « *tout fait galine* » et celle-ci demeurait gardienne de la monnaie.

La « *galine* » restait encore maître de la monnaie, lorsque le bouchon seul demeurait debout ou qu'il se trouvait encore à l'intérieur du petit cercle, si celui-ci était tracé.

Lorsqu'un « *gros sou* » était à cheval sur un autre « *gros sou* », le joueur qui avait son palet, dessous, pouvait faire jeter au loin celui du dessus : son propriétaire pouvait l'arrêter avec les mains.

#### Au rond.

Au centre d'un cercle de 1 m. 50 à 2 m. de diamètre, on déposait, en pile, 4 pièces de 2 cent., si on était 4 joueurs (2 contre 2 ou chacun pour soi). Au besoin, la « *mitche* »

(mise) pouvait être doublée. Après avoir déterminé le classement des joueurs, le 1<sup>r</sup> se plaçait au-dessus du « *rond* », les jambes écartées et les pieds en dehors du cercle.

En main, il tenait un « *gros sou* » et avec le champ de celui-ci, il piquait la pile de « *cens* » pour les éparpiller et les faire sortir du cercle, c'est seulement alors que l'argent lui appartenait (fig. 11).

Le joueur qui avait abattu la pile ou qui avait mis hors du rond une pièce pouvait jouer une seconde fois immédiatement, de même que celui qui parvenait à rattraper son « *gros sou* » si il l'« *erdjiblout* » (rebondissait).

A chacun leur tour les autres joueurs faisaient la même chose et dès qu'il n'y avait plus de pièces à l'intérieur du cercle, la partie prenait fin et l'on recommençait.

Ce jeu très ancien n'est plus pratiqué depuis une cinquantaine d'années environ.

#### Au liard djiléboûn.

Il y avait deux manières de jouer « *au liard djiléboûn* » qui est en somme un jeu de billes et d'argent : 1<sup>o</sup>) avec un grand rond ou cercle (fig. 12) ; 2<sup>o</sup>) avec quatre petits cercles (fig. 13).

Pour la 1<sup>re</sup> manière, on traçait sur la terre un cercle d'au moins 1 m. 20 de diamètre. A l'intérieur du cercle et près du bord, on plantait verticalement 3, 4, 6 ou 8 « *petits liards* » qui se maintenaient debout avec un peu de terre.

Le plus souvent, on jouait à 4 (2 contre 2) à 3 (chacun pour soi) à mise simple ou double.

La « *lîse* » était à 3 ou 4 m. du rond.

Après avoir établi l'ordre des joueurs, chacun d'eux lançait de la « *lîse* » une « *merbe* » (bille) vers le rond et l'on avait soin de ne pas se mettre dans le champ d'un adversaire.

Le restant de la partie se faisait « *au pou* » (1).

Le 1<sup>r</sup> reprenait sa bille, si elle était un peu éloignée du rond ou d'une « *cens* », il s'en approchait, mais en ayant soin d'éviter que la bille ne pénètre pas à l'intérieur du cercle. S'il se trouvait à proximité d'une « *cens* », il la tirait avec sa bille et s'il l'abattait et que la bille filait hors

---

(1) Bille tenue entre l'index et le pouce plié, la détente de ce dernier projette la bille au loin et devant soi.

du rond, il jouait de suite une 2<sup>e</sup> fois. Si au contraire, il abattait la pièce et demeurait dans le rond, il replantait la pièce et retournait « *al lîse* » et rejouait à son tour arrivé.

Il pouvait aussi abattre la « *merbe* » d'un adversaire ; s'il était « *eû* » (cuit-touché), il ne jouait plus pendant la durée de la partie. Ceux qui étaient « *tués* » au cours du jeu, s'ils avaient déjà abattu un ou plusieurs « *liards* » devaient les remettre à celui qui les avait touchés.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jouaient à leur tour en observant les mêmes dispositions.

Lorsqu'il ne demeurait plus qu'un seul « *petit liard* » planté, la bille pouvait rester dans le rond, on ne retournait plus à la « *lîse* ».

Alors le joueur près de cette pièce cachait sa bille derrière la pièce et attendait le moment propice pour atteindre l'adversaire qui possédait une ou plusieurs pièces. Au moment de tirer sa bille, il prononçait ces mots : « *Boulibouzi un tel...* » Si l'adversaire était au loin, le joueur devait avec sa bille prendre le « *liard* » à « *l'esclifette* » (sur le bord) et dès qu'elle s'arrêtait, il la reprenait pour croquer la bille de l'adversaire. En cas de réussite, l'adversaire lui remettait ses « *liards* » et la partie était finie.

Dans le cas contraire, s'il n'avait pas « *poqui* » (touché) l'adversaire, la partie prenait fin, mais s'il avait eu la malchance de ne pas abattre la pièce de 2 cent. la partie continuait. Enfin, si un joueur croquait ses 3 adversaires avant d'abattre les pièces, celles-ci étaient toutes pour lui et la partie terminée.

#### **Au tout qué boûn.**

La 2<sup>e</sup> manière de jouer au « *liard djiléboûn* » s'appelle aussi « *au tout qué boûn* ». On traçait sur le sol 4 petits cercles de 20 à 25 cm. de diamètre situés dans le même alignement et distants l'un de l'autre de 1 m. 50 à 2 m. Au milieu de chaque rond un « *liard* » était planté debout.

Pour 3 joueurs il y avait 3 cercles, pour 2 ou 4, il y en avait 4 (fig. 13).

En lançant leur bille, les joueurs de la « *lîse* » disaient : « *tout qué boûn hormi m'n-home* » (1). Ce qui signifiait s'il

(1) On était « *pété dèl lîse* » lorsqu'un joueur, du « *pas* » touchait directement avec sa bille une autre. Il existe même un « *rvazi* » (expression) : « *Vnez ci qué djé vos pète dèl lîse* » ce qui signifie : que l'on donnerait volontiers une gifle, si on était à portée de la main.

touchait la bille d'un adversaire ou s'il abattait une pièce, cela comptait, tandis que s'il « *poquoit* » (touchait) son partenaire celui-ci continuait à jouer.

Le jeu est le même que celui du « *liard djileboûn* ».

L'un et l'autre de ces jeux sont quasi oubliés aujourd'hui, car il y a bien une quarantaine d'années qu'ils sont délaissés.

#### **Al fusée.**

On « *bictait* » aussi « *al fusée* » (toupie), aux deux jeux précédents : „ *au liard djiléboûn* “ et „ *au tout qué boûn* “, la toupie remplaçait la bille. Les joueurs faisaient tourner leur toupie, la prenaient sur la main et, à coups de fer et de bois de la toupie, abattaient les pièces et les faisaient sortir du rond.

#### **Au baïau.**

Il s'agissait de faire avancer une pièce de 5 centimes (mastoque française) sur une longueur de 30 à 40 mètres et ce au moyen d'une toupie en mouvement.

Le nombre de joueurs était quelconque, chacun d'eux posait par terre une „ *mastoque* “ qui était le point de départ, pour la faire parcourir jusqu'au „ *baïau* “ ou but.

C'était à coups de fer et de bois de toupie que le déplacement de la pièce s'effectuait et la première qui arrivait au „ *baïau* “ gagnait, et le joueur ramassait toutes les „ *mastokes* “.

Lorsqu'un joueur pouvait saisir entre deux doigts la pièce, la toupie tournant sur la main, il courait au „ *baïau* “ et avait gagné la partie.

Ce jeu est abandonné depuis 45 à 50 ans.

*Variante.* Voici un pendant au jeu précédent qu'un petit français, de Maubeuge, qui était en vacances à Nivelles a appris aux gamins qui jouaient à la toupie „ *su l'place* “.

Il y a de cela près de 3 ans (août 1927) et comme ce jeu obtint un certain succès et que plus tard on en ignorerait l'origine, il est signalé ici pour mémoire (fig. 14).

Sur la terre, on trace un rectangle de 1 m. 50 × 2 à 3 m. pour les petits, 2 m. × 5 m. pour les grands.

Les joueurs placent leur mise (les petits, 5 ou 10 centimes ; les grands, 25 cent. ou 1 fr.) sur la ligne de départ, l'un des petits côtés du rectangle, et ensuite, chaque joueur,

tour à tour, met sa toupie en mouvement qu'il prend et reprend pour faire avancer l'une des pièces pour la faire sortir par l'autre petit côté du rectangle (arrivée). Toute pièce poussée hors du rectangle par les longs côtés est „ *sottes* “ et doit être remise à la ligne de départ.

Le joueur qui fait sortir une pièce „ *à l'arrivée* “ peut continuer à déplacer une autre pièce encore dans le rectangle.

Le joueur qui fait une „ *drouye* “ (toupie qui ne fonctionne pas) passe son tour.

### Pair et impair.

Ce jeu primitif consistait simplement à deviner dans quelle main était cachée une (impaire) pièce de 2 centimes ou deux (paire) pièces.

Si l'un devinait exactement en désignant la main, la ou les pièces étaient pour lui ; il perdait, lorsqu'il disait le contraire.

Le même jeu se pratiquait avec des billes, mais tout cela est déjà loin maintenant.

### Al calotte

On creusait dans la terre une „ *potte* “ (petite fosse tracée en pointillé à la figure ci-contre) ayant au moins 15 cm. de diamètre que l'on recouvrait d'un disque, un peu plus grand, découpé dans le fond d'un chapeau haut-de-forme ou de cuir souple.

Au centre du disque était solidement attaché, verticalement, un bâtonnet rond de 2 à 3 cm. de diamètre sur 25 à 30 cm. de haut. Sur cette espèce de chandelier, on plaçait la mise du joueur en pièces de 2 centimes (fig. 15). L'amateur qui prenait à son compte „ *la calotte* “ y déposait aussi la même mise.

On jouait individuellement et à volonté en se plaçant à une distance de 5 m. de „ *la calotte* “. Le joueur, armé d'un „ *bibot* “ (morceau de bois rond de 4 à 5 cm. sur 25 à 30 cm. de long) „ *tapait* “ celui-ci avec force pour abattre le chandelier et provoquait ainsi la chute des pièces. Les pièces tombées dans la „ *potte* “ étaient pour le joueur et celles qui étaient éparpillées par terre étaient pour celui qui avait pris à son compte le jeu. Si le chandelier n'était pas culbuté, on recommençait.

Ce jeu se pratiquait à Thines-lez-Nivelles, il y a 70 ans environ. La personne qui l'a mentionné est née en 1850 et certifie y avoir joué dans sa jeunesse. Elle habite Nivelles; c'est en allant voir ses grands parents, à Thines, qu'elle a appris ce jeu; elle ne l'a jamais vu ailleurs.

#### Au madelbrique.

Le jeu du jour est le „ *madelbrique* “; ce nom provient, sans doute, de „ *mâ* “ (bille dans certains villages des environs de Nivelles), „ *del* “ (de la), „ *brique* “ (pour brique, pierre, caillou). On dit aussi „ *macaïau* “.

Vraisemblablement le „ *madelbrique* “ a été importé ici, du Centre, par des Aclots travaillant dans cette région.

Il a fait fureur à Nivelles pendant la guerre, car dès 1915 les ouvriers s'y adonnaient journellement comme passe-temps; le jeu était même baptisé de „ *jeu de chômeurs* “.

Comme matériel, une brique ou une pierre plate sur laquelle chaque joueur dépose sa mise, 5 centimes en nickel „ *el tiesse* “ contre la pierre afin d'avoir „ *el lette* “ visible (1).

Le nombre de joueurs est illimité, mais pour éviter des confusions, il ne faut pas être plus que 7. On fait chacun pour soi, on peut aussi s'entendre pour jouer à 2.

Le pas est assez loin du caillou, il va jusqu'à 10 m.

Pour déterminer l'ordre des joueurs, on joue „ *dèl lîse* “ au plus près de la brique avec des billes dites „ *sintches* “ (singes — grosses billes en faïence) ou „ *djasses blanches* “.

Tous les joueurs se réunissent au pas et lancent chacun à leur tour une grosse bille blanche. Si le 1<sup>r</sup> est près de la brique, les autres s'en éloignent de façon à être hors de portée.

Tant que les hommes sont „ *al lîse* “ le premier joueur qui est croqué par un autre doit donner 5 centimes à celui-ci et doit retourner „ *al lîse* “ pour jouer, son tour

---

(1) Les pièces trouées en nickel de 5, 10 et 25 centimes actuellement en cours sont : *face ou tête* (« *tiesse* ») du côté des initiales royales et *pile ou lettre* (« *lette* ») du côté des chiffres 5, 10 et 25.

venu. Dans la suite, les joueurs qui sont encore touchés „ *del lise* “ remettent 5 cent. sur la pierre c-à-d. au jeu et retournent aussi „ *al lise* “.

Après ces préliminaires, le 1<sup>r</sup> joueur près de la brique, comme du reste tout détenteur de la brique, ont diverses manières réglementaires de jouer, que voici :

A) A proximité du caillou, on peut laisser tomber le „ *sintche* “ sur l'une des pièces qui y sont étalées sur la pierre ; par la secousse qu'elle reçoit, si elle se retourne, „ *tiesse* “ sur la pierre ou sur la terre en tombant, elle appartient au joueur ; si elle est „ *lette* “ elle est remise au jeu.

Une pièce remise sur le caillou peut être placée différemment : n'importe où, mais toujours la „ *lette* “ en l'air ; à cheval sur d'autres pièces, ainsi on a la chance d'obtenir plusieurs „ *tiesse* “ à la fois ; sur le bord de la pierre : moitié dans le vide, de cette façon la pièce tombe le plus souvent „ *tiesse* “.

B). Le joueur qui fait une „ *tiesse* “ ou qui croque un autre, soit „ *al roulisse* “ (1) soit „ *al pique* (2) “ joue une 2<sup>e</sup> fois de suite.

C). Tout joueur placé près du but peut lorsque son tour arrive, caler sa bille contre la pierre, ce qui lui permet la prochaine fois de prendre n'importe quelle position autour du but et d'être plus difficilement atteint par les autres.

D). Quoique bien placé dans le voisinage de la brique, il est préférable d'abattre un des compétiteurs, c'est un ennemi en moins qui a laissé sa „ *mitche* “ au jeu. Si le „ *tué* “ possède déjà une ou plusieurs „ *mastoques* “ du jeu, il doit les céder à celui qui l'a évoqué.

E). Le jeu cesse lorsqu'il n'y a plus de pièces sur le jeu ou lorsque l'un des deux derniers joueurs a été croqué. Naturellement avant d'en arriver là, la lutte est circonscrite entre les deux concurrents, car l'un peut avoir presque toutes les „ *mastoques* “ et l'autre rien.

Ce dernier étant près de la brique cherchera à s'emparer des pièces de son adversaire dont la tactique est d'être à l'abri d'un mauvais coup. A cette fin, il risquera de

---

(1) « *Al roulisse* », bille qui roule par terre avant de venir toucher une autre bille.

(2) « *Al pique* », bille élevée d'abord à la hauteur des yeux que l'on pointe ensuite directement sur une autre, cela s'appelle aussi « *al patte* » ou encore « *l'poqui tap'zasse* », la toucher directement.

projeter obliquement, sur la pièce restant sur le caillou, son „ *sintche* „ pour que celui-ci se dirige vers l'autre grosse bille blanche. Dès que le „ *sintche* “ est arrêté, il pourra de là croquer son adversaire. En cas de réussite, ce dernier doit lui donner tout ce qu'il a gagné et la partie est terminée. Il est bien entendu que la pièce s'est retournée „ *tiesse* “ ; Si la pièce était restée „ *lette* “ la partie continue jusqu'au moment où il y a un vainqueur.

F). Enfin, les 1<sup>r</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc.... croqués à la partie qui finit, jouent 1<sup>r</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc... à la partie suivante.

Bien que ce jeu puisse paraître compliqué, il est des plus simple et des plus animé. Les parties sont d'assez longue durée et les adultes se livrent à ce jeu avec autant de plaisir que les gamins. Les grands mettent des mises de 10 ou de 25 centimes.

Lorsque le temps est favorable, le „ *madèlbrique* “ se pratique après la foire d'octobre jusqu'au mois de mars.

#### Au madumur.

Ce jeu doit être récent et il est ainsi appelé parce qu'on joue au mur avec des billes. Le „ pas “ est à 5 à 6. m. du mur.

Les joueurs ont chacun un „ *sintche* “ et on joue chacun pour soi. Le 1<sup>r</sup> lance sa bille au pied du mur, le 2<sup>e</sup>, soit „ *al roulisse* “, „ *al pîque* “ ou „ *àl pette* “, pointe la bille du 1<sup>r</sup> et si celui-ci est touché, il reste en place pour le 3<sup>e</sup> joueur. Si au contraire, le 2<sup>e</sup> joueur n'a pas calé la bille du 1<sup>r</sup>, celui-ci enlève sa bille et le 3<sup>e</sup> pointe la bille du 2<sup>e</sup>. On joue ainsi l'un après l'autre suivant le nombre de joueurs,

Pour toute bille croquée l'adroit joueur reçoit 5, 10 ou 25 cent. suivant convention.

#### A cartes.

L'habitude de jouer aux cartes pour de l'argent „ *su l'place* “ n'a pas été perdue.

Jadis, on jouait au „ *cinsi ruiné* “, au „ *ptit chatchê* “ et au „ *couyon* „ pour 2 centimes la partie ainsi qu'au „ *vingté-iun* “, au „ *pandoûr* “, au „ *steck* “ avec des pièces de 1 et de 2 cent. Aujourd'hui ces différents jeux de cartes sont délaissés et ont été remplacés par le „ *napol* „ et le „ *wisse* “ (whist) et on ne joue plus, pour des „ *dji-gots* “ (1 centime) ni pour des „ *ptits liards* “ !...

S. BETTE.

(Figures et illustrations de PAUL COLLET)

## Offrandes en nature.

Actuellement, il y a des gens qui s'étonnent, et même qui se formalisent, en constatant que dans certaines églises et lieux de pèlerinage, on fait des offrandes en nature, mortes ou vivantes. Avant la grande diffusion de la monnaie et encore jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, presque toutes les transactions, surtout à la campagne, se faisaient en nature, généralement en grains et poulets, au taux du change (en flamand *spijker*) de l'un ou l'autre marché du voisinage. Ce que l'on entend par *spijker* est simplement l'affichette indiquant les prix des denrées sur ce marché et attaché à un clou (en flamand *nagel* ou *spijker*) à la porte de la maison communale, de la halle (marché couvert) ou du *Waag* (Poids Public) du lieu où se tenait le marché.

C'est ce même système qui a présidé aux lois de Charlemagne, quand il ordonna de payer des dîmes en faveur des églises. Ces dîmes furent perçues en nature par les décimateurs de chaque paroisse. Plus tard, on se libérait aussi en monnaie d'après le taux du marché. Ces dîmes furent abolies lors de la révolution française de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et remplacées quelques années plus tard par le concordat conclu entre le pape Pie VI et l'empereur Napoléon I, par une rémunération annuelle en argent à payer par l'Etat aux desservants des paroisses.

\* \* \*

Anciennement les fondations d'anniversaires et autres offices dans les églises se faisaient généralement en nature, et ces fondations étaient hypothéquées sur une parcelle de terre appartenant au fondateur. Dans un obituaire du XIV<sup>e</sup> siècle on trouve acté : « Wilhelmus dictus van gordale et « elisabeth uxor eius et johannis van der hagen et katerina « uxoris eius et aernoldus de cinitteris et uxor eius pro quibus « hereditate anniversarii duos *capones* supra bona egidii « van der beken site in neer-woluwe » etc...

(Saventhem, Obituaire en parchemin, folio III recto).

« Prænobilis Henrici van der meeren, Elisabeth « Wisschaerts, Egidii Leenert et Ursule van der meeren ad « participiendum predicti anniversarii predicti Heinrichi

« pauperibus hujus prochi de duos *sextaris bladore panem*,  
« huius ecclesiæ et luminaribus unam *vitellum bladore*, curato  
« unam, capellano sancti martini unam et custode unam  
« *vitellum bladore* et hereditarie et perpetuæ habendem et  
« legaverendi inde et supra bona generali johannis van der  
« meeren ».

(Saventhem, Obituaire en parchemin, folio II verso).

\* \* \*

Les offrandes en nature ont existé depuis l'origine du monde. Nos premiers parents en offrirent à Dieu les prémices : Abel des agneaux, Caïn des fruits ; Melchisedech offrit du pain et du vin ; les Juifs, des animaux ; les Rois-Mages, de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; Joseph et Marie, deux tourterelles lors de l'offrande de Jésus au temple de Jérusalem. Cet usage s'est perpétué dans tous les temps et dans toutes les religions : les barbares offrirent même des victimes humaines à leurs divinités.

Ces offrandes étaient affectées aux frais du culte ou détruites par le feu. L'usage de les brûler continue encore : la lampe à l'huile du sanctuaire, qui brûle nuit et jour ; les cierges sur l'autel ; l'encens dans l'encensoir, les chandelles et bougies devant les statues des saints. Les autres offrandes en nature sont généralement remplacées par des offrandes en argent, qu'on dépose dans les troncs.

Les offrandes que l'on fait encore en nature, sont vendues au profit du culte, et si ces mêmes offrandes sont ainsi revendues plusieurs fois, c'est que les premiers acheteurs les offrent de nouveau, tel que cela se pratique encore à Dieghem et en d'autres lieux. Les pots de fleur qu'on offre à la S<sup>te</sup> Vierge dans ses sanctuaires pendant le mois de mai sont aussi vendus à la clôture du mois (Notre-Dame d'Hanswyck à Malines).

A Louvain, dans certaine église où l'on va en pèlerinage, il était d'usage d'offrir une chaussette pleine de grains, que l'on y versait dans un tronc spécialement affecté à cet usage. Mais ce grain devait avoir été mendié chez les paysans sur la route que le pèlerin devait suivre pour se rendre à ce sanctuaire.

On offre aussi des objets en cire, en argent, en or, en bois, représentant des yeux, des mains, des jambes, des têtes, des chevaux, des bateaux, etc. Après quelque temps,

ces objets sont vendus au profit du culte. Depuis peu de temps la mode s'est répandue d'offrir en reconnaissance de faveurs obtenues, des plaques en marbre avec inscription, pour orner les murs à l'entour du Saint par l'intercession duquel on a obtenu ces faveurs. Auparavant, on offrait dans ce même but les béquilles, les cannes, etc., dont après guérison obtenue, on n'avait plus besoin, ou bien un tableau peint représentant la faveur obtenue ou le portrait du favorisé (Notre-Dame au Bois ; Notre-Dame d'Hanswyck, etc.).

\* \* \*

En réminiscence des offrandes des premiers nés des animaux, (Caïn) les paysans offrent encore en beaucoup d'endroits le premier-né de leur bétail à l'église. Le lendemain de la naissance, on le transporte à l'église vers la fin de la messe journalière, et devant la porte il est mis à l'encan, ordinairement par un marguillier. D'habitude c'est celui qui l'offre qui le rachète au plus haut prix de la criée. C'est ainsi que je l'ai vu pratiquer à Humbeek, Saventhem, Ternath, et en d'autres lieux. On offre aussi quelquefois des têtes de porcs abattus.

\* \* \*

Ces offres en nature furent encore pratiquées à d'autres fins.

Nous lisons dans un manuel flamand des curés de Saventhem, en l'année 1662 (page 71-72) :

« Il y a eu vingt-neuf baptêmes, et personne n'est  
« obligé de donner quelque chose au curé, mais ordinaire-  
« ment on donne quelque chose, de manière que le curé  
« reçoit quatre ou cinq sous, plus ou moins, et pour les  
« relevailles des femmes un cierge de trois ou quatre sous,  
« et deux ou trois sous d'offrande pour le curé.  
« Cette même année il y a eu deux mariages : le droit pour  
« le curé serait d'un patacon et une paire de gants. Il y en a  
« qui donnent moins ».

\* \* \*

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une cloche fêlée de l'église de Ternath devait être refondue. Pour couvrir les frais, il fut convenu avec le fondeur de le payer en plusieurs années avec le produit d'une collecte de houblon qu'on

ferait annuellement au temps de la cueillette du houblon. Chaque année, au mois de septembre, le curé, un marguillier et un homme de peine faisaient cette collecte chez les planteurs de houblon. Chacun donnait, des produits de sa houblonnière, une partie choisie de sa cueillette. Le produit de cette collecte fut toujours fort prisé par les facteurs de houblon, qui se le disputaient, et en payaient un bon prix. C'est ainsi qu'en peu d'années la cloche fut payée.

\* \* \*

Dans beaucoup de paroisses, il existait dans le temps une dîme d'œufs au profit soit du curé, soit du clerc de l'église (ainsi à Saventhem). Les œufs étaient habituellement recueillis pendant la semaine avant Pâques (les jeudi et vendredi saints) par le clerc ou par les enfants de chœur, qui annonçaient leur arrivée par une crécelle. Dans beaucoup de communes rurales ces tournées sont encore faites par les enfants de chœur, ces mêmes deux jours, mais plus pour des œufs, mais pour quelque menue monnaie. Le produit en est partagé entre ces enfants.

A Malines, cet usage a été remplacé par une collecte que les enfants de chœur font dans leur paroisse le jour de St-Martin ; un des enfants est costumé en évêque. Ils reçoivent de l'argent et des fruits.

\* \* \*

L'habitude de porter des boudins et d'autres viandes provenant de l'abattage des porcs par les paysans chez le curé, le bourgmestre, l'instituteur, le propriétaire du fermier, provient de la dîme carnelle (dîme sur la viande) qui exista longtemps dans notre pays.

\* \* \*

On faisait aussi des offrandes en nature : pierres, briques, bois, ou en main d'œuvre gratuite (charriage, maçonnerie, menuiserie) pour édifier des chapelles, des églises, etc. Tout cela est actuellement remplacé par des offrandes en numéraire (des souscriptions pour églises, hôpitaux, statues, bonnes-œuvres, Croix-Rouge, etc.). Mais pour certaines œuvres, on fait encore des dons en nature : l'œuvre du vêtement pour les enfants pauvres, des cadeaux

pour la St-Nicolas des petits, pour les fêtes de Noël, des secours aux sinistrés des inondations ou d'autres calamités publiques.

\*  
\* \*

Qu'est ce qu'une Fancy-Fair ou vente de charité sinon une vente au plus fort prix au profit d'une bonne œuvre, d'un tas d'objets de toute nature, spécialement destinés à aider cette œuvre, et offerts à cet effet ? — Et l'œuvre des vieux timbres, du vieil étain, des vieux papiers et tant d'autres ?

J. L. DE CEUSTER.

A° 1926.

2024

## Pratiques et Superstitions précédant le tirage au sort de jadis (1)

La divulgation des pratiques superstitieuses et autres, jadis employées par les conscrits, dans le but d'amener un bon numéro au tirage au sort, n'est pas chose facile à entreprendre.

Bien des familles suivaient des rites spéciaux, que toujours elles estimaient les meilleurs. Les intéressés se croyaient tenus au secret et celui-ci, généralement, était fidèlement gardé. Il fallait qu'il en fût ainsi car, en supposant que tous les miliciens fussent instruits des moyens propres à forcer le sort, du coup celui-ci perdait sa raison d'être ; tous les numéros déposés dans l'urne devenaient *bons*, ce qui eût été absurde.

En outre, la réserve observée en semblable matière posait les initiés en esprits supérieurs et les grandissait dans leur propre estime et celui de leurs concitoyens.

J'ai eu, autrefois, la bonne fortune d'être instruit de certains procédés, en usage dans les communes des environs de Perwez. Les voici tels que je les ai recueillis ou vu mettre en pratique.

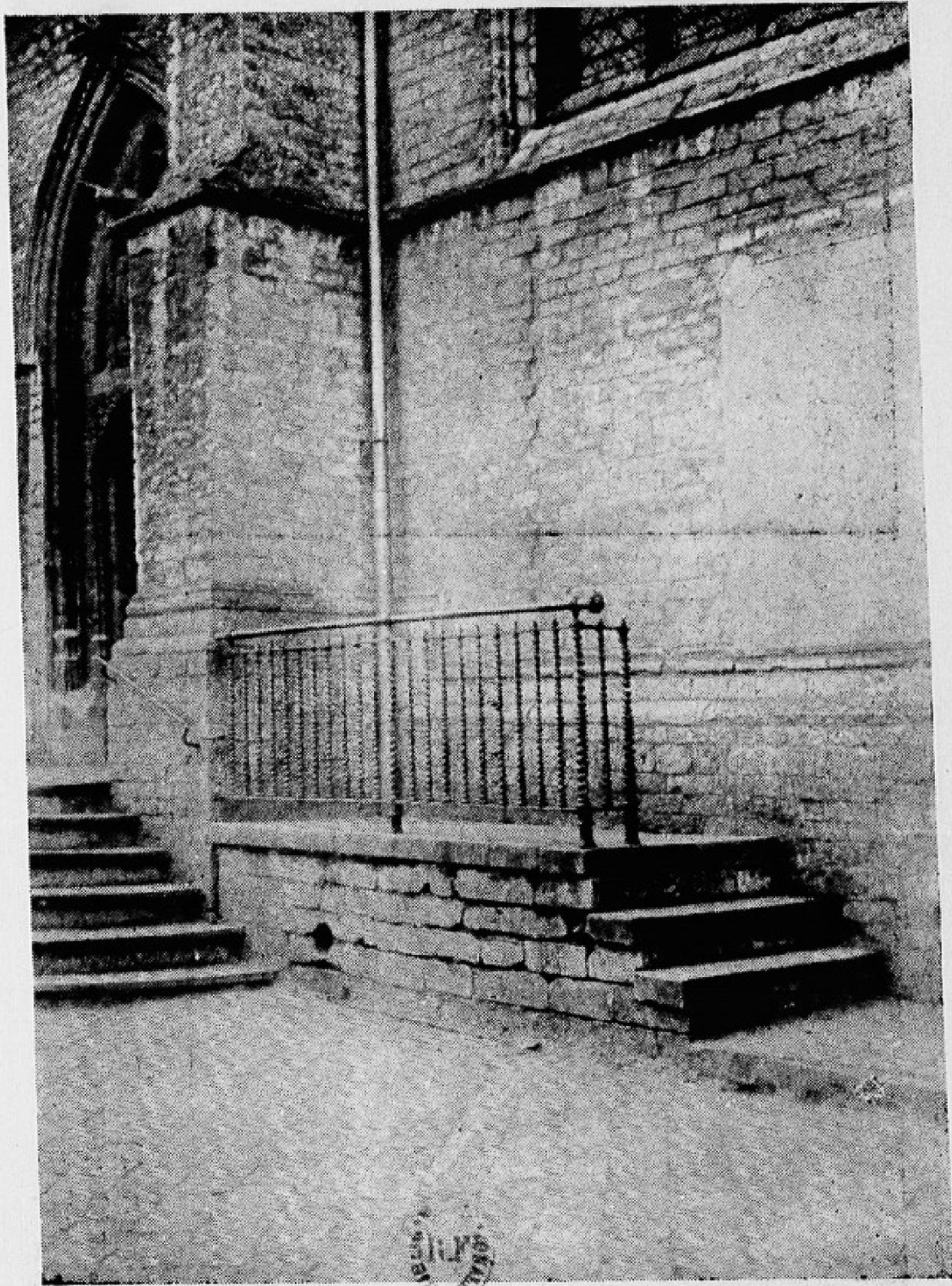
### MOYENS DE SONDER L'AVENIR.

A) *Première expérience.* Un soir de décembre, des conscrits, voisins ou amis, sont réunis pour la veillée. Naturellement, la conversation roule sur les opérations du prochain tirage au sort. Quelle surprise, agréable ou non, leur réserve-t-il ?

Chacun prend une allumette et en appuie le bout souffré, sur la buse plate du poêle de Louvain qui ronfle dans la pièce. La bûchette se colle sur la tôle chaude et s'enflamme aussitôt. Si la combustion du bois s'opère régulièrement et se continue de bas en haut, sans que tombent les cendres avant extinction complète, le conscrit à qui elle appartient, peut avoir confiance. Par contre, l'allumette, abandonnée à elle-même s'affaisse-t-elle sur la buse pour y continuer à brûler la guigne est à peu près certaine.

---

(1) v *Folklore Brabançon* 3<sup>e</sup> année p. 167.



Eglise Saint-Cornille à Dieghem,  
Tribune où se fait aux enchères la vente des offrandes en nature.



M. Renard (Armand), de Blocry (Ottignies),  
né à Beurieux (Court-St-Etienne), le 11 novem-  
bre 1876. Accordéoniste réputé qui sait encore  
jouer *Mari Doudouye*.



Feu M. Jadin (Charles-Joseph), alias *Tchâles  
Minique*, de Mousty, qui dirigeait jadis la  
danse-chantée *Mari Doudouye*.



Anciens fossés de Montaigu.  
(Cliché prêté par M. Sieben)



Exposition de Folklore de Tilbourg (1929), consacrée au Brabant Hollandais.  
Un coin du stand du Folklore Brabançon belge.

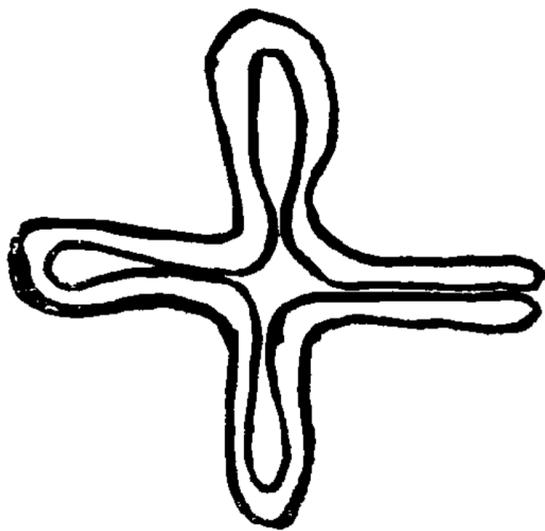
B) *Deuxième expérience.* Des conscrits devisent au coin du feu. Tout à coup l'un d'eux écrit, d'une allure machinale, presque distraite, un nombre relativement petit, dans la couche légère de poussière qui se trouve sur la buse du poêle. En face et de son côté, il écrit encore, mais un nombre de beaucoup supérieur au précédent puis il dit à un de ses camarades : « Voici le numéro qui sera le vôtre — le plus petit — et voici le mien — le plus grand ». Le sort en est jeté. Le conscrit interpellé a 90 chances sur 100 d'être soldat. L'autre, celle d'être *dehors*, dans la même proportion.

#### MOYENS DE S'ASSURER UN BON NUMÉRO.

1° Un moyen infailible consiste à porter sur soi, cousu dans une pièce du vêtement, un trèfle à quatre feuilles ou mieux un morceau d'arrière-faix desséché et connu dans notre région sous le nom étrange de *voile de la Vierge* ; au pays de Liège, on dit une *hamelette*. Pour être efficace, ce talisman doit avoir été détaché de la tête d'un nouveau-né (enfant né coiffé) (1).

Il convient cependant que le porteur ignore cette manœuvre. Ce n'est qu'à sa rentrée au village qu'on lui révèle le truc employé par ses proches, pour le *tirer dehors*. Il va de soi, qu'en cas d'insuccès, il ne saura jamais qu'il s'en était allé avec *un voile*. Celui-ci est conservé dans les familles, pour servir successivement à toute la lignée masculine.

2° Les pratiques religieuses entraînent pour une bonne part dans les moyens généralement employés. Les mamans



Dessin d'un compézia

surtout s'y livraient avec ardeur. Certaines prières et invocations tenues secrètes, accompagnées souvent de la lecture de l'Évangile selon Saint Jean, étaient récitées pendant un nombre déterminé de jours. On allumait des cierges ou mieux des *compésias* ou *compéjas*, suivant les vocables. Ceux-ci étaient une espèce de rat de cave, à la cire teintée,

---

(1) v. *Folklore Brabançon*, 2<sup>e</sup> année p. 120, 3<sup>e</sup> année p. 167.

que les prêtres bénissaient à la Chandeleur, pour être distribués par morceaux de vingt centimètres de longueur aux fidèles qui avaient assisté ce jour-là à la messe. On en faisait de petites croix que l'on collait au-dessus des portes des maisons et de leurs dépendances ou sous le manteau de la cheminée. (1) Le jour du tirage au sort, ces cierges étaient allumés de nouveau, jusqu'à ce que fût connu le résultat de l'évènement si redouté.

D'autres familles faisaient des pèlerinages ou faisaient dire des messes. Manifestation de la foi chrétienne, ces pratiques appartiennent au domaine sacré de la conscience et sortent de notre domaine,

Il n'en était pas de même des simagrées mi-religieuses, mi-profanes que des spécialistes, experts en l'art d'exploiter la bêtise humaine, faisaient faire à leurs clients naïfs moyennant forte rémunération dont la moitié était payable après succès obtenu. Car des personnes étaient réputées avoir le don de faire tirer de bons numéros à ceux qui voulaient bien se confier à leurs soins. Seulement, les obligations imposées étaient si nombreuses, si compliquées parfois, que les insuccès enregistrés justifiaient amplement la punition de ceux-là qui ne les avaient sans doute pas suffisamment bien exécutées. Le pauvre conscrit déçu faisait son *mea culpa* et la réputation du compère n'en recevait nulle atteinte.

Un mauvais présage, le jour du tirage au sort, était, pour le conscrit, la rencontre première d'une femme. Aussi y avait-il toujours un voisin complaisant qui se chargeait du soin de réveiller le conscrit et de le saluer le premier. Il était toujours accueilli avec empressement.

En se rendant au chef-lieu du canton de milice, le jeune homme n'était le plus souvent accompagné que de son plus proche parent. On prenait des chemins et sentiers détournés crainte de rencontres fâcheuses, celles de femmes principalement. On ne liait conversation avec personne et l'on s'abstenait surtout de serrer la main à un autre conscrit. C'est ainsi que, d'une manière occulte, on lui passait sans le vouloir, le bon numéro que l'on devait prendre, quelques instants plus tard.

---

(1) v *Folklore Brabançon* 2<sup>e</sup> année p. 255

Il fallait plonger la main gauche dans le tambour et garder de prendre l'étui qui fascinait le regard car bien souvent il renfermait un bas numéro.

Des jeunes gens n'ont il pas affirmé avec le plus grand sérieux, que des numéros mauvais s'obstinaient à se placer d'eux-mêmes sous leurs doigts tremblants ?

Heureusement qu'ils avaient eu la prudence et le courage de les repousser, sans quoi *ils étaient dedans*.

Nous terminerons ce chapitre en ajoutant que seuls les esprits timorés ou esclaves des préjugés agissaient comme il vient d'être dit.

Nous avons vu des bandes de joyeux drilles s'en aller et revenir en groupes, musique ou tambour en tête, le front haut, la chanson aux lèvres, la joie au cœur malgré tout.

Heureusement, ces pratiques n'ont plus de raison d'être. Elles ne sont déjà plus qu'un souvenir ; demain elles tomberont dans l'oubli.

Saluons l'aurore des temps nouveaux où tous les citoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent, comprendront enfin que le service de la patrie est un devoir qui, s'il n'est pas toujours agréable à remplir, est cependant noble et d'utilité primordiale.

Walhain-Saint-Paul, 28 novembre 1925

J. BAURIN  
Instituteur.

## **Simulation de maladies par les soldats.**

Presque toujours on considère le folklore comme la science des petites choses transmises par tradition d'une génération à l'autre et c'est ce qui a contribué à déclasser son domaine et à faire croire qu'il n'avait sur la vie réelle qu'une influence d'ordre secondaire ou même négligeable.

Cependant, si l'on regarde attentivement autour de soi, on découvre dans la pensée populaire une fermentation constante et un esprit de recherche qui, quelquefois se traduit par une invention ayant une valeur commerciale ou qui, d'autres fois, réagit sur la pensée savante et ce, le plus souvent, en ennemie.

Un des phénomènes assez curieux, sous ce rapport, est la lutte des soldats contre la médecine officielle, qu'ils essayent d'induire en erreur pour obtenir des faveurs ou des congés, obligeant ainsi les médecins diplômés à une vigilance constante et souvent à des recherches personnelles (1). Ces trucages sont nombreux et souvent d'invention récente ; cependant certains d'entre eux sont anciens ; ceux-ci se sont transmis secrètement dans les casernes et de l'un à l'autre régiment. Il semble que certains médecins peu expérimentés se soient laissé prendre à ces subterfuges. Ce n'est d'ailleurs, cela va de soi, que parce qu'ils ont offert quelque chance de succès qu'ils ont continué à être mis en pratique.

Cependant la riposte des docteurs fut quelquefois pittoresque et triomphante, tel le cas suivant : un soldat, un vieux « carottier », vient se plaindre de violents maux de dents. Le médecin, au grand étonnement du soldat, lui ordonne de se déchausser et d'enlever ses chaussettes, et, malgré les dires du plaignant, commande à l'infirmier de lui badigeonner de teinture d'iode, la plante des pieds. Le simulateur ne revint plus.

Voici donc la liste des trucages que nous avons pu recueillir en Belgique, liste fatalement incomplète.

*Albuminurie.* Pour la simuler, avaler des quantités d'œufs.

---

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage du D<sup>r</sup> SAND : *La Simulation des accidents du travail* et l'énorme bibliographie qui se trouve à la fin du volume.

*Ampoules aux pieds.* Entreprendre une marche militaire avec des chaussettes trouées donne inmanquablement des ampoules.

*Anthrax.* Frotter sur la peau de l'huile de marrons.

*Barbe* (maladie de la). Se frotter la peau avec de l'huile de croton.

*Bronchite.* Avaler une ou plusieurs feuilles de papier à cigarette. Certains l'enroulent autour d'une fève de café.

Fumer une cigarette salée. Avaler des pois troués.

*Conjonctivite.* Se mettre dans les yeux de l'ipéca, du jus du tabac, de la cendre de cigare, ou du poivre.

Se brûler les paupières avec des allumettes soufrées.

*Cœur* (battements ou palpitations de). Fumer une cigarette anglaise et en avaler le bout. Boire du jus de tabac. Frapper du coude contre un mur. Boire de l'eau savonnée, ou manger un peu de savon noir à jeun. Fumer une cigarette avec du sel, ou avec de la teinture d'iode. Se faire une injection de cocaïne dans la poitrine.

Manger à jeun de 25 à 30 grammes d'avoine.

Manger des graines de café trempées dans l'acide picrique. L'emploi de la digitale est rare.

*Crachement de sang.* Tuer une poule, en boire le sang et avaler ensuite une poignée de sel pour vomir.

*Dysenterie.* Avaler une bonne quantité de graisse (un litre environ) qui couvre la soupe.

*Enflures des jambes.* Les frotter avec de l'huile de croton.

*Entorse.* Mettre un bouchon dans le soulier sous le talon, puis en tenant les mains appuyées contre un mur, sauter et se laisser retomber lourdement sur les pieds.

*Éruption de la peau.* Se piquer le bras avec une aiguille trempée préalablement dans du jus d'oignon.

*Maux d'estomac.* Avaler du tabac. Lécher les murs blanchis à la chaux pour avoir la langue chargée, ou manger de l'avoine, ou encore fumer un brûle-gueule à fond. Fumer un cigare trempé dans de l'huile d'olive ou une tige de jonc.

*Fièvre.* Avaler à jeun un morceau de chocolat huilé. S'enfoncer une gousse d'ail dans l'anus.

*Fracture.* Un bouchon sous la plante des pieds et se laisser choir lourdement.

*Gale.* Saupoudrer le corps d'un peu de poussière qui provient du brossage des chevaux.

**Genou.** (Gonflement du). Se mettre des bouchons dans la bottine en-dessous du talon. Se faire une injection intraveineuse de térébenthine ou de sperme ancien. S'enfoncer dans le genou une soie de porc ou un crin de cheval et l'y laisser une nuit. Certains se l'enfoncent dans le muscle de la cuisse, d'autres passent le crin dans de l'urine ou des fèces ce qui engendre parfois la gangrène, d'autres encore se passent dans la peau un fil de laine trempé dans la nicotine.

Certains autres provoquent le gonflement en tapotant le genou à coups réguliers avec le dos d'une cuillère ou avec un petit sac de sable, d'autres en conservant des pommes de terre pelées dans le pliant.

**Grippe.** Mélanger des feuilles de laurier au tabac que l'on fume.

**Hématurie.** Avaler un petit morceau d'acide picrique dans du papier.

**Jaunisse.** Avaler un morceau de savon „ Sunlight ” ou de la poudre de pyrêthre. Prendre une infusion de feuilles de laurier.

**Malaise général.** Avaler une grosse gousse d'ail. Respirer la fumée que produit le soufre en combustion.

**Oreille.** Se verser de la térébenthine dans l'oreille.

**Pleurésie.** Respirer du soufre enflammé.

**Plaie.** Se frotter un corps dur sur la peau et y appliquer deux fois par jour une compresse d'ammoniaque.

**Sciatique.** Pendant une nuit, lier au pliant du genou un oignon coupé en deux.

**Syncope.** Se mettre des oignons sous les bras.

**Typhus.** Un oignon dans l'anus.

**Ulcération.** Lorsque les feuilles de l'anémone sylvie ou des bois, sont piquées de noir (probablement par un parasite) les soldats en font une pâte et se l'appliquent sur la peau. Cela forme comme des espèces d'ulcères qui disparaissent deux ou trois jours après l'application.

Enduire à plusieurs reprises de formol, une partie du corps. Sur une petite plaie frotter un sou de cuivre pour irriter et étendre le mal ; également une compresse d'esprit de sel, ou de la poussière provenant du brossage des chevaux, ou du tripoli.

**Ventre** (gonflement du). Avaler en même temps de la craie et du vinaigre.

**Yeux.** Se frotter les yeux avec des pelures d'oignon.

Anciennement, il existait à la campagne des gens qui avaient la spécialité de faire réformer les conscrits d'une taille voisine du minimum : leurs procédés consistaient à faire boire du vinaigre ou à faire faire des marches excessives pendant les quelques jours qui précédaient la visite.

Le Folklore français relate certaines coutumes du même ordre. Pour faire réformer les conscrits, les sorciers, en Ille et Vilaine, leur faisaient piquer les testicules par des abeilles (1). Les conscrits, quand ils allaient passer au conseil de révision, se faisaient des plaies artificielles aux pieds et aux jambes avec de l'ellébore noire (2).

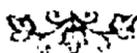
Nous avons estimé que notre rôle n'était pas de rechercher si les moyens employés sont efficaces ; du point de vue folklorique il suffit que le subterfuge ait été employé et que l'on y ait cru.

PAUL HERMANT.

---

(1) SEBILLOT. Coutumes populaires de la Haute Bretagne, p. 83.

(2) CH. BEAUQUIER. Faune et flore populaires de la Franche-Comté, p. 204.





villes, de nouveaux quartiers, était conditionnée par les fortifications. Le bâtisseur de villes était surtout un ingénieur militaire tenant aux formes géométriques. La superficie sur laquelle il était permis de construire était peu étendue et elle était entourée de remparts bastionnés.

De même que précédemment, certaines villes avaient été construites d'après un plan régulier, (Nieuport par Philippe d'Alsace en 1163, Ostende à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, etc.), les nouvelles villes créées d'un coup furent construites d'après un plan régulier conçu à l'avance.

On peut s'en rendre compte surtout dans les pays voisins où à la même époque furent construites de nouvelles villes avec des remparts importants. Le schéma des rues et des places est régulier, ou bien les rues sont parallèles et perpendiculaires l'une sur l'autre suivant les formes que présente un damier, ou bien les rues forment des cercles comme dans une toile d'araignée.

Ainsi furent construites les villes françaises, Vitry-le-François en 1545 par François I<sup>er</sup>, et Neuf-Brissac par Louis XIV ; là les agglomérations de maisons sont établies suivant un plan en forme de damier.

Mannheim, de même que beaucoup d'autres villes allemandes, doit son origine en 1606, à ces conceptions et plus tard ce sont les imitateurs du roi français Louis XIV qui répandirent ces idées.

Dans la construction de Galma-Nova, ville fortifiée dans le pays de Venise, le réseau des rues fut établi suivant un plan en forme de toile d'araignée.

\* \* \*

Avant les événements qui donnèrent lieu à la construction d'une église consacrée à Notre-Dame, la région au sud de Sichem était inculte et non habitée ; le mont aigu et les environs faisaient partie du territoire de cette commune.

Le pays de Sichem, ainsi que celui de Diest, devinrent la propriété du prince d'Orange-Nassau, seigneur de Breda qui céda à l'ancien propriétaire, le duc de Juliers, les pays de Mille, Gangelt et de Vucht (1490). Ces biens très étendus restèrent la propriété de la maison d'Orange-Nassau jusqu'à la révolution française.

Les troubles sanglants qui frappèrent notre pays pendant l'occupation espagnole et la guerre prolongée entre la Hollande et les Pays-Bas méridionaux prirent heureusement fin peu de temps après la prise d'Ostende par Albert et Isabelle (1604). Une trêve de douze ans fut conclue en 1609 entre les Pays-Bas septentrionaux et les Pays-Bas méridionaux et c'est dans la même année que l'église de Montaigu fut construite par les archiducs, au lieu où, tous les ans, de nombreux pèlerins venaient vénérer la Sainte Vierge à cause des bienfaits obtenus par sa protection.

En 1627 ce sanctuaire était achevé. C'était la première église érigée dans les Pays-Bas après les troubles prolongés. Elle fut construite d'après les plans de Wenceslas Coeberger (1560-1630) peintre, ingénieur et architecte d'Albert et Isabelle.

Une haute tour carrée s'élève derrière l'église et une longue galerie reliait jadis le temple à un beau cloître où habitaient les moines qui s'occupaient des intérêts spirituels des nombreux pèlerins.

Grâce aux Princes, le sanctuaire devint une église paroissiale en 1611 et en 1614 on établit la séparation entre la juridiction religieuse et la juridiction séculière. Déjà en 1605 Albert et Isabelle avaient accordé aux habitants des environs de la chapelle les mêmes privilèges et les mêmes libertés que ceux obtenus par les habitants d'Ostende.

L'église, érigée au sommet d'un monticule, se trouve au milieu d'une grande place, naguère le cimetière. L'église est de même le centre d'un réseau de rues, telle une toile d'araignée, est établi comme un heptagone autour de l'édifice. Les rues ont en général une largeur de 9 mètres ce qui pour cette époque (le commencement du 17<sup>e</sup> siècle) était déjà une amélioration importante par rapport aux rues étroites du moyen-âge. Ce n'est que cette partie là de la petite ville qui est habitée.

L'état actuel et le plan de 1665 de même que le livre « Chronographia brabantia sacra » de Sanderus nous font supposer que le plan primitif n'a jamais été exécuté, probablement à cause du fait que les terrains de la partie orientale furent donnés au couvent pour pourvoir à l'existence des moines. En l'an 1620, Montaigu fut, suivant l'idée de l'auteur du projet, entourée de fossés profonds et de remparts bastionnés. Les fossés ont été partiellement comblés pendant la guerre et remplacés par des avenues.

Comme cette petite ville est construite d'une façon si régulière, on peut presque dire avec certitude que tous les travaux ont été exécutés d'après un plan conçu à l'avance. Et très probablement ce plan a été fait par Coeberger. Peut-être des recherches dans la commune et dans les archives de l'église pourraient-elles éclaircir ce point.

La construction de l'église avait pour but le culte de la Vierge ; telle était d'ailleurs l'idée des archiducs dont les sentiments religieux étaient très profonds. Mais l'intérêt politique des Princes exigeait peut-être aussi la création d'une ville à cet endroit.

Comme nous l'avons mentionné, Montaigu se trouvait dans une région où les terrains appartenaient en grande partie à la maison d'Orange-Nassau. Cette maison possédait un château dans l'enceinte de Sichem et une résidence dans le centre de la résidence de Diest.

Le fait que des princes et des souverains créaient des villes dans ce but n'est pas rare dans l'histoire. Pendant le 13<sup>e</sup> siècle, trois rois de France appliquèrent ce moyen au sud-ouest de la France pour établir leur domination dans ces régions.

Ici c'était probablement pour combattre l'influence personnelle d'Orange-Nassau, chef d'Etat dans les Pays-Bas septentrionaux.

Telle est l'origine de Montaigu (dont ci-contre un plan d'après la carte de l'Etat-major) d'après les conceptions d'Albert et d'Isabelle dont l'esprit idéaliste a imprégné une époque glorieuse.

R. M.

#### BIBLIOGRAPHIE :

Beknopt verhaal over de bedevaart tot O. L. Vrouw van Scherpenheuvel. Druk. Sieben-Janssens, Scherpenheuvel.

VAN HOUCKE. — Grondbeginselen der bouwkunst. Ch. Peeters, Leuven.

J. R. ALDRIDGE. — The case for town planning.

JOURDAIN. — Dictionnaire des communes belges.

ED. JOYAUT. — Traité d'urbanisme.

## La Légende du Petit-Poucet au Roman Pays de Brabant. (1)

Petit-Poucet était le huitième enfant d'une famille très pauvre ; le père, bûcheron, gagnait peu, malgré qu'il se donnât beaucoup de peine.

Petit-Poucet était très intelligent, mais aussi fort gourmand et, comme chez lui, on ne mangeait que du pain noir, il allait souvent, à l'insu de ses parents, mendier dans les fermes, où, par pitié, on lui donnait des tartines provenant de beaux pains dorés, fabriqués avec la farine blanche de froment et parfois elles étaient beurrées ! Et comme il était friand de beurre, pour mieux s'en régaler, il léchait ces tartines-là !

Il inspirait la commisération, car bien qu'il comptât dix printemps, il ne mesurait qu'un pied et demi et il avait le talent de larmoyer, à la porte des fermes, en débitant sa prière en appel à la charité.

Au cours d'une de ses tournées, il vit une *mèskine* (servante) apporter un grand pot en grès plein de crème, le verser dans la *toûnwère* (baratte), puis battre le beurre ; une idée géniale lui traversa l'esprit : il allait dérober de la crème, la porter chez lui et là, en la secouant dans une bouteille, il obtiendrait du beurre !

Quelques jours plus tard, lorsqu'il jugea que le pot devait contenir de nouveau beaucoup de crème, il s'approcha du soupirail de la cave et, voyant que le chantier à laitage était à sa portée, il se laissa choir sur celui-ci ; il était porteur de sa bouteille et vite il voulut la remplir.

Mais le pot était beaucoup plus haut que lui ; il monta sur un *chame* (tabouret) et se disposait à puiser dans le pot, quand il fit basculer son siège et tomba dans la crème. Il se débattit comme un petit diable et parvint à maintenir sa tête au-dessus du liquide précieux, sans réussir toutefois à sortir de sa baignoire.

Une demi-heure s'était à peine écoulée, que la même *mèskine* vint chercher le pot et, comme l'autre jour, distraitement en versa le contenu dans la baratte, sans remarquer

---

(1) Nos lecteurs trouveront ici une curieuse adaptation de l'histoire du Petit-Poucet.

Petit-Poucet. Elle ferma la baratte et appela sa maîtresse qui, en bonne fermière, se mit à tourner elle-même la manivelle ; la manœuvre était un peu rude, mais c'est que la crème, pensait la *sinc'rèsse*, était épaisse et riche en beurre !

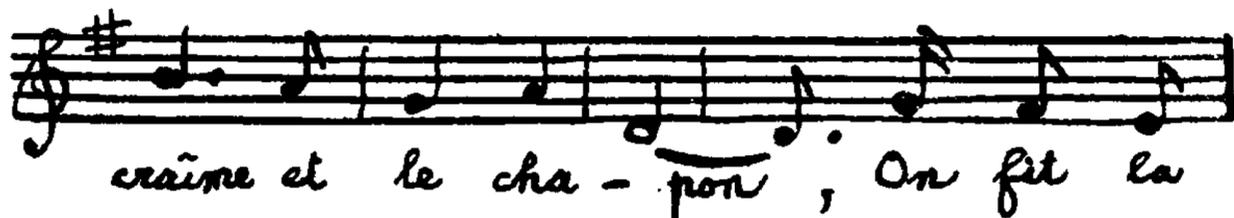
Secoué dans tous les sens, à moitié étouffé, n'y tenant plus, Petit-Poucet se mit à crier : *Aye mi brès !... Aye mi djambe !... Aye mi spale !... Aye mi pid !... Aye mès reins !... Aye mi tyèsse !... Aye ! Aye ! Aye !!!*

Interloquée par ces lamentations, la fermière ouvrit l'*huchèt* de la baratte ; elle recula effrayée : deux yeux clignotaient dans la crème et la fixaient coup sur coup, terriblement. Elle s'encourut.

Petit-Poucet sauta vite à terre et s'enfuit ; sur son passage, les chiens regagnèrent précipitamment leurs niches et les volailles s'envolèrent, prises de panique, sauf un gros chapon qui, en célibataire *pansu*, le poursuivit, becquetant la crème délicieuse dont était couvert le fuyard.

Mais dès qu'ils furent dans le *pachi* (verger), Petit-Poucet se retourna brusquement, saisit le chapon par le cou, l'étrangla et le traîna chez lui.

Et les grand'mères, à la fin du récit, à l'*chige* (veillée), chantaient à leurs petits-enfants :



(Musique notée par M. J. Couvreur,  
professeur d'athlétisme à Ottignies.)

Avec la *crâime* (crème),  
Avec la *crâime*,  
Avec la *crâime* et le chapon,  
On fit la *faîte* (fête),  
On fit la *faîte*,  
A la maison !

} Bis

27 octobre 1929.

AD. MORTIER

## Li Danse Mari Doudouye.

« Mari Doudouye ! »

Tout wallon devant qui vous prononcerez ces deux mots, se mettra à sourire ; même les fronts les plus tristes (comme dit Victor Hugo) se dérideront à cette occasion. C'est qu'ils rappellent l'époque heureuse où nos grands-parents et après eux leurs enfants, par tradition, dirai-je, les jours de liesse, dansaient en chantant les louanges de cette bienfaitrice, protectrice légendaire de la pomme de terre.

En Wallonie, comme en France, les événements importants sont marqués par des chansons ; l'introduction, dans nos régions, de la culture du *canada*, culture qui allait mettre les populations à l'abri des disettes, ne manqua pas d'exciter la verve de nos poètes et de nos musiciens populaires.

Ainsi fut créée, selon nous, au début du dix-neuvième siècle, la chanson qu'au prix de beaucoup de recherches, nous avons reconstituée ; il y en a certainement plusieurs variantes, mais le texte et l'air que nous reproduisons ci-après, sont ceux que nous avons entendus dans notre enfance (1876-1882).

C'était surtout un joyeux habitant de Mousty, le père *Tchâles Minique* (1) qui, debout sur une chaise, débitait la chanson et dirigeait les chanteurs et les pénalisait ; il était présent à toutes les *fièsses aux gozaux* (2) et y était le boute-en-train.

---

(1) *Tchâles Minique*, de son vrai nom : Jadin (Charles-Joseph), né le 17 mai 1829 ; décédé à Franquénies (Ottignies), le 3 juillet 1898.

(2) *Fièsses aux gozaux* (fêtes à gozettes) étaient des soirées dansantes organisées par des cabaretiers, en dehors des dates des fêtes publiques

Un autre chanteur réputé était Siméon Marchal (1), de Beaurieux (Court-St-Etienne) ; sa chanson ne variait en rien de celle de *Tchâles Minique*.

1.

Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)... èt nòn-na !  
Dès gros navias,  
Po bé rimpli sès blancs tchènas ;  
Et nos plant'rans nos canadas,  
Avou Mari Doudouye,  
Avou Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)... èt nòn-na !  
Nos promèttans, s'is d'vègn'nu bias,  
Qu'on brûl'rait à Mari Doudouye,  
Qu'on brûl'rait à Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)...  
[èt nòn-na !  
Quate djaunes tchandèlles et deûx flambias,  
Quate djaunes tchandèlles et deûx flambias !

*Ritournelle :*

Li danse Mari Doudouye,  
Li danse Mari Doudouye,  
Li danse Mari,  
Li danse Mari,  
L'danse Mari Doudouye,  
Dèl Doudouye,  
Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye,  
Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye,  
Li danse Mari,  
Li danse Mari,  
L'danse Mari Doudouye,  
L'danse Mari Doudouye-douye !

---

ou *ducasses* ; on y vendait des *gozoux*, fabriqués par les gens de la maison. Le *gozau* coûtait dix centimes (un *gros sou*). — Une pomme spéciale, la *pomme di copète* que l'on trouve encore dans les vieux vergers, était employée pour cette fabrication ; la *pomme di copète* n'est pas cataloguée.

Le sieur Marchal (François-Auguste), de Beaurieux, né à Corroy-le-Grand, le 22 septembre 1814 et décédé à Beaurieux, le 24 janvier 1892, fut même baptisé *li Gozau* et n'était guère connu que sous ce sobriquet, parce qu'à un certain moment, il avait multiplié, outre mesure, chez lui, les *fièsses aux gozoux*. — Il était le père de Siméon-Ghislain, cité ci-dessus et ci-dessous.

Parfois, on vendait des *hauffes* (gauffres) au lieu de *gozoux* ; la réunion s'appelait alors *fièsse aux hauffes* (l'h est aspiré) ; la *hauffe* se vendait aussi dix centimes.

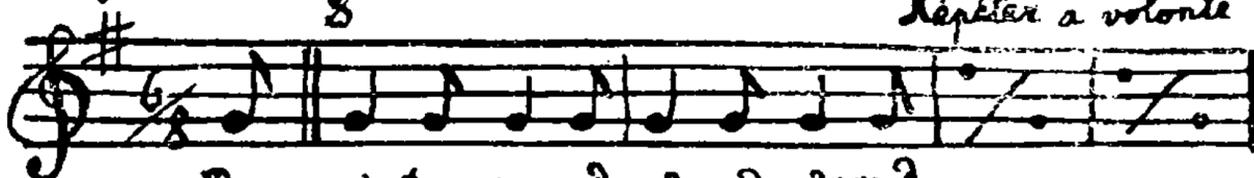
(1) Marchal (Siméon-Ghislain), né le 28 avril 1854, à Beaurieux où il mourut le 26 mars 1881 ; sa descendance habite encore ce hameau.

Air noté par M. Joseph Couvreur,  
professeur d'athénée, à Ottignies.

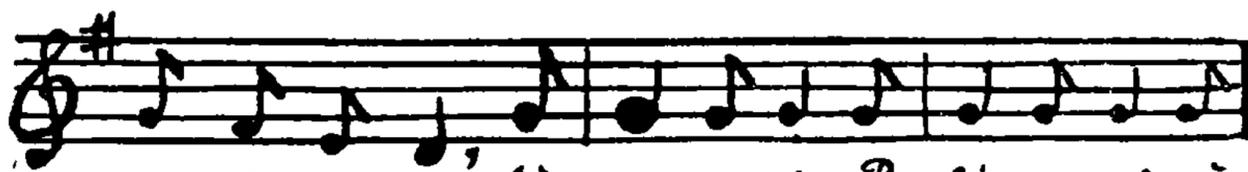
*Allegretto*

8

*Répéter à volonté*



Ma - ri Dou - dou - ye, Dou - dou - ye, Dou - dou - ye, Dou . . . . .



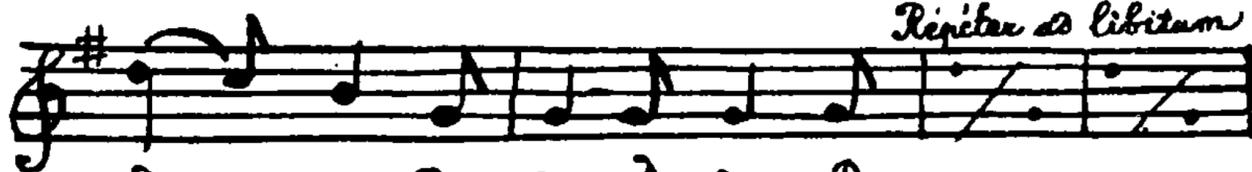
dou - ye et non - na, Des ges na - via, To bi rim - pli ses



blancs tchi - nas; Et nos pla - teaux nos ca - na - das, A -

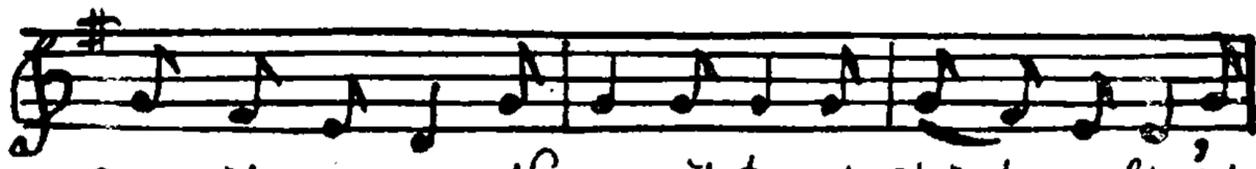


vous Ma - ri Dou - dou - ye, A - vous Ma - ri Dou -



*Répéter ad libitum*

dou - ye, Dou - dou - ye, Dou - dou - ye, Dou - . . . . .



dou - ye et non - na, Nos pres - mêt - teas, d'is, d'vègn' au bis, quia

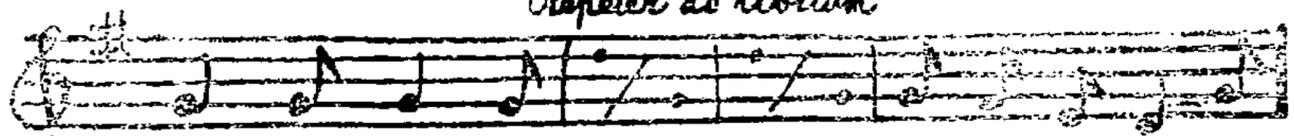


brûl'rait à Ma - ri Dou - dou - ye, Qui on brûl'rait

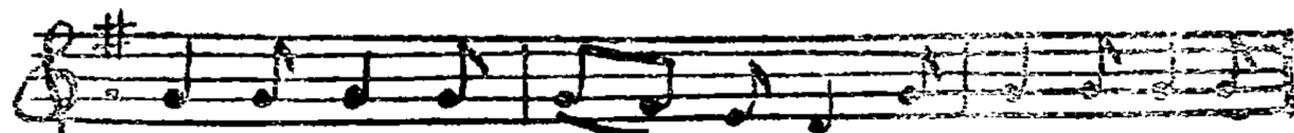


à Ma - ri Dou - dou - ye Dou -

*Répéter ad libitum*

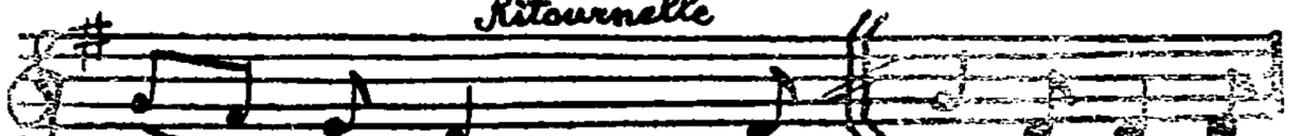


*douye, Dou-douye, Dou- douye et non-na, Quate*



*jeunes tcha-dilles et deux flam-bias, Quate jeunes tcha-dilles*

*Ritournelle*



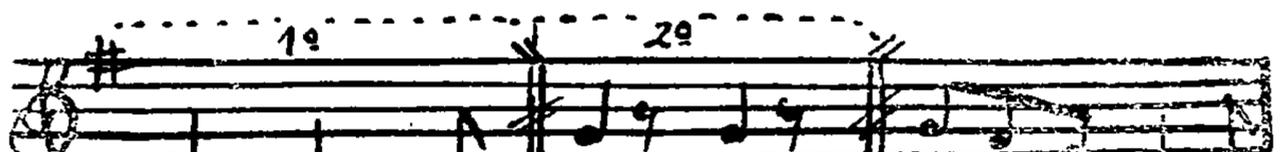
*deux flam-bias! Li danse Ma-ri Dou-*



*douye, Li danse Ma-ri Dou-dou-ye, Li*



*danse Ma-ri, Li danse Ma-ri, L' danse Ma-ri Dou-*



*dou-ye, Dâl Dou-douye Ma-ri Dou-douye, Dou*



*douye, Dou-douye, Ma-ri Dou-douye, Dou-douye, Dou-douye, Li*



*danse Ma-ri, Li danse Ma-ri, L' danse Ma-ri Dou-*



*dou-ye, L' danse Ma-ri Dou-douye-douye! Ma-*

2.

Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)... èt nòn-na !  
Nos canadas  
Sont tot raunus èt tortos plats,  
Avou dès coisses cûtes pa l'solia !  
Grâce à Mari Doudouye,  
Grâce à Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)... èt nòn-na !  
Qui d'on dgèsse nos candg'rait tot çà,  
Li stokaiye pa Mari Doudouye,  
Li stokaiye pa Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)...  
[èt nòn-na !  
Donn'rait pus d'on quart di saya,  
Donn'rait pus d'on quart di saya !  
(Ritournelle)

3.

Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)... èt nòn-na !  
Astheûre volà  
Qui dins m'villadge et vosse t'hanya,  
Es s'règalant di canadas,  
On tchante Mari Doudouye,  
On tchante Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté).. et nòn-na !  
Adon on danse, on fait sès pas,  
Es l'honneur di Mari Doudouye,  
Es l'honneur di Mari Doudouye, Doudouye, Doudouye (à volonté)...  
[èt nòn-na !  
Lès pids mers nus sus lès tilyas,  
Lès pids mers nus sus lès tilyas !  
(Ritournelle)

Le pas était un simple dandinement, mais les couples devaient exécuter un demi-tour, lorsque le chanteur prononçait « et nòn-na » ; ceux qui rataient ce mouvement, étaient mis à l'amende d'une *mastoke* (cinq centimes).

Dès que la recette avait atteint le prix d'un litre de liqueur [cognac, *pèkèt* (genièvre), *france* (eau-de-vie), *amér* (amer), etc.], on achetait celui-ci et on le versait dans une *taile* (terrine à lait) qui passait à la ronde et chacun en buvait une gorgée.

Si une femme refusait de suivre cette pratique, on lui mettait de force, dans la bouche, une *sucète* trempée dans la terrine ; cette *sucète* portait, disait-on, bonheur en amour et les jeunes filles se l'attachaient au corsage. Les luronnes étaient des récalcitrantes obstinées, afin de devoir subir plusieurs fois la peine en question, de recevoir plusieurs mascottes et d'être ainsi bien en chance.

Les hommes dansaient à *pid d'tchau* (à pied de chair), c'est-à-dire pieds nus ; dans la cohue, plus d'un orteil était écorché, car les femmes conservaient leurs chaussures.

Il arrivait que le pavement était rugueux et que la peau de la plante des pieds était fortement usée. Je me souviens avoir vu un domestique de ferme, deux ou trois jours après une séance prolongée, suivre ses chevaux en ayant les pieds entourés de linge et de vieux morceaux de drap, parce qu'il ne pouvait supporter ni souliers ni sabots.

*Mari Doudouye* était toujours dansée à minuit, le lundi de la ducasse.

Les couplets n'étaient chantés que par le conducteur de la danse ; la ritournelle l'était par toute l'assistance.

11 novembre 1929.

AD. MORTIER



## Un jeu de sirop

En septembre 1928, nous arrivâmes, un lundi après-midi de la ducasse, sur la placette d'un petit village du Brabant wallon.

Trois heures sonnaient au haut du vieux clocher, balaféré des rigueurs du temps. Le soleil, très paternel ce jour-là, distribuait ses rayons suffisamment dosés pour favoriser et notre excursion et la kermesse, pour rehausser la note gaie des guirlandes vertes et des drapeaux tricolores flottant au-dessus des portes d'entrée de toutes les maisons de pierre.

Sur la petite place, de grosses planches, assez mal assujetties, placées sur deux ou trois rangées de tonneaux prêtés par les cafetiers, formaient une estrade rustique sur laquelle devaient avoir lieu deux phases du jeu de sirop.

Ce fut donc sans hésiter, qu'avec joie, nous interrompîmes pendant une heure ou deux notre excursion, si charmante pourtant !

Intermède imprévu, mais au point de vue folklorique, intéressant s'il en fût. D'un coin du village, une musique de lundi, à voix éraillée, amena les concurrents.

Le jeu ne commença pas tout de suite, car il y avait encore quelques cabarets de la place à visiter.

Entre-temps, un gamin, à mine éveillée, très complaisamment, nous désigna, dans son patois jovial, les concurrents, peu nombreux cette année.

Il n'y en avait que trois, mais trois célébrités rurales, cela va sans dire : c'étaient Kèkè, le Gros Bouli et le Maké ou Maketé. Au sujet de ce dernier, nos souvenirs ne sont plus tout à fait fidèles. Peu importe d'ailleurs, tous trois se valaient : figure luisante, démarche lourde et incertaine, une vieille chemise et un pantalon dénichés dans un coin du grenier, où l'on remise les vieilles guenilles qui ont " fait la guerre " : c'était tout le costume....

Le jeu commença aussitôt après qu'un air joyeux eût salué les trois amateurs, et que tous les yeux de la marmaille en délire se fût tournée vers eux. Kèkè monta le premier sur le kiosque. Pour montrer son agilité, il escalada

lestement la scène où se balançait, suspendue à une potence, une miche sèche enduite copieusement de sirop (1).

Les mains, obligatoirement au dos, au signal donné par le président de la ducasse, notre bonhomme s'évertua durant plus de cinq minutes, à saisir par les dents la miche engluée. Il n'y parvint pas, mais réussit à se barbouiller copieusement la figure. Au milieu de l'hilarité générale, il descendit et les deux autres fortes têtes, plus adroites, car elles étaient moins grisées, saisirent tour à tour l'appât qui leur avait fait une figure singulièrement tatouée. Défense absolue de laver, même d'essuyer la figure, leur pêche terminée, sous peine de disqualification.

La seconde partie du jeu commença sans tarder ; c'était l'emplumage (2). Une beauté rurale, qui refusa de se laisser embrasser par les « ensiropés », apporta un long panier empli à moitié de plumes et au fond duquel étaient dissimulés un ou deux billets de cinq francs, que les deux vainqueurs de la première épreuve essayèrent de dénicher.

Le billet devait être saisi par les clients ; seulement, ce n'était pas très facile. Ce genre de pêche, pas trop miraculeuse, on le conçoit, ne réussit pas du premier coup : à plusieurs reprises, les plongeurs durent venir respirer à l'air libre. Le Bouli, qui s'était enfoncé une plume dans les narines, éternua bruyamment, projetant du sirop sur quelques robes claires... ce qui changea momentanément le plaisir en un houspillage en règle.

Tout s'apaisa assez vite toutefois et les billets avec quelque complaisance, dénichés plutôt qu'on ne le croyait, furent enfilés précieusement dans une poche de culotte crasseuse.

Vous dépeindre la figure des trois emplumés — l'évincé du premier jeu avait été autorisé à « fourrer son nez dans les plumes » — m'est totalement impossible ; jamais je

---

(1) Dans certaines communes, la miche est remplacée par un hareng. Dans d'autres, le sirop par du bleu de Prusse.

(2) L'emplumage est peut-être une survivance d'un supplice du Moyen-Age. A ce sujet, nous avons lu dans l'histoire d'une commune namuroise, qu'une religieuse n'ayant pas observé fidèlement le vœu de chasteté avait eu le corps enduit de miel, et été ensuite roulée dans des plumes et duvets d'oie et, ainsi emplumée, fut exposée au pillori.

ne vis pareilles caricatures, semblables à des sorciers congolais ou à des masques des danseurs à la lune.

Tout n'est pas encore fini cependant. Dans une ruelle, en pente légère, a lieu, vers quatre heures, le lavage des trois héros.

L'un après l'autre, juché sur un petit camion tenu à bras, ils s'efforcent, à l'aide d'une longue perche, de vider une cuve basculante remplie d'eau, suspendue au milieu du chemin. Les arrosés sont ici les perdants, car leur figure cocasse vaut bien la peine d'être conservée le plus longtemps possible.

E. BOURGUIGNON.



## L'Ommegang de Bruxelles.

### Reconstitution d'un Ommegang du Sablon du XVI<sup>e</sup> siècle.

Nos lecteurs ont été les premiers; par le fascicule 46 de notre revue (8<sup>e</sup> année, p. 241), à être informés d'une façon détaillée de ce projet de reconstitution, importante manifestation d'art, d'histoire et de folklore. Cette attention leur était bien due, puisque le plan avait été dressé par notre Service.



Ommegang de Bruxelles

Char de M. Gisbert Combaz : Les Tentations de saint Antoine. Un des personnages fantastiques entourant le char.

(Dessin de Freddy Wittop. K.)

Tout d'abord la formule du cortège qui, au lieu de couvrir une longue période d'années ou de siècles, ainsi qu'il en est généralement avec des cortèges de ce genre, s'en tient à une époque strictement limitée. En deuxième lieu : les éléments folkloriques n'en sont pas bannis. Ils émaillent tout le cortège de leur fantaisie, de leur humour et même parfois de leur causticité. En troisième lieu le matériel n'est pas destiné, ainsi qu'il arrive d'habitude, à être bazarde à des entreprises théâtrales ou à des costumiers. Il est construit en dur, et sera conservé afin de servir pendant de nombreuses années à l'organisa-

Maintenant que nous sommes convaincus d'une réalisation parfaite de cette grandiose démonstration, nous ne cacherons plus les appréhensions sérieuses que nous avons eues. Nous ne pensions jamais qu'un projet de cette importance pourrait être réalisé dans toute son ampleur. Grâce à l'appui des pouvoirs publics, aux concours d'artistes talentueux et dévoués, à l'acharnement de réalisateurs remplis d'initiative, le cortège sortira. Nous nous contenterons de rappeler ici certaines de ses particula-

rités qui sont dans une large mesure des innovations.

*tion de manifestations de caractère sur notre prestigieuse Grand' Place. Cette conception explique sans doute la facilité avec laquelle les Pouvoirs publics nous ont secondés. Enfin la plus grande originalité de ce projet c'est que toute*



*l'exécution a été concentrée dans un même local, ou des ateliers ont été installés pour la fabrication de tout le matériel. Cette concentration, en évitant l'émiettement, a permis de donner au cortège plus d'homogénéité et de concevoir, grâce à une réduction sensible des frais généraux, une exécution à la fois fastueuse et solide.*

Ommegang de Bruxelles.  
Char de M. Dierickx : La construction de l'église du Sablon, Légende de N.-D. des Victoires. La cloche.

(Dessin de Freddy Wlittop. K.) *teurs et ne manqueront pas de leur donner une puissante envie d'assister à ce défilé.*

*Ajoutons qu'un album en couleurs, composé de planches pliantes dessinées par James Thiriar, reproduira tout le cortège et sera mis en vente, au prix de 20 fr., avant la première sortie du cortège. Nos lecteurs, qui en sont les premiers informés, et qui désireraient se le procurer peuvent déjà, s'il veulent être les premiers servis, nous faire parvenir leurs souscriptions. Cet album aura également dix planches reproduisant les chars du cortège. Elles seront dessinées par les auteurs des chars : Eugène Canneel, Jean Delville, Constant Montald, Van Roose, Combaz, Porau, Sterckmans, Cauchie, Dierickx, Michel.*

*Des tirages spéciaux sur papier Japon et Arches, dont les exemplaires seront limités et contiendront des dessins originaux d'artistes, seront faits ; mais les conditions de vente ne sont pas encore fixées.*



Ommegang de Bruxelles.

Un des six trompettes du Messager de Paix. Tête du cortège. Entièrement blanc et argent. Pendentif de la trompette aux armes de Brabant.  
(Dessin de Maurice Lefèvre).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Métiers. Un artisan de l'escorte du coffret  
aux privilèges.  
(Dessin de R. Sturbelle).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Métiers. Type de tambour.  
(Dessin de R. Sturbelle).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Chambres de Rhétorique. Un rhétoricien de la  
Guirlande de Marie.  
(Dessin de M<sup>lle</sup> Marthe Herdies).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Chambre de Rhétorique. Type de Prince de Chambre.  
(Dessin de Maurice Lefebvre)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Chambres de Rhétorique. Type de Fou, à cheval à l'envers et  
jouant au bilboquet.

(Dessin de Canneel)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Chambres de Rhétorique. Type du Fou : L'Égalité selon les hommes.  
Mi partie richement vêtu, mi partie loqueteuse. Devise : semper idem. (C'est  
toujours la même chose).

(Dessin de Canneel)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Magistrat. Type de page portant un des symboles de la Justice.  
(Dessin de Ch. Van Roose)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Magistrat de Bruxelles. L'Amman ou 1<sup>er</sup> bourgmestre de  
Bruxelles. Jean de Locquenghien, créateur des Installations maritimes.  
(Dessin de Ch. Van Roose).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Duc de Brabant. Type de page.  
(Dessin de James Thiriar, inspiré d'Albert Dürer).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Duc de Brabant. Un héraut d'armes.  
(Dessin de James Thiriar, inspiré de Hans Burgkmain, XVI<sup>e</sup> s.)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Duc de Brabant, Timbalier de l'Empereur.  
(Dessin de James Thiriart).



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe du Duc du Brabant. Le porte-étendard de l'Empereur.  
(Dessin de James Thiriar)



TRABAN  
DES  
ESCRIMEYRS  
DE  
SAINT MICHEL

Ommegang de Bruxelles.  
Ommegang de Bruxelles. Groupe des Serments. Le Trabán des Escrimeurs de  
Saint-Michel, costume bleu et blanc.

(Dessin de W, Aerts)



VOLONTAIRE  
DES  
ARQUEBUSIERS  
DE  
SAINT CHRISTOPHE

Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Serments. Volontaire des Arquebusiers de Saint-Christophe.  
Costume blanc avec parements bruns. (Dessin de W. Aerts)



Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Serments. Chef des Volontaires des Archers de Saint-Antoine.  
Costume à rayures blanches, rouges et noires.

(Dessin de W. Aerts)



DOYEN  
DES  
ARBALETRIERS  
DE  
SAINT GEORGES  
OU  
PETIT SERMENT

Ommegang de Bruxelles.

Groupe des Serments. Doyen des Arbalétriers de Saint-Georges  
ou Petit-Serment. Costume rouge et blanc.

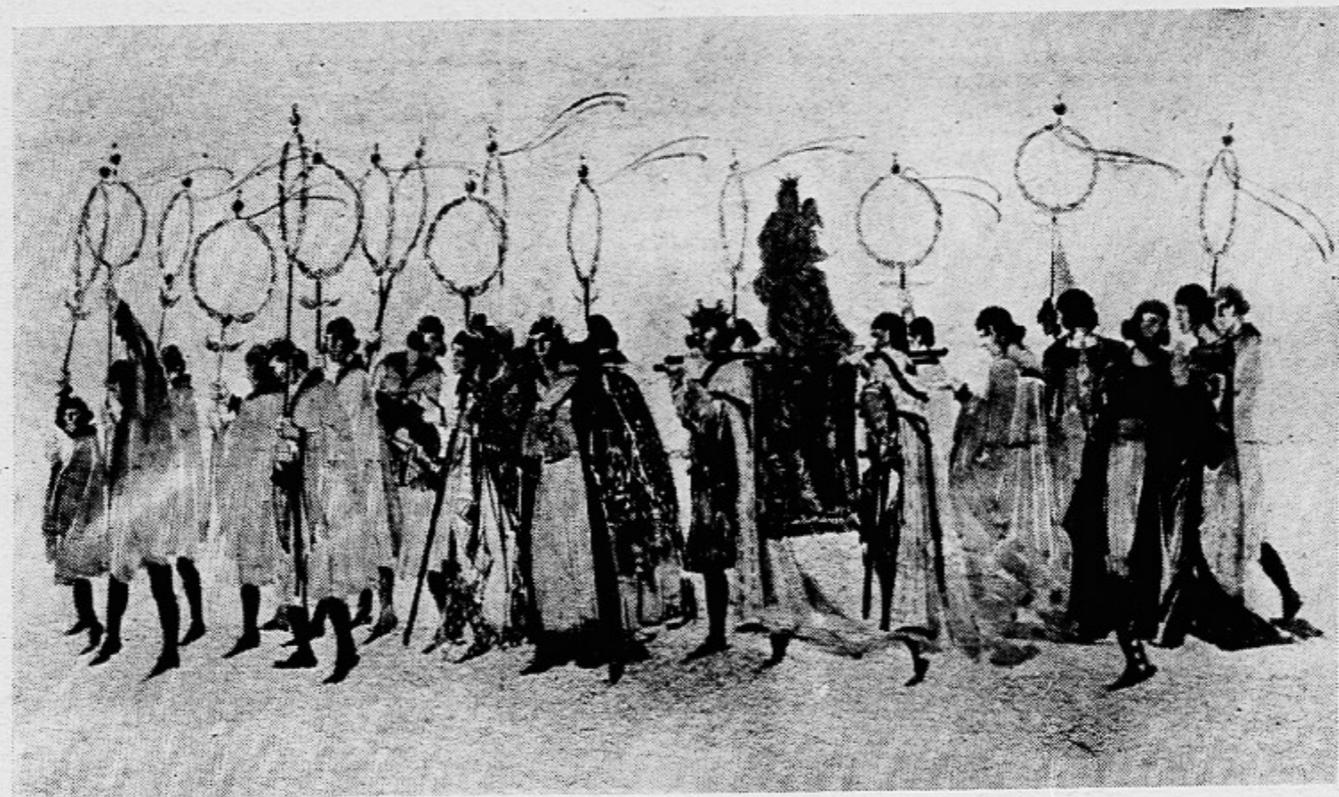
(Dessin de W. Aerts).



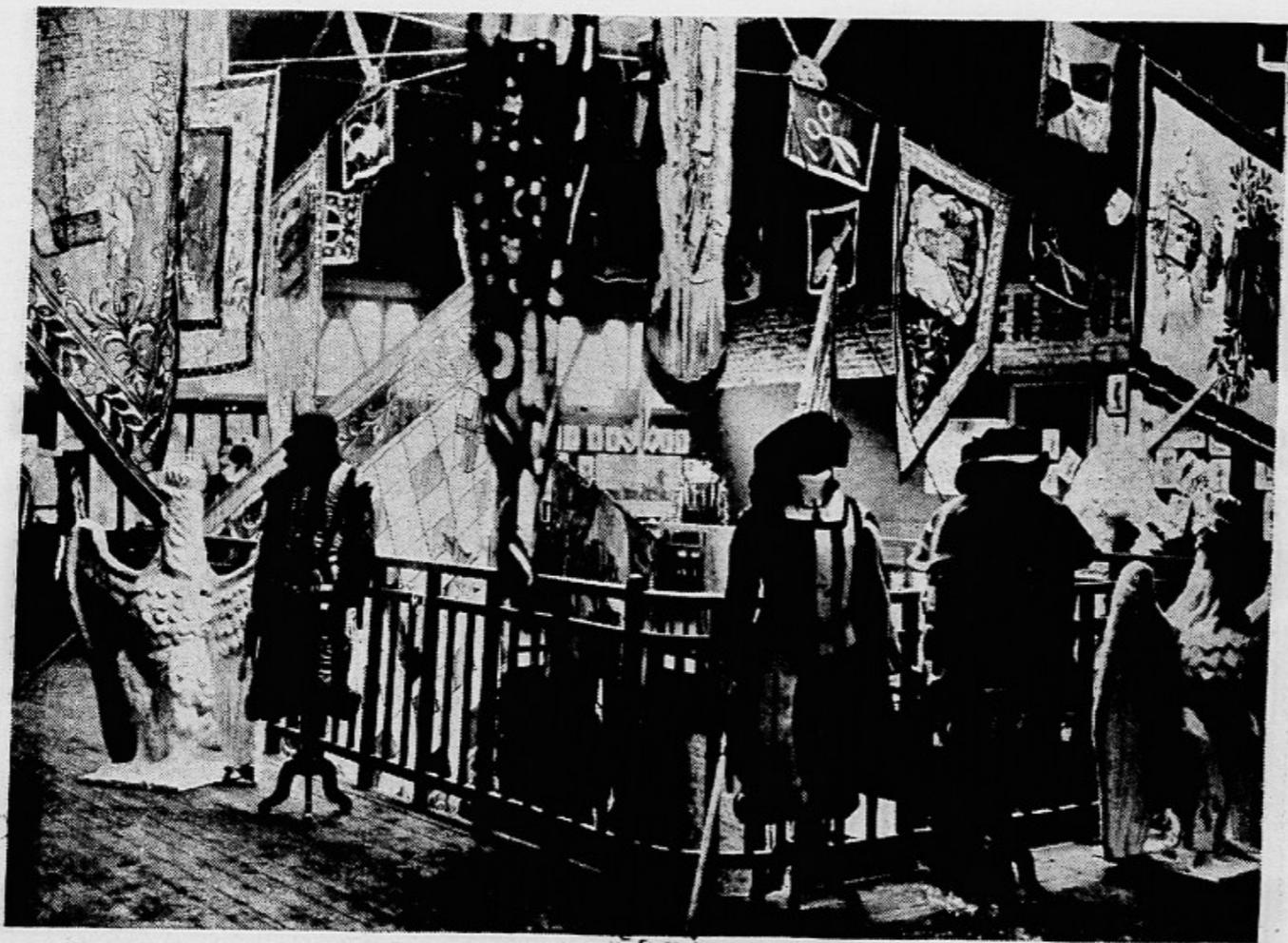
Ommegang de Bruxelles.  
Groupe des Serments. Confrère du Grand Serment des Arbalétriers.  
Costume rouge et vert aux couleurs de Bruxelles.  
(Dessin de W. Aerts).



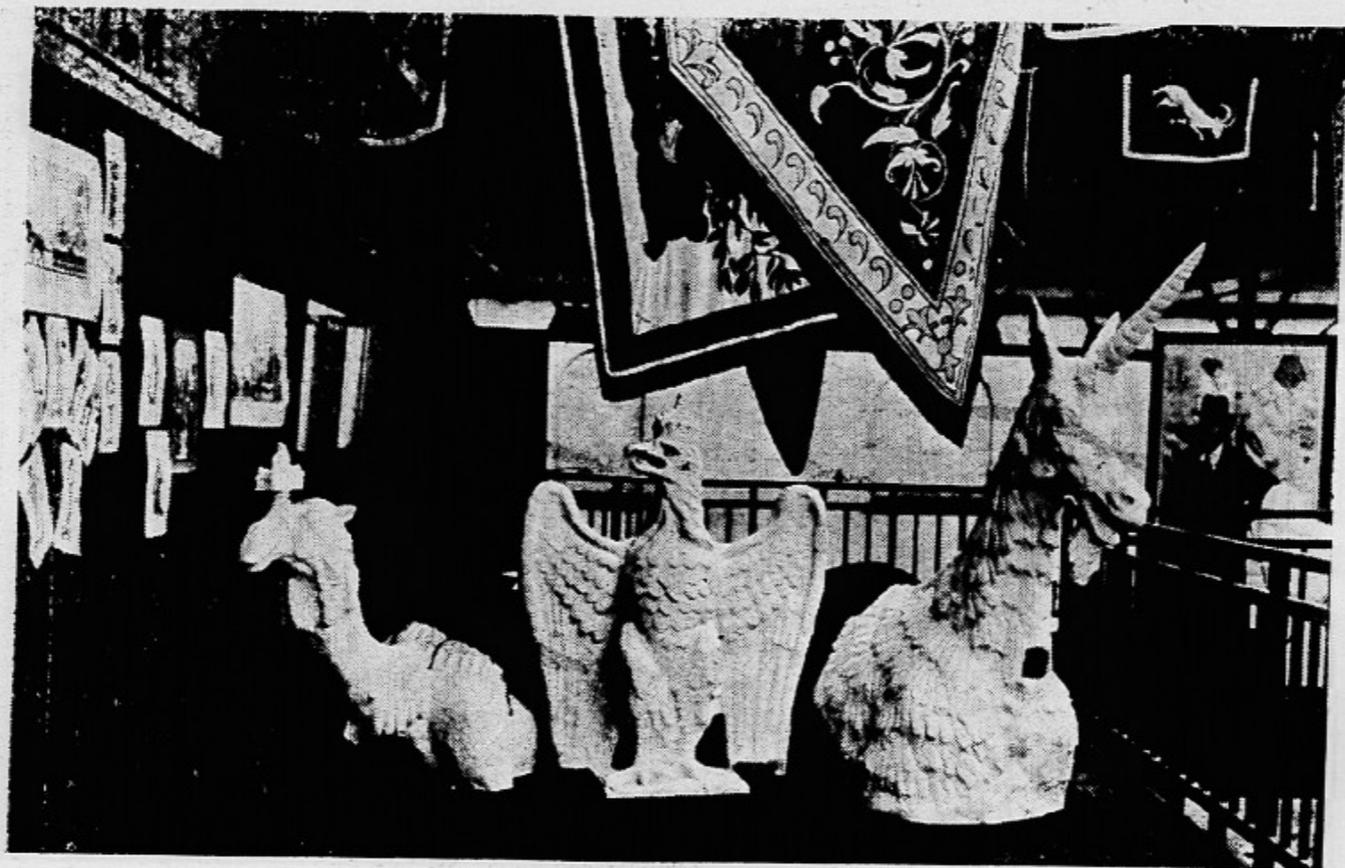
Ommegang de Bruxelles.  
Groupe de la légende de N. D. des Victoires. Le transport de la Vierge  
au Sablon, d'après la tapisserie du Musée du Cinquantenaire. Un des  
deux archiducs portant la civière. (Dessin de Massonet).



Le transport de la Madone des Victoires à l'Eglise du Sablon, d'après la fameuse tapisserie qui se trouve au Musée du Cinquantenaire.  
(Dessin de Massonet.)



Dans les ateliers du Tattersall. Galerie d'exposition. Vue générale. Au mur, les dessins de costumes, chars, accessoires, etc. Mannequins portant des costumes terminés. Drapeaux achevés, etc. La régie générale de ces ateliers est confiée à M. Danthine.



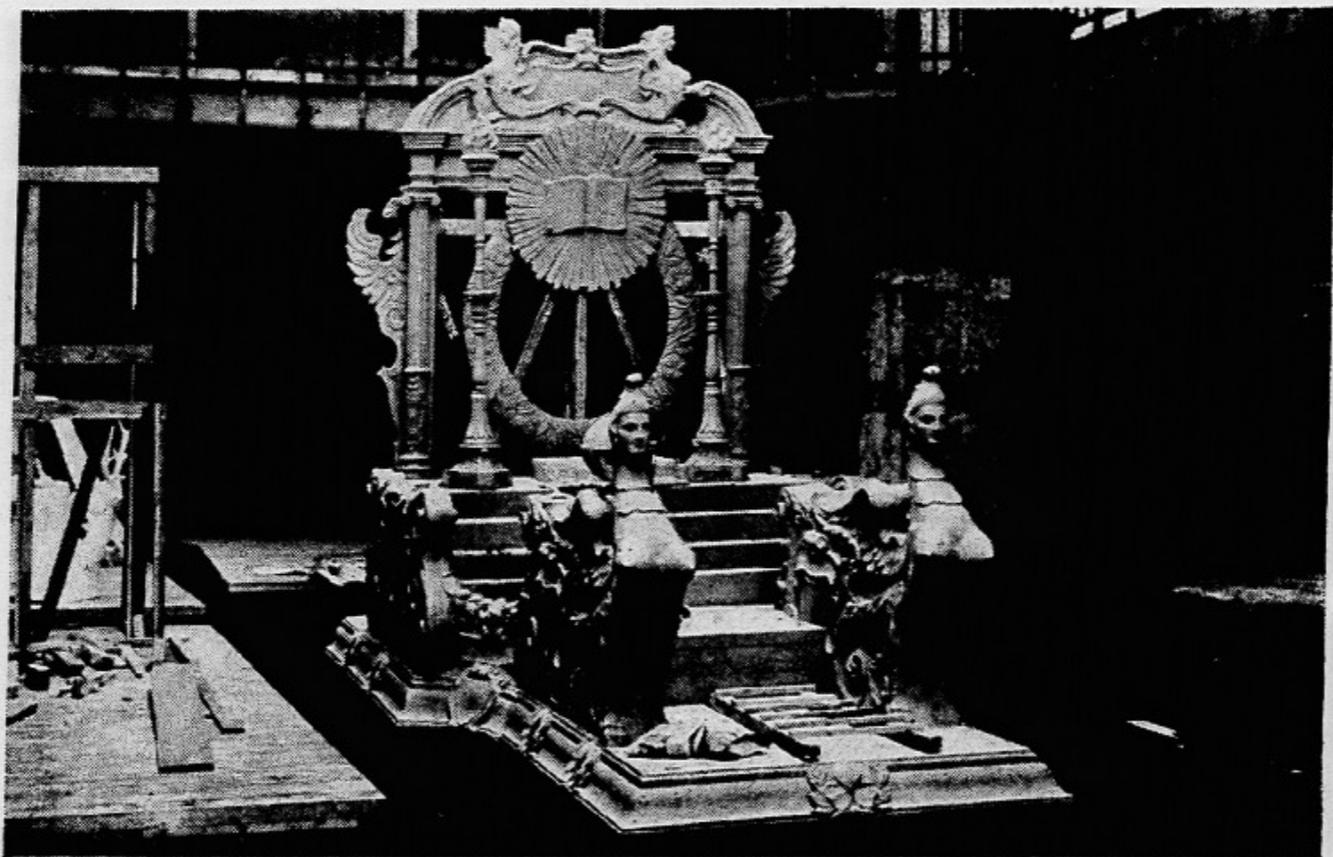
Dans les ateliers du Tattersall. Quelques unes des bêtes de la ménagerie : chameau, aigle, licorne.



Dans les ateliers de Tattersall. Une partie d'un des deux ateliers de couture.



Dans les ateliers du Tattersall. Une partie d'un des deux ateliers de couture.



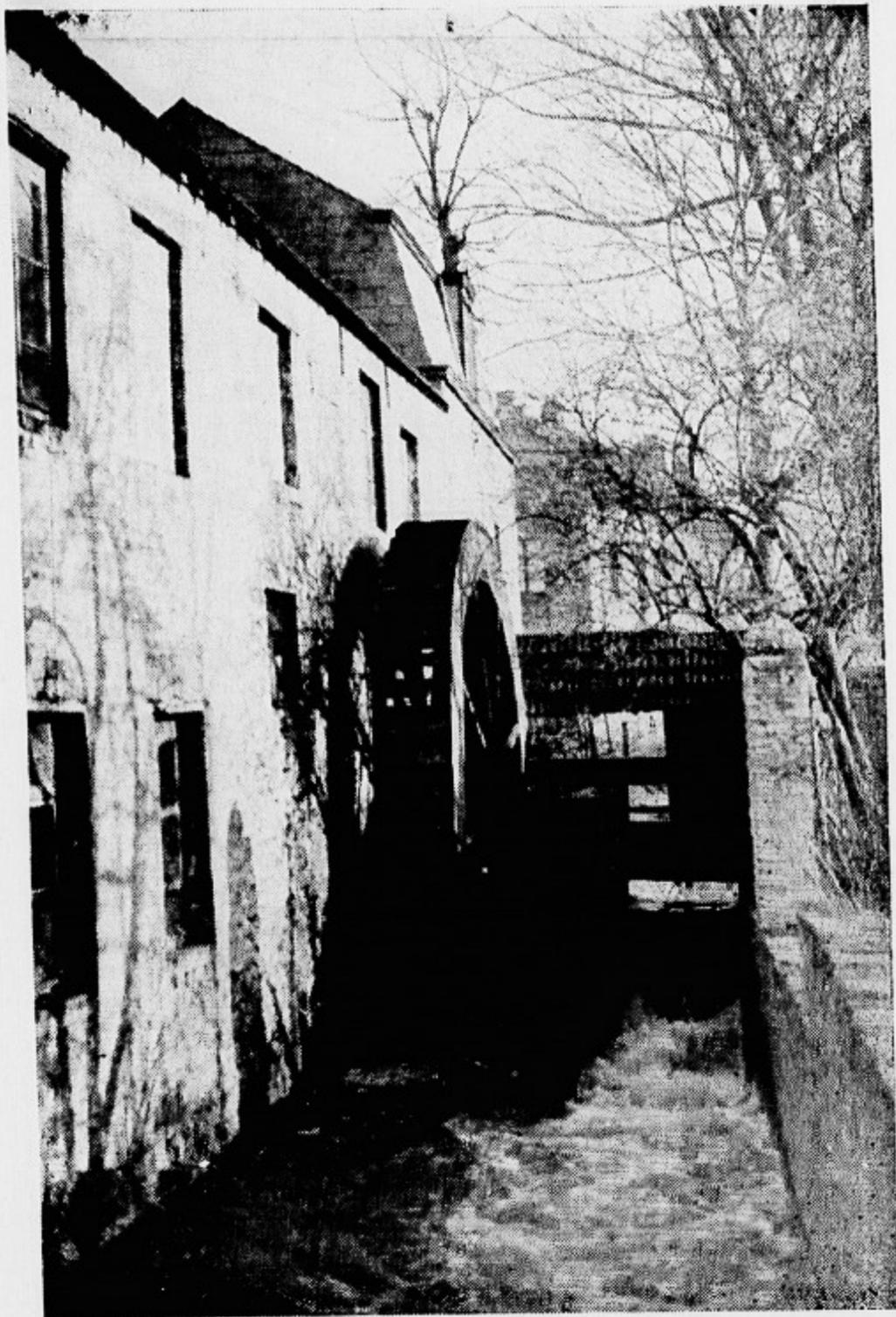
Dans les ateliers du Tattersall. Hall où se construisent les chars. Le char en construction est celui de M. Jean Delville : Diffusons la Pensée.



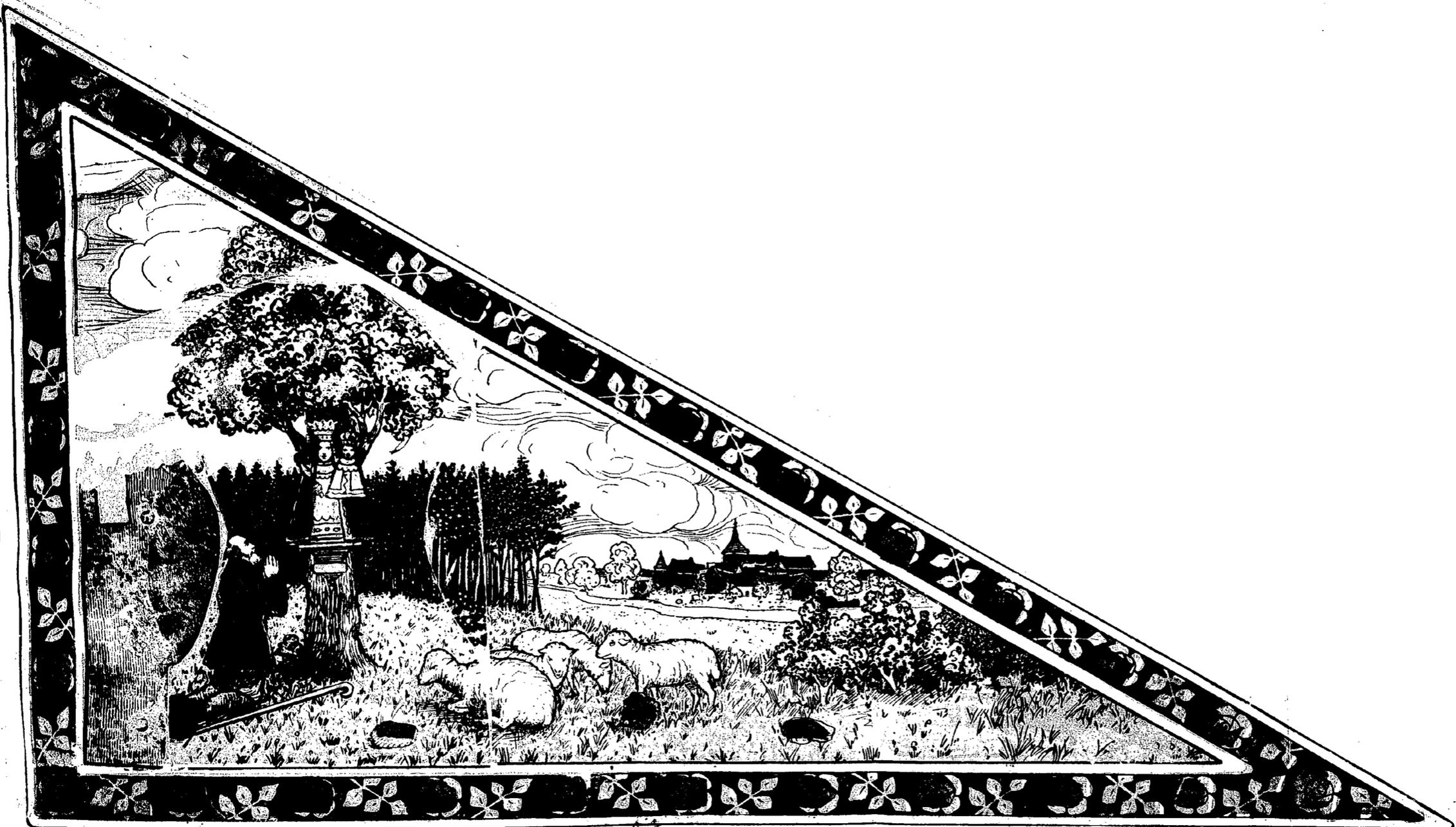
Dans les ateliers du Tattersall. Salle d'exposition. Quelques modèles de costumes terminés.  
De gauche à droite : Rhétoricien, escrimeur, archer et arbalétrier.



Saventem.  panoramique.



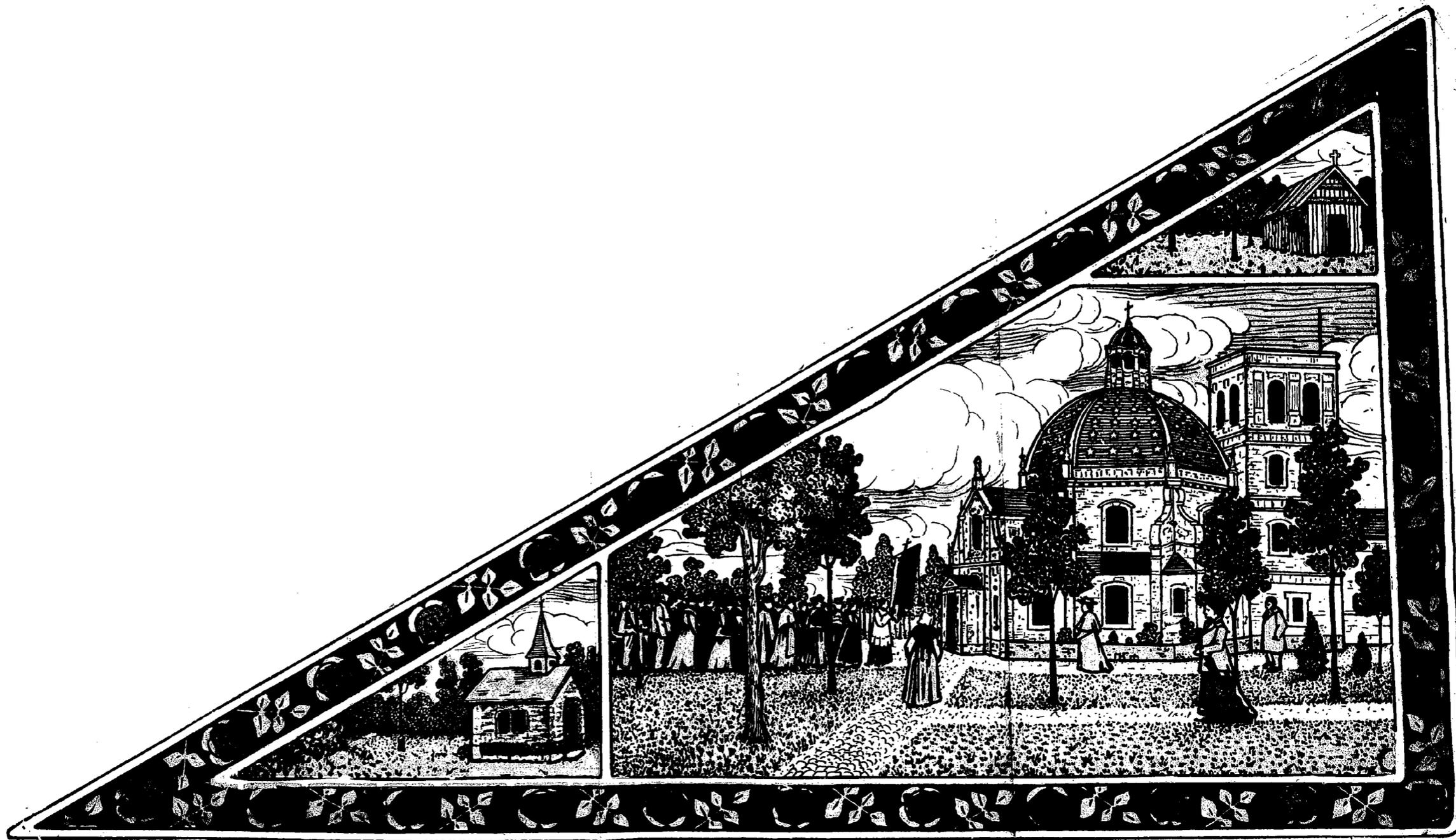
Saventhem. Vieux moulin à eau.



 Pèlerinage à Notre-Dame de Montaigu



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

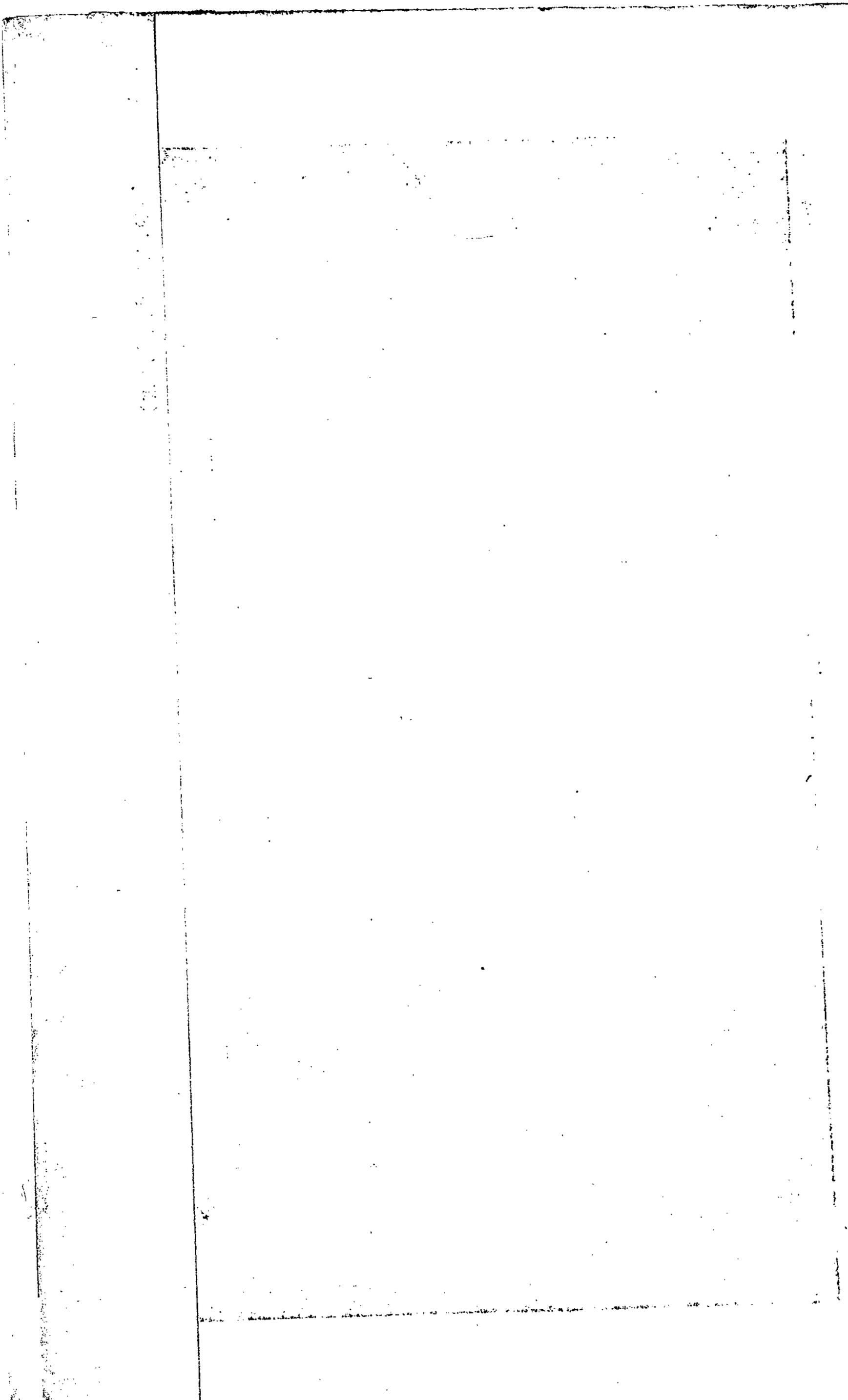


Bedevaart tot Onze-Lieve-Vrouw van Scherpenheuvel



Cliché de la Confrérie de Notre-Dame de Montalgu.

(Cliché prêté par M. Sieben)



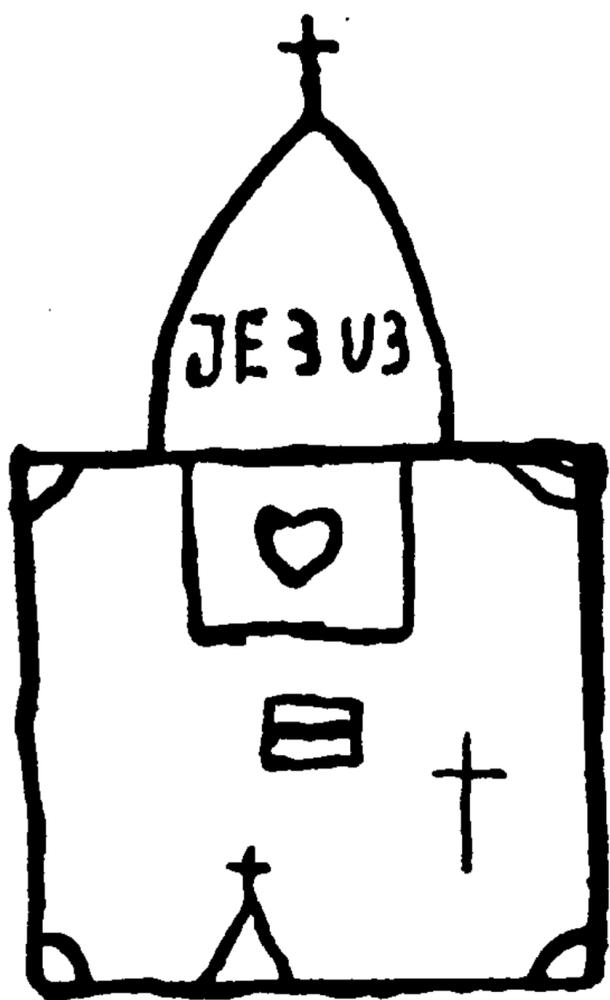
## Menus Faits

*Drapelet de Montaigu.* — Dans le Folklore Brabançon, 8<sup>e</sup> année, p. 393, nous avons publié une note concernant un drapelet de pèlerinage de Montaigu, drapelet décrit mais non reproduit par M. van Heurck dans son ouvrage sur les drapelets de Pèlerinage. Nous en avons donné une reproduction réduite au format de la revue, d'après un exemplaire non colorié, tiré sur papier de Chine.

Depuis, M. Sieben, bourgmestre de Montaigu nous a appris que le dessin de ce drapelet était dû à un dessinateur appelé Wauters. M. Sieben possède les clichés de ce drapelet. Une partie de l'avvers a été coupée dans la plaque pour en faire une image, puis elle a été recollée sur la plaque. Nous avons pu acquérir un lot suffisamment important de ces drapelets pour en offrir un exemplaire en hors texte à chacun de nos lecteurs. On voit distinctement sur ce drapelet la partie qui a été découpée, enlevée et recollée.

Nous avons obtenu, de M. Sieben également, un grand cliché au trait de la Confrérie de N. D., malheureusement oxydé par place. Nous en donnons aussi un exemplaire en hors texte.

*Chapelletes de mousse.* — Les personnes qui se promènent dans la Forêt de Soignes, sont souvent arrêtées, aux carrefours importants, par



..... 5 1/2 pieds ..... 16 ..... 3 pieds ..... 1/2

..... 5 1/2 pieds ..... ->

des enfants qui leur montrent un dessin, la plupart du temps une chapelle, un autel, fait de mousse, le long du chemin. Ils espèrent quelque aumône en récompense de leur talent et de leur patience.

Un de nos collaborateurs, le chevalier de Brabandere nous communique un croquis reproduisant un de ces dessins qu'il a vu le 5 septembre 1926, dans la Forêt de Soignes, le long de la voie cyclable allant des Quatre Bras à N. D. au Bois. Le dessin était fait sur le sol d'une drève coupant la voie cyclable. Notre lecteur a pris les mesures exactes de ce dessin. Chaque ligne avait de 2 à 3 centimètres de largeur. Le travail avait été fait très soigneusement et n'était pas gardé à ce moment par des enfants sollicitant de petites largesses comme d'ordinaire.

*Pièce trouée.* — La pièce trouée est considérée dans nos régions comme un porte bonheur. Y-a-t-il quelque rapprochement à faire entre cette croyance répandue chez nous et l'ancienne croyance égyptienne ? Chez les premiers égyptiens les monnaies étaient des anneaux. Enfilées, elles étaient portées comme gages de fidélité et de bonheur.

*Présentwijn : Vin de présence ou Vin d'honneur ?* — On se trompe bien souvent en voulant traduire les mots flamands, et cela parce qu'on croit devoir en donner une explication trop recherchée ; s'écartant de la signification première, généralement populaire. Ainsi dernièrement dans un numéro du « Touring club » on a traduit le mot flamand « *Présentwijn* » par « *Vin d'honneur* ». Or *Présentwijn* comme *Présentbier* ne signifient pas du tout vin d'honneur ou bière d'honneur, mais bien vin de présence et bière de présence puisque « *Présent* » doit se traduire ici par *présence* et non par cadeau, comme on peut le prouver par la coutume, qui existe encore de nos jours dans plusieurs communes du pays flamand, de donner un ou plusieurs verres de bière, parfois même du vin, à tous ceux, qui prennent une part active soit à une procession, soit à un cortège ou une sortie de fanfare.

Les anciens comptes des fabriques d'église, des bureaux de bienfaisance ainsi que ceux des gildes nous le prouvent également, car souvent nous y trouvons la dépense faite pour le vin de présence qu'on donnait lors de l'examen et de la mise en règle des comptes annuels ou triennaux. Aussi de nos jours les membres de la fabrique d'église reçoivent du vin à leur réunion ; cependant, il faut remarquer qu'auparavant c'était l'administration qui en faisait les frais tandis qu'actuellement c'est le curé qui peut payer le vin qu'on y boit.

A l'occasion de l'inauguration du reliquaire de Saint-Martin à Saventhem, que Philippe Dussart avait achevé en 1735, et qu'on ferait bien de restaurer, il y eut de grandes cérémonies. Les comptes de la fabrique d'église de l'année 1734, clôturés le 3 juillet 1735, nous font mention de la bière de présence donnée à la procession du dimanche suivant à l'inauguration. Nous voyons qu'on a payé :

1) Sept sous par personne pour le déjeuner et le dîner des trompettistes et timbalier, ce qui revenait en dehors de la bière qu'ils ont pris hors du repas à 1 florin 15 sous.

2) Il ont aussi bu en dehors du repas 10 pots de bière d'Hoegarde. Chaque coûtait 2 sous et 1/4 ce qui fait en tout 1 florin deux sous et demi.

3) Les porteurs ont bu sur l'ordre des marguilliers un muid de bière de Louvain, le 26 juin 1735, ce qui a coûté 15 sous.

Cette bière prise en dehors du repas était ce qu'on appelait la bière de présence.

A la fin du 19<sup>me</sup> siècle on observait encore à Humbeek la coutume de régaler aux frais de la fabrique d'Eglise tous ceux qui avaient pris part à la procession. Ainsi on donnait plusieurs verres de bière aux hommes qui portaient les statues de saints, les drapeaux ou même le baldaquin, aux enfants on donnait un verre de bière et des bonbons en récompense de leur participation ou plutôt de leur présence à la procession.

Voilà comment on doit comprendre les mots flamands. « *Présentwijn* et *présentbier* ». Au contraire si l'on parle de « *Eerewijn* », vin d'honneur ; celui-ci ne se donnait qu'à des personnes de haute dignité ou à des personnes auxquelles on tenait à faire honneur ; dans ce cas, on présentait ce vin avec quelque cérémonie.

J. L. DE CEUSTER.

*Coutume funéraire.* — Ayant assisté, tout dernièrement, aux funérailles de l'un des principaux commerçants de Tervueren, mon attention a été attirée par un fait d'ordre folklorique que je n'avais pas encore constaté en Brabant, ni même ailleurs en Belgique.

Depuis la porte de la maison du défunt, la rue était jonchée de sable blanc et il en était de même, sur une longueur d'une centaine de mètres, dans la rue adjacente conduisant vers l'église.

Il résulte d'informations que j'ai prises auprès des anciens du village qu'au temps passé, depuis les maisons mortuaires jusqu'à l'église, les rues par lesquelles devaient passer des cortèges funèbres étaient jonchées de sable par les habitants et que personne n'aurait osé déroger à cette coutume.

Les lecteurs du Folklore Brabançon connaîtraient-ils d'autres exemples du même fait et ne pourraient-ils en préciser la signification ?

E. DE MUNCK.

*Coutume funéraire.* — Dans le Brabant Wallon, aux environs de Nivelles, à Ittre, et à Monstreux, il était d'usage jadis d'étendre de la paille sur le passage des enterrements, nous dit un lecteur. Nous pensons que cet usage n'est pas particulier à la région de Nivelles et qu'il était jadis assez répandu dans tout le pays. Nos lecteurs pourraient-ils nous dire si cet usage existe encore et d'une façon générale ne pourraient-ils nous signaler tous les détails des cérémonies funéraires.

*Le Jeu du drapeau.* — Nous avons publié dans le Folklore Brabançon, 3<sup>e</sup> année, p. 65, une excellente étude de M. Mortier sur le Jeu du Drapeau dans le Brabant Wallon. Un lecteur nous écrit à ce sujet : « Au cours de la Conférence que vous avez donnée à Anvers vous avez lancé un appel à tous ceux qui savaient quelque chose à propos des « Vaandelzwaaiers ». Etant jeune, j'ai assisté bien souvent à des fêtes locales ; il y a 50 ans, à Rethy, entre Moll et Turnhout, où deux gildes étaient fixées, Saint-Sébastien et Saint-Antoine, à la Kermesse, les deux « vaandrighs » dont l'un était mon oncle, à la sortie de la Grand Messe, Grand Place, faisaient ensemble tous les exercices montrés par vous sur le film projeté ».

Signé A. Hendrickx.

Depuis que nous avons publié cet article, nous avons pu réunir des documents sur la pratique de ce jeu en Hollande, Suisse, Tchéco-Slovaquie et Italie. Nous avons également un document très intéressant du début du XVII<sup>e</sup> siècle, avec illustrations, où le maniement du drapeau est expliqué par un maître d'armes.

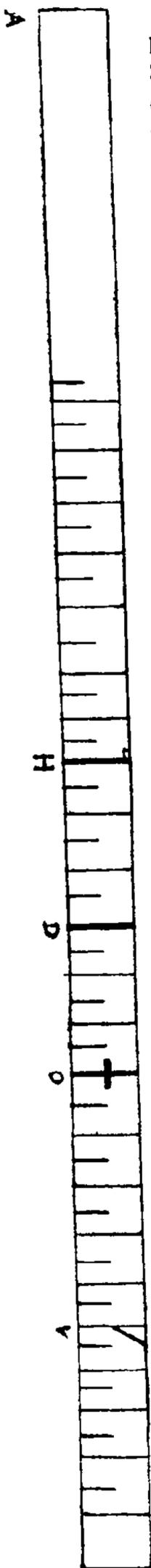
Nous désirerions vivement avoir des renseignements précis sur le jeu du drapeau en Belgique et particulièrement dans le pays flamand où nous savons qu'il est encore pratiqué. Que l'on nous dise notamment quand on le fait : procession ou kermesse locale ; cérémonial qui précède l'exécution du jeu, s'il y en a un ; si possible annotation de l'air joué par la musique quand on manie le drapeau.

A. M.

*Mesure de sabotier.* — En cliché, nos lecteurs trouveront le modèle d'une mesure de sabotier. La mesure réelle a 38 centimètres 1/2 et le modèle a été copié à Léau. Les sabotiers comptent en « bâton » et en « demis bâtons » suivant que les traits barrent complètement la mesure ou ne la barrent qu'à moitié. Les blocs de bois sont préalablement sciés sur la longueur A V. La distance de A en O est la plus petite mesure pour homme ou pour femme et le prix compte pour une paire. Quand le sabot est taillé sur la mesure allant de A à D minimum et de A à O maximum, il s'appelle un « trumeau » et le prix de 3 paires égale le prix de 2 grandes paires. Quand le sabot est taillé sur la mesure allant de A à H minimum et de A à D maximum il s'appelle un « demi travail » et on a deux paires de sabot pour le prix d'une grande paire.

Mais une mesure est toujours prise sur un « étalon ». L'étalon du mètre est déposé, ainsi qu'on le sait, dans un pavillon spécial se trouvant à Breteuil (France) où il est gardé précieusement à l'abri de tous les éléments qui pourraient en modifier les dimensions. Le sabotier de Léau qui nous a laissé prendre copie de sa mesure et auquel nous demandions où se trouvait le « modèle » de la mesure nous répondit : « le modèle est encastré sur l'Eglise de Tongres ». Renseignement pris à bonne source à Tongres, il nous a été répondu que le fait y était totalement inconnu, que cette mesure étalon, y était totalement ignorée. Les mesures étant affaire de crédit, de croyance, de bonne foi, nous trouverions-nous ici en présence d'un cas de crédit appuyé sur une mesure fictive ? Nous aimerions que nos lecteurs nous documentent sur les mesures en usage par les sabotiers dans le pays et qu'ils les questionnent sur l'endroit où se trouve la mesure étalon.

A. M.



*Chansons de nouvel an et des Rois.* — Un de nos lecteurs nous envoie les textes des deux chansons suivantes qu'il a entendues cette année encore, chantées par des enfants à Op-Linkebeek (Hollekin) et à Rhode St-Genèse. Ces chansons ne sont pas inconnues et sont même banales ; nous les publions en raison des variantes qu'elles contiennent :

Nieuwen jaar in 't ander land,  
Mijne moeder heeft haar rok  
[verbrand !  
Had ze 't niet gedaan  
'k had niet moeten zingen gaan. (1)

*L'an nouveau, dans un autre pays,  
Ma mère a brûlé son jupon  
Si elle ne l'avait pas fait  
Je ne devrais pas venir chanter.*

Nieuwen jaarske zoeten, (2)  
Mijn « poschke » (3) heeft vier  
[pooten,  
Vier pooten en eene staart,  
Is dat nog geen wafel waart ?  
Is de wafel nog niet gebakken ?  
Leg ze dan in 't bakhuis...  
't bakhuis is gesloten  
Met vier ijzer poorten !  
Trekt uwe sliepke voor uw gat,  
Waardat de zwarte kat op zat !

*Nouvel an, mon doux  
Mon porc a quatre pattes  
Quatre pattes et une queue  
Cela ne vaut-il pas une gauffre  
Cette gauffre n'est-elle pas cuite ?  
Mettez-la donc au four  
Le four n'est-il pas fermé  
Par quatre portes en fer forgé ?  
Tirez votre chemise devant votre  
[derrière  
Avant que le chat saute dessus.*

Op eene drie koningen avond, (4)  
Op eene drie koningen dag,  
Den bakker slaagt zijn wijf,  
Met eenen houten klipper.  
De klipper die brak,  
De vrouw die sprak :  
En wat zal ik de bakker geven,  
Voor zijnen nieuwen jaar ?  
Een kinneken in de wieg.  
Hoe zal het kinneken heeten ?  
Suske, Suske knop !

*La veille des Trois Rois,  
Le jour des Trois Rois,  
Le boulanger bat sa femme,  
Avec un bâton.  
Le bâton s'étant rompu,  
La femme du boulanger parla :  
Que donnerai-je au boulanger  
Pour ses étrennes ?  
Un enfant au berceau.  
Comment l'appellerait-on ?  
Suske, Suske knop !*

CHARLES VIANE.

*L'enseigne de Jean.* — Nous avons trouvé dans les papiers de G. Willame, sans aucune indication, la fantaisie ci-dessous, traduite du wallon :

A son volsin, Jean disait un jour :  
Je suis dans un fameux embarras,  
Tâchez un peu de m'en tirer (littéralement ; dé m'satchi (là) dehours).  
Quoi qu'ils ne fassent pas les « tant à faire »,  
Mes trois fils ont tout nouvellement  
Passé leur dernier examen.

(1) Voir Musique, *Folklore Brabançon*, t. I, p. 160.

(2) Voir Musique, *Folklore Brabançon*, t. I, p. 45.

(3) Verken.

(4) Voir Musique, *Folklore Brabançon*, t. I, p. 159.

Il se trouve ainsi que j'ai un notaire,  
Un avocat et un médecin...  
Au-dessus de la porte qui donne sur la rue  
Il me faut une enseigne !... que mettrais je bien ?...  
Savez-vous bien quoi ? dit le voisin,  
Eh bien, mettez « aux trois sangsues !!! »  
Celui qui veut trop faire « de son nez »,  
Se fait encore quelquefois remettre à sa place.

*Orientation des fermes.* — Un lecteur nous signale qu'à Nivelles, Bornival, Monstreux, toutes les maisons anciennes et particulièrement les fermes, sont orientées vers le midi, rarement à l'est.

Le fait cité pour ces trois localités est-il exact ?

Le fait peut-il être signalé en d'autres localités ?

Cette disposition tient peut-être à une situation topographique et n'est inspirée que par l'état du lieu ; mais il y a peut être dans cette orientation une croyance populaire qui serait à examiner.

Nous prions les lecteurs des campagnes de nous documenter à ce sujet.

A. M.

« *Tapis de sable* (1). — Nous avons appris que dans un café situé à un des coins de la rue de la Bienfaisance, à Bruxelles, on pouvait voir autrefois des « tapis de sable » dans le genre de ceux dont il a été question dans ce Bulletin.

Peut-être même en fait-on encore.

Nous tenons également d'un soldat que sa grand' mère a connu des tapis de sable à Haecht, dans un ou deux cafés de l'endroit.

A. DE MARNEFFE.

*La tradition dans les sciences.* — Nos lecteurs ont reçu les brochures : *Conception sociologique du Folklore et Approximations scientifiques et Folklore*, dans lesquelles nous nous efforcions de mettre en relief l'importance scientifique du Folklore. Dans cette dernière brochure, nous montrions que les savants sont, dans leurs études, souvent aussi traditionalistes que les gens peu instruits et nous en citions un exemple, celui des géologues qui continuent à dire que l'époque primaire est l'ère des *fougères*, alors que depuis longtemps les botanistes ont démontré que les fossiles, laissés par les plantes de cette époque n'étaient pas des fougères, mais une espèce de plante spéciale. Nous montrions que les savants s'étaient basés sur une simple analogie de forme, tout comme les gens du peuple en font par exemple en médecine populaire. Un de nos lecteurs nous envoie à ce sujet la lettre suivante :

Je partage complètement les idées que vous défendez dans ces deux notes et je ne doute pas que votre manière de voir ne soit rapidement admise par la jeune génération d'historiens et d'archéologues.

Cependant, à la suite de l'exemple que vous citez, à la page 897, dans « les Approximations, etc. » je me permets de vous signaler une exception.

En effet, M<sup>r</sup> Maurice Leriche, professeur de géologie à la Faculté des Sciences à l'Université Libre de Bruxelles (actuellement professeur à la Faculté des Sciences de Lille) dans son ouvrage « Les Eléments de

(1) v. Folklore Brabançon, 1<sup>o</sup> année, p. 190.

Géologie », 2<sup>m</sup>e édition, (la plus récente) Lamertin, 1924, écrit au chapitre : « Terrains primaires et paléozoïques » :

» I. Flore des terrains primaires, sous :

» B. Ptéridospermées (page 82)

» Les Ptéridospermées ont l'aspect extérieur des Fougères avec « lesquelles elles ont été longtemps confondues.

« Des découvertes récentes ont montré qu'elles portaient des « graines et qu'elles appartenaient en conséquence, aux Phanérogames. « Ce sont les Phanérogames les plus inférieures ».

Puis plus bas :

« A côté des Ptéridospermées véritables, il y a toute une série « de végétaux ayant l'aspect des Fougères, mais pour lesquels on ne possède encore aucune donnée permettant de la rapporter aux Fougères, « plutôt qu'aux Ptéridospermées ».

Par contre, M<sup>r</sup> le Baron Jean de Dorlodot, dans sa notice « Les collections du musée houiller, à Louvain » (livret-guide du Congrès géologique international tenu en Belgique en 1922) écrit sous la classification suivante :

» I. Paléontologie systématique.

» A. Faune,....

» B. Flore.

» I. Collection générale des houilles de la Belgique.

» a) *Fougères* et Ptéridospermées (Sphénopteris, Marlopteris, « Pecopteris, Alethopteris, Lonchopteris, Desmopteris, Nevropteris, Li- « nepteris ; et les genres qui s'y rattachent (spécimens fructifiés) etc.

Cette nomenclature, comparée à celle de Leriche, constitue un mélange entre les Ptéridospermées et les pseudo-Fougères.

Voici encore, dans notre entourage, un second exemple qui renforce votre citation.

M. le baron de Loë, dans les « Notions préliminaires » du Tome I de son « Catalogue descriptif et raisonné de la Belgique ancienne » des Musées Royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles, Bruxelles, Vromant 1928, dans un tableau de classification des ères et périodes géologiques (p. 9) indique pour la Flore des Terrains Primaires :

» Conifères.

» Fougères arborescentes,

» Prêles,

» Lycopodes gigantesques,

» Algues.

Ce groupe de « Fougères arborescentes » (terme consacré) vise évidemment, comme nous l'avons vu chez Leriche, le groupe des Ptéridospermées, plantes intermédiaires entre les Cryptogames et les Phanérogames.

Pourquoi ce manque de précision ?

Non par ignorance de ce que les botanistes spécialisés en paléontologie végétale ont constaté depuis longtemps déjà que les empreintes de plantes fossiles désignées sous le nom de Fougères n'appartiennent pas au groupe des cryptogames mais parce que les savants d'une génération sont attachés à leurs conceptions et ne veulent faire l'effort nécessaire pour la réfutation ou l'abandon de celles-ci.

C. TRAPPENIERS.

## Congrès — Réunions — Sociétés

*Congrès International des Arts Populaires.* — Nos lecteurs savent qu'en 1928, à l'initiative de la Société des Nations, un Congrès International des Arts Populaires s'est réuni à Prague. Ce Congrès a créé une Commission Internationale permanente où la Belgique est représentée par M. Marinus. La Commission Internationale s'est réunie à Rome en octobre 1929. Elle s'est donnée un statut, a décidé de créer des Commissions nationales dans tous les pays et a choisi Anvers comme siège en 1930 du 2<sup>e</sup> Congrès International. Ce 2<sup>e</sup> Congrès aura lieu du 25 août au 3 septembre. A cette occasion, des délégations viendront en costumes nationaux de nombreux pays d'Europe, afin d'exécuter des danses, chansons, jeux etc. Nous attirons l'attention de tous nos amis sur cette importante manifestation et nous espérons que les Belges assisteront nombreux à ce Congrès. Il faut que la Belgique reprenne dans ces réunions internationales, une place de premier plan, place qu'elle occupait avant la guerre et qu'elle a perdue depuis.

La Commission Internationale réunie à Rome a procédé à l'élection d'un bureau qui est ainsi composé :

MM. BAUD-BOVY, président des Commissions Suisses des Beaux-Arts ;

BODRERO, vice-président de la chambre des députés d'Italie, professeur à l'Université de Padoue ;

HOMMA, professeur à l'Université de Tokyo ;

JULIEN, gouverneur général honoraire des colonies françaises ;

KUBA, artiste peintre, musicologue à Prague ;

LEHMAN, directeur du Musée d'Altona ;

MARINUS, directeur du Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant.

Mgr. SCHRIJNEN, professeur à l'Université de Nimègue.

Un comité de patronage et d'invitation a été créé en Belgique pour la préparation du 2<sup>e</sup> Congrès. M. Vauthier, ministre des Sciences et des Arts en a accepté la présidence.

Le secrétariat, auquel on peut adresser dès à présent les adhésions (Cotisation : 50 francs) est fixé : 92, rue, Lesbroussart.

*Congrès national des Sciences.* — Sous le Haut Patronage de S. M. le Roi, à Bruxelles, du 29 juin au 2 juillet 1930, un Congrès National des Sciences est organisé par la Fédération des Sociétés Scientifiques Belges, sous les auspices de la Commission Nationale du Centenaire.

Ce Congrès a pour objet de : *mettre en évidence l'état actuel de la recherche scientifique dans le pays et de montrer la part prise par les Belges au développement des Sciences mathématiques physiques, chimiques, naturelles et médicales.*

Les langues officielles du Congrès sont le français et le flamand. Les communications seront publiées dans la langue choisie par l'auteur.

Le Congrès comprend entre autres sections, une section d'Anthropologie, dont l'organisation a été confiée à la Société d'Anthropologie de Bruxelles.

Au sein de cette section une sous-section consacrée au Folklore est constituée. Pour tout renseignement concernant cette sous-section, s'adresser à M. Marinus, 12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles.

Afin de se conformer au programme du Congrès les communications devront avoir un caractère général et non pas être consacrées à un fait ou à un groupe de faits spéciaux. Elles devront analyser les conceptions et tendances générales dans le Folklore, étudier l'œuvre d'un folkloriste déterminé, etc.

Les communications doivent être adressées à M. Léon De Keyser, 9, rue des Sablons, Bruxelles. Prière d'envoyer leur titre le plus tôt possible.

Cotisations : Membre effectif 100 fr., adhérent 50 fr. Les membres effectifs recevront seuls les travaux du Congrès. Verser au compte chèque postal n° 271.892 (Congrès National des Sciences, Bruxelles 1930).

Pour la section de Folklore, des communications de MM. Minnaert, Boomans, Mortier, Geunings, De Keyser, Crick, Rousseau, Vandereuse et Marinus sont déjà annoncées.

*Congrès International d'Archéologie.* — Ce Congrès aura lieu à Anvers en 1930. Une section de Folklore y est prévue. Président M. Em. van Heurck, 26, Avenue Hélène, Anvers. Secrétaire : M. J. Gessler, 84, Boulevard de Jodoigne, Louvain. Plusieurs contributions de folkloristes étrangers sont promises.

*Cercle Archéologique et Musée de Diest.* — Le Cercle Archéologique de Diest « Diestersche Kunstkring », sous la présidence de M. R. Van Weddingen, a passé sa première année. Le nombre de ses membres s'est augmenté depuis le début de cette année de plus de 50 % ce qui prouve sa vitalité. (Cotisations : Membres d'honneur 25 fr. ; membres adhérents 15 fr.).

Relevons dans le premier annuaire de ce cercle, les notices sur la Gilde Saint-Georges et la Chapelle de tous les Saints à Diest, études déjà parues dans notre revue.

Le Musée de Diest, qui est comme on le sait, établi dans d'anciennes maisons du Béguinage, est très visité. Nous y trouvons à côté des objets d'art appartenant aux anciennes gilde de la ville, (colliers, coupes, bannières, statues, archives, etc.) des tableaux et statues anciennes, un intérieur de béguine, des dentelles du 16<sup>e</sup> et du 17<sup>e</sup> siècle, d'anciens vêtements liturgiques, etc. Ce Musée est ouvert tous les jours, dimanches et jours fériés exceptés.

*L'Exposition d'Anderlecht.* — Une exposition d'Histoire et de Folklore, consacrée à la commune d'Anderlecht aura lieu en juin prochain. Elle sera installée d'une part dans un ancien pensionnat dans un cadre délicieusement vieillot, non loin de la maison d'Erasme et de l'église ; d'autre part dans le bâtiment tout proche dit « le Béguinage », très ancien et où des reconstitutions seront réalisées.

L'Exposition coïncidera avec la procession annuelle de saint Guidon et notre Service publiera à cette occasion un numéro spécialement consacré à Anderlecht.

Voici le programme de cette exposition :

*Les Origines* : Documents sur la préhistoire, l'âge de la pierre et du fer (crémaillère d'Anderlecht).

*La Senne* : Plans, Anciennes industries (moulins à grains, à papier, tanneries, brasseries, etc.) Vues, sites, dessins, photos, etc. se rapportant à la Senne et à ses affluents (Zuene, Vieze ou Vogelzang, etc.)

*Période Gallo-Romaine* : La villa romaine d'Anderlecht. La chaussée romaine de Meylenmeersch à Lennick St. Martin. La borne-fontaine, fontaine de Marius (Martsborre).

*Période Franque* : Plan du cimetière franc. Vases, verres, armes offensives et défensives, parures, peignes, fibules, etc. Documentation bibliographique.

*Seigneurerie D'Aa* : Sceaux, chartes, registres. Dessins de Remiglo Cantagalina représentant les ruines du Château d'Aa. Ecussons, blasons, armoiries, armes, etc. Liste des Seigneurs d'Aa, Portraits. Biens des Seigneurs d'Aa.

*La Crypte de l'Eglise* : Dessins de Lauters, le sarcophage, le passage, la châsse, les autels.

*Saint-Guidon* : Drapelets, brochures, images. Le puits de Saint-Guidon. La procession, Tombeau, etc.

*Le Chapitre* : Documents se rapportant aux chanoines du Chapitre. Vestiges du couvent et de la chapelle du Chapitre. Sceaux, Méraux, (Thymo, Everaerd, Adrien Boeyens Pape Adrien VI, Jacques Vander Horst, Vanden Berge etc.). Registres. La cour censale. Les sires de Crainhem, etc.

*Le Béguinage* : (1252) Vues anciennes du Béguinage. Documents sur son fondateur : Guillaume.

*La Collégiale Saint-Pierre* : Dessins, tableaux, etc., représentant l'église d'Anderlecht, les vitraux, les fresques, l'autel, les tombeaux, pierres tombales, tableaux, mobilier, orfèvreries, Détails d'architecture etc. Documents sur Cooman, Jean Van Ruysbroek, Jean et Henri Van Everghem. Le tableau de Jérôme Bosch etc. Tableaux ayant appartenu à l'église.

*Erasme* : Portraits, documents, vues anciennes de la maison d'Erasme à Anderlecht. Documents bibliographiques et iconographiques (les lettres écrites à Anderlecht par Erasme) etc.

*Le village jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle* : Incorporation d'Anderlecht à la cuve de Bruxelles (1396). Carte de Ferraris. Carte de Martin du Taillis. Sceau de l'Ermitage, etc. etc.

*La Bataille de Scheut* : Portrait de Louis de Maele. Traditions sur le « Quaden Woensdag ». Vues de la bataille de Scheut. Plan. Documents sur Sweder d'Alcude, Everaerd 't Serclaes, Wenceslas, Le Monument 't Serclaes à Bruxelles.

*La Chartreuse de Scheut* : Plan des biens des Chartreux. La Vierge miraculeuse de Scheut. Objets, dessins, etc., se rapportant à l'ancienne Chartreuse.

*Le Château d'Aumale* : Documents et Portraits se rapportant au duc d'Aumale et à sa femme. Vues du Château d'Aumale, etc.

*Le Couvent des Minimés* : Vues du couvent, l'habit des pères mineurs, plan des biens, etc.

**Le village du XVI<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle, bombardement de Bruxelles des hauteurs de Scheut** : Portrait de Villeroy et duc du Maine. Vues du Bombardement.

**Bataille de la Roue** : Vue de l'ancienne Roue (relai d'Arconati-Visconti). Portraits de Dumouriez. Portraits du Prince de Wurtemberg. Vues de la bataille.

**La Révolution Française** : Documents, costumes, décrets, etc.

1830 : Costumes, documents.

**Curiosités, vestiges du passé** : La porte d'Anderlecht, l'Ancienne porte d'Anderlecht. l'Ancien tracé de la chaussée de Mons. Anciennes auberges : la tête de Mouton, l'Île, l'Île Saint-Hélène, le petit Moulin, etc.

**Le Canal de Charleroi** : Vues anciennes, Documents.

**Développement de Cureghem-Anderlecht de 1830 à 1930** : Documents, plans, vues, photos, etc. Les maisons communales, la maison Vandepereboom, les Abattoirs, la distribution d'eau, l'école vétérinaire, les écoles, les industries, les monuments, l'hôpital, la police, les pompiers, la guerre.

**Archéologie** :

**Folklore** : Images, objets, costumes, etc.

S'adresser, pour le prêt d'objets, à l'hôtel de ville d'Anderlecht (Comité de l'Exposition).

**Exposition de Folklore à Gand.** — Au cours de l'année 1930, une exposition de Folklore de la Flandre Orientale sera organisée par la Société des Folkloristes de la Flandre Orientale. Cette exposition sera incorporée dans la Féerie florale.

**Exposition de Folklore à Louvain.** — En septembre, une exposition de Folklore de Louvain et de la région aura lieu dans le local de l'ancien serment des arquebusiers.

**Exposition de Folklore de Namur.** — En août, une exposition de Folklore aura lieu à Namur dans le local de l'athénée, rue de Collège, récemment restauré. (Près de l'église Saint Loup). De nombreuses réjouissances folkloriques auront lieu dans ce vaste local pendant l'exposition.

**Musée de la Vie Wallonne.** — Au cours de l'année 1930, trois salles seront inaugurées au Musée de la Vie Wallonne de Liège. Les abonnés aux Enquêtes de la Vie Wallonne y auront accès gratuitement.

**Musée d'Art et d'Histoire (Cinquantenaire)** — Dans les nouveaux locaux aménagés dans les Palais du Cinquantenaire, des salles consacrées à l'ethnographie et au folklore de notre pays seront inaugurées en 1930.

**Musée de Folklore de Stavelot.** — La ville de Stavelot se propose d'organiser un Musée de Folklore de la région.

**Exposition de Folklore de Termonde.** — Au programme des fêtes du Centenaire de la ville de Termonde figure une exposition de Folklore.

**Le Folklore à l'exposition d'Anvers.** — Une section d'art populaire avait été constituée au sein de l'art flamand à l'exposition d'Anvers. Les crédits nécessaires n'ayant pu être assurés à cette section afin d'organiser une exposition scientifique, elle a fusionné avec la section du mobilier.

Il avait été question d'organiser une exposition de folklore belge à l'intérieur de la Vieille Belgique. Des raisons diverses ont empêché de donner suite à ce sujet. Il n'y aura vraisemblablement plus qu'une exposition du Folklore Brabançon.

*Une Société de Folklore à Waterloo.* — Une société de folklore vient d'être constituée à Waterloo. Secrétariat, 18, Drève Richelle.

*Ligue des Amis du château de Beersel.* — L'activité de cette Ligue mérite d'être signalée et rappelée. Une entreprise audacieuse considérée comme utopique et qui se réalise quand même montre qu'on a su lui attirer la sympathie et les encouragements.

L'intéressante brochure illustrée concernant le château et ses seigneurs peut être obtenue, rappelons-le, en envoyant 3 francs en timbres ou par virement au compte chèque postal 1933.11 de M. Charles Mertens, Avenue des Deux Tilleuls, Bruxelles.

*Musée de Folklore de Tournai.* — Au mois de mai, la ville de Tournai inaugurera un Musée de Folklore, pour lequel trois anciennes et savoureuses petites maisons ont été aménagées.

*Folklore et Ethnographie.* — Chaque année, au séminaire de philosophie de l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles, l'un ou l'autre problème de folklore est mis en discussion. Trois ou quatre séances sont consacrées à l'étude de ce problème. Cette année la question proposée est la suivante : Rappports entre le Folklore et l'Ethnographie. La première séance est fixée au 17 mars à 8 heures.

*Histoire de Saventhem.* — Notre service édite en ce moment une Histoire de Saventhem, en flamand, par M. J. L. De Ceuster (150 pages environ, prix 20 francs). Des clichés hors texte reproduisant le fameux tableaux de Van Dyck : Saint Martin ; des miniatures extraites d'un ancien inventaire de l'église, etc. Nos abonnés peuvent souscrire dès à présent à cette publication qui ne sera pas traduite. Nous donnons d'autre part une couple d'illustrations extraites de cet ouvrage.

## Nécrologie.

Notre Service vient d'être éprouvé par le décès d'un de ses bons collaborateurs : M. Aloïs Walgrave, curé de Vollezele. Bien que venu tardivement à nous, il nous apportait depuis quelque temps une collaboration intéressante. Nos lecteurs ont pu lire dans un de nos derniers fascicules l'étude qu'il avait consacrée à son église. Membre de l'Académie Royale flamande il était l'auteur de recueils de vers appréciés et d'un mystère de haute valeur : Mariaspel, consacré à N.-D. de Hal où il est annuellement représenté.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.